Jean Soanen

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1661.

Évêque de Senez

Né à Riom, le 6 janvier 1647.

Mort à la Chaise-Dieu, le 25 Décembre 1740.

Notes biographiques et bibliographiques

E. Bonnardet

prêtre de l'Oratoire

Voir :

Batterel : T. IV. p. 41, 209. 518. = T. III. p. 14

Bicaïs : T. II, p. 454.

Bonardi . p. 781-784.

Ch. Jourdain : Histoire de l'Université de Paris aux 17 et 18 siècles. Paris, Hachette, 1865, in f°
pages 316, 349, 350

Arcériana, p. 1145

Goujet : Mémoires historiques et littéraires publiés par l'Abbé Barral, donne copie de plusieurs lettres de Soanen

J.B. Gaultier : la Vie et les lettres de M. Jean Soanen, év. de Senez, Cologne, 1750, 2 vol in 4 (Dijon, N 1859)
et 8 vol. in 12

Moréri : Dictionnaire

Colonia : Livres Jansénistes

Tableau historique des principaux événements de la vie du Bienheureux Jean Soanen, év. de Senez, broch. 18 p.

Nouvelles Ecclésiastiques

Concile d'Embrun, s.l. 1728, in 4 (Genève BA, 1332x) sous le titre d'Histoire de la condamnation de Soanen, évêque de Senez par J.Bte Cadry (1680-1756) théologal de Laon, théologien de Caylus, év. d'Auxerre.

Fénelon : Lettres : VII, 499 (1-14)

Nouvelle Revue de l'Histoire de l'Eglise de France 1944. Note sur la collaboration de Soanen aux Nouvelles Ecclésiastiques

Picot : Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, T. II

Lelong : T. I N 8852 = T. IV, p. 314

Mercure de septembre 1695 p. 271 un éloge de Soanen

C. Juge-Chapsal : les origines de Jean Soanen, évêque et seigneur de Senez dans le Bulletin de la Société Scientifique et littéraire des Basses Alpes, T. XIX, année 1942.

Bibl. Nle Ld4 2242, 2243 et 2244 pièces sur sa vie publiées après sa mort et Nouv. acq. fr. 6450 Vie de Soanen

Blampignon : Correspondance de Massillon, p. 260, 261, 264, 273, 276, 278.

Angerville : Vie privée de Louis XV, Londres, Lyon, 1781, T I p 156 et suivantes

Abbé L. Ventre : Jean Soanen, dans Bulletin de la Société des Basses Alpes, T. XXVIII, année 1940-41, p. 7-50 et 181-195

Quérard : France littéraire. Paris, Didot, 1838, T. IX. p. 200.

Le Nouvelliste de Lyon du 28 septembre 1889

Jacques Charles Aubry : Deux consultations pour Soanen, évêque de Senez, la 1re souscrite par 20 avocats ; la 2e par 50 avocats.

Chaudon et Delandine : Dict. historique, Paris, Ménard, 1823, T. XXV. p 59.

Hoefer : Nouvelle Biog. générale. Paris Didot 1865, T. 44, col. 88-89. —

Pérennès : Biog. universelle, Paris et Besançon, 1848 - T XI p 486

Dictionnaire de théologie catholique, XIV, 2261-72 article Molien

Soanen

né à Riom le 6 janvier 1647.

fils du procureur présidial de cette ville

par sa mère Gilberte Sirmond fils neveu du P. Sirmond, S.J., confesseur de Louis 13

I) Le prédicateur.

Après ses études faites de sa ville natale, il entra très jeune à la maison d'Institution de l'Oratoire à Paris (1661) où il eut pour premier directeur le P. Quesnel qui exerça une profonde influence sur sa conscience et ses idées.

Il étudie la philosophie au collège de Troyes.

enseigne ensuite les humanités et la rhétorique de plusieurs villes de province: à N.D. de Grâce en Forez, Troyes, Beaune, Dieppe (où il est ordonné prêtre), à Riom. Il revient ensuite faire sa théologie à St Magloire où il retrouve le P. Quesnel, qui prépare son édition de Saint Léon. Il aide le P. Cocquery dans l'établissement du séminaire de Vienne.

A partir de 1676, ses supérieurs le laissent libre de suivre ses goûts pour la prédication. Il prêche en province d'abord: Lyon (1681), Orléans (1682). Il donne le carême à St Benoît en 1683. La même année, il fait l'oraison funèbre de la reine Marie Thérèse à la chapelle de l'Oratoire de la rue St Honoré. En 1685 il prêche à Notre Dame; en 1686 et 1688 à la cour. Par la faveur du Cardinal de Bouillon, il est nommé prédicateur ordinaire du Roi.

Le 8 février 1687, l'Académie de peinture le choisit pour prêcher à la rue St Honoré ses actions de grâces pour le rétablissement de la santé du Roi.

Ce qu'il prêche, ce n'est ni une morale facile, ni un rigorisme outré. Cependant après un sermon sur les spectacles, le maréchal de La Feuillade se plaignit au Roi, qui répondit: "Le prédicateur a fait son devoir, tâchons de faire le nôtre". En 1689, il prêche à St Germain l'Auxerrois,

à St Jacques de la Boucherie, à St Paul, à St Nicolas des Champs, à St Eustache.
Il était un de ceux qu'on appelait à l'Oratoire les 4 évangélistes de la Congrégation.
Le P. de la Chaise et le P. Bourdaloue qui se plaisaient à assister à ses prédications, disaient de lui que "la noble simplicité de son style le mettait au dessus de tous les orateurs les + brillants et les + pompeux. La Bruyère pense à lui q^d il écrit ds ses Caractères : Un meilleur esprit néglige ces ornements étrangers, indignes de servir à l'Évangile, il prêche simplement, fortement, chrétiennement."
Fénelon disait : Le P. Soanen ne plaît d'autant mieux qu'il prêche comme chacun croirait pouvoir prêcher". Louis XIV l'appelait "la Trompette du Ciel".

Soanen n'est pas janséniste alors ; il est lié d'amitié avec les P. Bourdaloue, La Rue, Giroust, Gaillard, de la Chaise, tous jésuites. Certains points de sa doctrine sont nettement opposés au jansénisme :

1) un commencement d'amour de Dieu pour être justifié
2) la volonté de Dieu de sauver tous les hommes
3) la possibilité aux hommes de résister à la grâce

Il est un des premiers à dénoncer le danger du Quiétisme.

En 1690 il est nommé député du Roi à l'Assemblée g^le de sa congrégation, où il concourt à paralyser le P. de Sainte Marthe, accusé de favoriser le jansénisme.

On a publié ses sermons de cette époque :

a) Sermons sur différents sujets prêchés devant le Roi, 2 vol. in 12
3 éditions : 1767 - 1769 - 1771
2) Sermons choisis - de la Bibliothèque des Orateurs sacrés t. 19, 1830, chez Salmon. L'authenticité de ces sermons n'est pas certaine.

Quesnel au du Vaucel 21 octobre 1695

« Le P. Soanen est un petit politique, à qui le désir de faire fortune a fait tourner la tête. J'ai été son meilleur ami, et je crois que cela est fait pour toujours... La dernière fois que je lui écrivis, ce fut à l'occasion d'une maladie aiguë et qui pensa l'emporter. Je lui mandai que j'en avais de la joie, et que j'avais eu, au contraire, de la douleur d'apprendre qu'il était sur la liste des évêchés ; que je priais que cet accident lui enlèverait les idées d'élévation, que c'était apparemment la dernière fois que je lui écrivais, que je prenais congé par avance de sa petite grandeur... Il ne répondit rien, et je lui ai tenu parole. »

Le m. au m. 28 mars 1698

Je plains le P. Soanen qui est entré dans l'épiscopat par la porte de la Cour et par ses complaisances pour le P. de la Chaise. Il a prêché à Aix devant le Parlement. On me mande de là qu'il a édifié par sa modestie autant que par ses prédications. Mais, en vérité, un évêque qui entre dans un diocèse de la nature de celui-là, ~~aurait~~ doit y trouver assez de besogne pour n'en devoir pas aller chercher chez ses voisins

Le m. à M. Brunet, de Bruxelles 15 juin 1701

J'appréhende qu'on ne change le petit évêque de Senez d'une occasion fâcheuse, et que cela soit un sujet de tentation pour lui de demander un nouvel évêché...
Le pauvre petit prélat me fait compassion. Il faut + d'un miracle dans l'ordre de la grâce pour réparer le vice de l'entrée dans une dignité si sainte. C'est une racine corrompue et les fruits ne peuvent qu'être que mauvais. J'ai qq fois eu la pensée d'écrire au petit prélat ; mais, j'ai bien peur que le cœur ne soit fermé à la volonté.

Quesnel à Soanen - Amsterdam 1717

Je ne saurais, mon très cher et honoré Seigneur, vous exprimer la joie que m'a causé votre dernière lettre. La tendresse de votre aimable cœur s'y était répandue tout entière et la respectueuse tendresse du mien en recevant cette effusion cordiale ; il s'en est fait un mélange de douceurs que je sens mieux que je ne puis le dire...

Adieu, mon très cher et très honoré Seigneur, je me colle à votre cœur et je me jette à vos pieds et je baise avec un profond respect la main avec

laquelle je vous supplie de me donner votre bénédiction.

II L'évêque

nommé par le Roi à l'évêché de Senez, dans les Basses Alpes, le 8 sept. 1695.
Mais ne se presse pas de rejoindre son évêché : il continue à prêcher à la Cour cette année-là, en costume de l'Oratoire, sans aucune marque distinctive. Il signe le Formulaire et fut consacré le 1er juillet 1696 par Mgr de Noailles. Il ne partit pour son diocèse que 3 mois après.

Il travaille aussitôt à la réforme de son diocèse, et en particulier de son clergé. Tient régulièrement des synodes, assiste autant qu'il le peut aux conférences ecclésiastiques ; visite souvent ses paroisses en s'efforçant de ne pas être à charge à ses curés.

Alors que son prédécesseur aimait le faste, il s'habille très simplement, diminue son train de maison, mène une vie exemplaire, se lève tous les matins à 4 heures. Avec un revenu très modeste, il fait d'abondantes aumônes. Il vend même ses couvertures et son anneau épiscopal un jour où il était complètement dépourvu.

Son diocèse ne comptait que 56 paroisses. Aussi a-t-il le temps de répandre ses prédications en dehors de son diocèse : 2 carêmes à Aix en 1698 et 1708, à ~~Montpellier~~ Toulouse, à Montpellier, où il se lie avec l'évêque Colbert de Croissy qui devait jouer un grand rôle dans les affaires jansénistes et exerça sur lui une profonde influence.

Malgré l'éloignement, il revint 3 fois à Paris : en 1701, pour des affaires indispensables. Il sollicite la générosité du Roi pour son diocèse "devenu hôpital de 10 lieues de long sur huit de large". En 1708 com. député de la province d'Embrun à l'assemblée gle du clergé. Il y fait le discours d'ouverture et prononce le panégyrique de St Augustin. L'affaire principale de cette assemblée fut celle de la réception de la Bulle Vineam Domini dans laquelle le pape Clément XI avait décidé que le silence respectueux ne suffisait pas aux faits

décidé par l'Église, mais qu'il y fallait une adhésion intérieure. Pas plus que l'évêque de Montpellier, il ne semble avoir protesté contre cette Bulle (Procès verbaux des assemblées gales du Clergé, t. 6, p. 8385.)

Il y fut question aussi d'une juste répartition des décimes. Soanen insista auprès de M. de Noailles p. que son diocèse de Senez fut exonéré

En 1711, revint à Paris, où ~~l'évêché de Vi~~ archevêché de Vienne lui fut offert. Il le refusa par désintéressement et p. n'avoir pas à condamner le livre des Réflexions morales du P. Quesnel, com on le lui demandait

Il était resté attaché à l'Oratoire dont il continuait à suivre la règle autant qu'il le pouvait. En 1696, il se plaint de n'avoir pas été mis sur la liste des députations à l'assemblée générale. P. celle de 1699, il écrit une lettre fort édifiante pour témoigner de sa tendresse et de son attachement pour l'Oratoire.

III Le gallican

Rien n'apparaissait jusqu'ici de l'influence qu'exerçait sur lui le P. Quesnel et des idées qu'il lui avait suggérées. Elles se manifestèrent après la publication de la Bulle Unigenitus (8-10 sept. 1713). Peut-être est-il vrai de dire que c'est le gallicanisme qui régnait alors qui l'a fait janséniste.

Il connaît l'un des premiers la B.U. par Avignon. Sa réaction immédiate est très violente. Il la déclare un décret monstrueux.
« quelle étonnante pièce, quel sujet d'affliction pour les forts ! Quel scandale pour les faibles ! Quel jugement de Dieu sur nous tous ! »

Le 25 octobre, il donne au Cal de Noailles les raisons de son appréciation
1/ La B.U. est débitée dans la province contre les lois du Royaume, avant l'acceptation du clergé et l'enregistrement ~~approbation~~ du Parlement.
2/ l'autorité des évêques et la morale de St Augustin est en jeu.
Le pape veut faire des évêques de simples exécuteurs de ses brefs.
On tâche d'écarter la morale de l'Évangile, telle qu'elle est exprimée par St Augustin et St Thomas en lui substituant peu à peu la doctrine de Molina.

Il supplie le Cal de Rohan, gd aumônier de France de soutenir la cause de Dieu en prévenant les dangers d'un schisme .. Il demande que la bulle soit supprimée pour la paix de l'Église et de l'État.

En janvier ~~décembre~~ 1714, il se rend à Paris à l'assemblée du clergé.
Dès la 1re session, il proteste contre la condamnation des Réflexions morales sans que l'auteur ait été entendu. Au Cal de Rohan qui lui répond que le P. Quesnel est condamné par le Pape : « nous ne sommes pas ici pour juger ~~le P.~~ du décret du Pape » Il répond : « nous en sommes les examinateurs pour ~~juger~~ voir s'il n'y a rien de contraire à nos libertés, à la doctrine du clergé de France. »
Il se plaint qu'on ait détourné les propositions du P. Quesnel de leur vrai sens ; « elles sont pures et irréprochables ».

A cette assemblée il y eut 40 acceptants et 10 opposants.
Les opposants se réunissent chez le Cal de Noailles et décident d'écrire au Pape et au Roi. La lettre au Roi commençait ainsi : « Nous commençons par nous unir

au chef de l'Église en proscrivant le livre des Réflexions ... Soanen est chargé. Mais il signe cependant pour éviter des ennuis à l'Oratoire. Le 9 février, le Roi lui répond par Pontchartrain en lui donnant l'ordre de rentrer dans son diocèse avec interdiction d'en sortir. C'était l'exil.

De retour à Senez, il conçoit l'idée d'un appel à un concile gal. Et il l'écrit au Cal de Noailles : « Après tout... un appel au futur concile peut-il être un moyen si extraordinaire et si criminel, puisque la France l'a souvent employé légitimement pr arrêter Rome ? »

La Réponse du Pape : 1) bref du Pape 17 mars 1714 qui félicite les acceptants
2) une lettre au Cal de Noailles 26 avril 1814, où il se plaint de l'attitude des officiels à l'égard des acceptants, qui n'ont fait que sauver les + saints évêques de ce beau pays en particulier. On les traite en prévaricateurs qui cherchent à chicaner sans fin

Là-dessus le Roi meurt 1er sept. 1715. Soanen ne cache point sa satisfaction « Jamais miracle de la Providence ne s'est mieux fait sentir... C'est visiblement la droite du Seigneur qui a employé sa puissance pr opérer ces heureux changements » (lettre au Cal de Noailles). Noailles obtient la révocation de la sentence d'exil contre Soanen.

2.) L'appel au concile gal.

Cette idée d'un appel à un concile gal prend de + en + corps à son esprit. Soanen vient à Paris en 1717, une réunion des opposants a lieu chez Noailles. « L'appel est jugé le moyen le + sûr et le + court pr renverser jusqu'aux fondements cet édifice d'iniquités. » L'acte d'appel est signé le 1er mars 1717 ; signé par 4 évêques de Senez, Mirepoix, Montpellier et Boulogne. Le 5 mars 100 docteurs de Sorbonne réunis en séance donnent leur approbation à cette lettre. C'est Soanen qui a lu la lettre devant les docteurs de Sorbonne. « M. de Senez ne se rappelait jamais le souvenir de ce jour sans bénir Dieu de ce qu'il avait vu et entendu. »

Les 4 appelants reçoivent de la Cour l'ordre de quitter Paris dans les 24 heures. Soanen se retire à Notre Dame des Vertus à Aubervilliers. Puis il repart

l'ordre de rentrer dans son diocèse, pour éviter le grand nombre des visites qu'il recevait à Aubervilliers. D'autre part la mort fait tache d'huile. Les évêques de Pamiers, Verdun, les facultés de Reims et de Nantes adhèrent à l'appel.

La situation se tend de plus en +. Soanen rentré à Senez voit son chapitre s'unir à lui. En 1718-19 il ordonne des sujets de l'église schismatique d'Utrecht. Il réunit un synode où tous ses prêtres sauf un s'unissent à lui.

Réponse du pape : Bulle Pastoralis officii excommunie les appelants (mai 1718)

Le pape Clément IX meurt le 19 mars 1721. Les appelants écrivent au nouveau pape Innocent XIII pour le supplier de donner la paix à l'Église. Mais Innocent XIII ne change rien à l'attitude de son prédécesseur.

« Le Saint Père s'est laissé mesurer et affaiblir par la cabale des RR PP. qui est aussi forte à Rome qu'à Paris (lettre à M. de Montpellier - 22 juillet 1725)

Soanen ne ménage personne. Quand le Cal Fleury est nommé 1er ministre il lui envoie une lettre de félicitations qui est plutôt une satire.

« Je vous ai plaint aux pieds de J.C. sur les accroissements de tentations qui vous forceront peut-être de faire quelquefois par politique ce que vous blâmerez par religion. » Fleury fut choqué

Le 28 août 1726, Instruction pastorale de Mgr l'Évêque de Senez dans laquelle, à l'occasion des bruits qui se sont répandus sur sa mort, il rend son clergé [?] et son peuple dépositaire de ses derniers sentiments sur les contestations qui agitent l'Église.

Les motifs qui le poussent à écrire :

1) le scandale de l'Évangile altéré et corrompu
2) l'unité de l'Église en péril
3) les vices de la hiérarchie supérieure
4) la mort qui doit trouver un évêque les armes à la main

Le 4 juin 1727 Mandement et instruction pastorale ... au sujet du jubilé de l'année sainte ... proteste contre le refus d'accorder le jubilé aux appelants

Enfin en 1728 fait paraître à Amsterdam : Instruction pastorale

de Mgr l'Evêque de Senez sur l'autorité infaillible de l'Eglise et sur les caractères de ses jugements dogmatiques, ou par l'analyse de la foi et par les principes de la constitution de l'Eglise, on répond soit aux objections des prétendus réformés, soit aux défenseurs de la Bulle Unigenitus. (abbé Cadry - mais signé de Soanen)

c'était indiscutable de foi. Les défenseurs de la constitution Unigenitus admet implicitement un nouveau dogme ; donc approbation de l'Eglise universelle. Donc ce n'est qu'

La cour et le Pape décident de valoir la déposition de Soanen

3.) Le Concile d'Embrun. Se réunit le 16 août 1727, sous la présidence de l'archevêque M. de Tencin.

Soanen, arrivé le 11 - par acte passé devant notaire il déclare le concile incompétent

Amicale, refuse d'adhérer à la constitution Unigenitus

ne dénie à ses théologiens le droit de parler

le 17 août fait relire les déclarations de sa lettre pastorale qu'il reconnaît n'avoir pas écrite lui-même

La sentence est rendue le 20 août

1/ Son instruction pastorale du 28 août 1726 est condamnée

2/ l'écrit en forme de lettre daté du 15 juin 1727 et lu publiquement en plein concile "injurieux" contemptuaire, pernicieux, injurieux au St Siège.

3/ Interdiction au clergé du diocèse de Senez d'adhérer à la fausse doctrine contenue dans l'Instruction pastorale

4/ Soanen est interdit, suspens des fonctions épiscopales et sacerdotales jusqu'à résipiscence - interdiction de dire la messe

5) Le concile nomme à Senez un grand vicaire pour exercer fonctions épiscopales et qui obligera les membres du clergé à signer le Formulaire

A-t-il eu la liberté de se défendre ? Il dit que non. Ses adversaires prétendent le contraire

Les membres du concile se séparèrent le 28 sept. 1727 après avoir écrit au pape Benoît XIII, qui répond le 21 octobre.

4) Relégation à La Chaise-Dieu. par arrêt du Roi le 2 octobre 1727

Il part le 13 octobre - à Lyon invité à dîner par l'archevêque. arrivé le 21 oct. à La Chaise-Dieu

"L'intention du Roi est que le prélat soit interdit absolument de dire la messe. Le conseil est plus modéré que les précédents."

Lui, conduite exemplaire, suit malgré son âge les exercices de la communauté

Écrit de x lettres (1461 de la C. R)

– à Mme de Tencin – il lui pardonne généreusement l'injure qu'il lui a faite, mais refuse de demander pardon

– les avocats du Parlement de Paris ont pris fait et cause en sa faveur. Réponse au doyen des avocats M. Du Perray

– 12 évêq. écrivent en sa faveur. Fleury leur renvoie leur lettre

– 40 avocats de Paris donnent une consultation en sa faveur.

– Il encourage et soutient les religieuses de la Visitation de Castellane, différentes abbayes bénédictines, des Ursulines, des religieuses du Calvaire, carmélites, chartreux, feuillants, deux P. de l'Oratoire qui ont été exclus pour avoir protesté contre l'irrégularité du Concile

Le P. de la Tour n'est qu'un majordome. "de ce homme qui était alors le défenseur… de la Vérité, devenu aujourd'hui le défenseur du mensonge."

Le Cal de Noailles qui se soumet devient le + méprisable [illegible]

– Crédulité enfantine pour tout ce qui vient du parti janséniste

croit aux miracles du diacre Pâris

mais reste gallican que janséniste

autorités qu'il cite : Saint Charles Borromée, le pieux Cal de Bérulle et St François de Sales

Il signe ses lettres Jean Soanen, évêq. de Senez, prisonnier de JC

– Ses rapports avec Massillon, évêq. de Clermont. Il met à sa disposition sa maison de campagne de Beauregard.

"Plus votre terme approche, + vous devez examiner devant Dieu si vous ne pouvez pas le changer, s'il est possible que l'Église ait canonisé l'erreur et que vous seul avec un petit nombre d'adhérents soyez le défenseur de la Vérité –"

Ds une autre lettre

"Quelle piété pouvoir [illegible] vos marques de l'attachement et de respect"

Il reste inaccessible

Jugement de Massillon : le bon vieillard n'entend rien, il ne perd pas de vue son fantôme. Ses correspondants abusent de sa simplicité et le lui [illegible] avec des éloges si pompeux sur sa fermeté qu'il est surpris que vous ne donniez pas tous dans un piège si visible. Nous n'y a que des enfants ou des têtes

échauffer pour s'y laisser prendre... J'aurais fort qu'il n'entre dans sa conduite un peu de complaisance sur les applaudissements du parti dans le triste spectacle qu'il donne à l'Église (28 février 1728 à l'évêq. de Rodez)

Il meurt le 25 déc. 1740 à près de 94 ans.

En 1731, s'était dit miraculeusement guéri. miracle.

Il fait bien à des miracles.

Écrit sur le traitement spirituel fort édifiant, lu devant la communauté des Chari-

Dieu. Reçoit le viatique.

Le P. Jean Soanen que j'ai à vous présenter ce soir présente un cas psychologique curieux. On peut distinguer deux périodes dans sa vie. Une première période pendant laquelle il mène une vie exemplaire. C'est un prédicateur estimé, brillant même, un évêque zélé et volontairement dépouillé. Puis à partir de 1713 et de la Bulle Unigenitus, c'est un révolté contre le gouvernement royal, ~~l'Église~~ et le Pape. Ses disgrâces ont un retentissement considérable dans la France entière. Il se drape dans son intransigeance. Il demeure inaccessible à tous les moyens employés pour le convaincre de son entêtement, aussi bien la force que la douceur. Il meurt à l'âge de 94 ans sans être venu à résipiscence, considéré par les uns comme un rebelle et un entêté, par les autres comme un saint de la cause janséniste. Il convient d'ailleurs de remarquer que dans cette dernière période de sa vie il continue à mener une vie personnelle très ~~édifiante, très~~ régulière et très austère. La question qui se pose à son sujet est la suivante: Pourquoi ce saint religieux qui s'est d'abord manifesté comme hostile au jansénisme, ~~et~~ qui en tout cas ne manifeste apparemment aucune sympathie pour le jansénisme, devient ensuite et, semble-t-il, assez brusquement l'une des têtes du parti janséniste, le héros de la résistance gallicane contre le pouvoir pontifical. Il y a eu à ce changement sans doute des raisons d'ordre historique et aussi de caractère psychologique. Ce sont ces raisons que nous essaierons de déterminer.

Nous distinguerons 3 parties dans sa vie

1) Sa vie à l'oratoire avant son élévation à l'épiscopat
2) Son épiscopat jusqu'à la publication de la Constitution Unigenitus
3) La fin de sa vie.

I <u>Sa vie à l'Oratoire</u> Soanen. par le P. Ribaillier.

Jean Soanen est né en 1647 à Riom. Son père était procureur au présidial de cette ville. Sa mère Gilberte Sirmond était la nièce du Père Sirmond jésuite, confesseur de Louis XIII. Il fait ses études secondaires au collège des Oratoriens à Riom. Sa vocation sacerdotale se dessine de bonne heure. Il semble avoir hésité entre la Compagnie de Jésus où sans doute son grand oncle essayait de l'entraîner et l'Oratoire. Il opte pour l'Oratoire.

Il entre au noviciat de l'Oratoire à Paris, en 1661, à l'âge de 14 ans. Le supérieur de la Maison d'Institution est le P. Quesnel, qui paraît avoir été son directeur de conscience. De cette date commence entre le directeur et son dirigé une amitié qui sera traversée d'orages, mais qui demeurera profonde. La forte personnalité du P. Quesnel a certainement beaucoup marqué ce jeune oratorien qui arrivait de son Auvergne natale.

Dans l'Examen des confrères de la maison d'Institution du 10 septembre 1662, on relève cette indication : Jean Soanen, de Riom, diocèse de Clermont, entré le 13 novembre 1661, vêtu le 24 novembre. A fait sa rhétorique seulement. Bon esprit, pieux, promet beaucoup.

De 1672 à 1676, on retrouve Jean Soanen dans différents collèges de la Congrégation. Il poursuit ses études ecclésiastiques tout en enseignant : à Notre Dame de grâce en Forez

à Troyes où il fait sa philosophie

à Beaune

à Dieppe où il est ordonné prêtre en 1671

à Riom.

Puis il revient au séminaire Saint Magloire de Paris pour faire ses études de théologie ; il y retrouve le P. Quesnel


M.re JEAN
SOANEN EVÊQUE
DE SENEZ

6

2.89



J. Raoux pinx. *J. Balechou Sculp.*

JEAN SOANEN

Evêque de Senez.

Né le 9. Janvier 1647. Mort à la Chaise Dieu en Auvergne le 25. Decembre 1740.



SOANEN, EVÊQUE DE SÉNEZ

4b

4b

9 Soanen 53.


IEAN SOANEN
Evesque de Senes né
le 10 janvier 1647
Desrochers
Ennemi des discours frivoles.
Ce Prelat puissant en parolles.
Ce montre en prechant Iesus Christ
Plus Apôtre que bel Esprit.

9 bis


Jean SOANEN
Evêque de Senes
né à Riom le 6. Janvier 1647.
mort à la Chaise Dieu le 25. Decembre 1740.
à Paris chés Daumont rue St. Martin.
Ennemi des discours frivoles
Ce Prélat puissant en paroles
Se montre en prêchant Jesus Christ
Plus Apôtre que bel Esprit.

12


Jean Soanen Evêque de Senes
né le 10. Janvier l'an 1647.
christi Servus. Servus christi.

9 bis



Ennemi des discours frivoles
Ce Prélat puissant en paroles
Se montre en prêchant Jesus Christ
Plus Apôtre que bel Esprit.



COLLECTION
DU P. INGOLD

16

a Paris chez Leullier ruë St. Jacques vis ...


M^R. LEVÊQUE de SENES.
à Paris chez Crêpy
rue S. Ja. au Lion d'Arge
Jean Soanen né le 10. de
Janvier 1647.

11



IESVS MARIA
COLLECTION DU P. INGOLD


JOANNES SOANEN EPISCOPUS SENECENSIS NAT. X. JANUARII. AN. 1647.
Potens exhortari in Doctrina Sana
ad Titum c. 1er. v. 9e.



PRIERE
Au Bien-Heureux Jean Soanen
Confesseur et Prisonier de Jesus Christ.

O Dieu, qui nous avez donné dans le B.H. Jean Evêque un chef invincible sur la Terre et un puissant intercesseur dans le Ciel contre ceux qui sont dans l'erreur et qui veulent nous y induire ; faites s'il vous plaît par ses Prieres et son Intercession, que sans nous laisser abattre par la terreur de leurs menaces, ni seduire par leurs fausses carresses, ni eblouïr par la pretendue autorité du grand nombre, nous demeurions attachés a toute verité, et que confessant avec un courage intrepide jusqu'a l'effusion de nôtre sang nous meritions d'être delivrés par J.C. votre fils, qui étant la Verité même est né et est mort pour rendre temoignage a la verité, lui qui vit et regne avec vous et le St. Esprit dans les Siecles des Siecles. Amen.



MARIE-ANNE POLLET GUÉRIE LE 4 MAY 1741 PAR L'INTERCESSION DU B.H. JEAN SOANEN EVÊQUE DE SENEZ.

Sapientia mendaces oſtendit qui maculaverunt illum.

La Sagesse a convaincu de mensonge ceux qui l'avoient deshonoré. Sag. X. 14.

EMPIRE FRANÇAIS DIRECTION GÉNÉRALE DES ARCHIVES



PRIERE,

Pour demander à DIEU la santé de l'ame et du corps par l'intercession du *B. JEAN SOANEN*, Evêque de *SENEZ*.

SEIGNEUR JESUS, qui êtes la résurrection et la vie, le medecin tout puissant des corps et des ames, qui les guérissez par votre seule volonté, qui conduisez jusqu'au tombeau, et en retirez comme il vous plaît: Ceux que vous aimez sont malades; Accordez-nous dans votre miséricorde, par l'intercession de votre Pontife JEAN EVÊQUE de SENEZ, la santé de l'ame et du corps; mais celle de l'ame sans condition; parce que c'est votre volonté que nous vous la demandions toute notre vie, et que nous travaillions sans relâche à la guérir de ses passions et de ses péchez: et la santé du corps, autant qu'elle pourra servir à votre gloire, à la manifestation de la vérité, de l'innocence, et de la justice, et à notre salut. Vous qui vivez et regnez dans les siécles des siécles,

Amen.

Dieu éclaire l'ame et la guérit, aussi bien que le corps, par sa seule volonté: il commande, et il est obéï. Pss. XXV.



LE B. H. JEAN SOANEN

Eveque de Senés, né le 10 Janv. 1647. mort Apell.t a la Chaise Dieu le 25 Decemb. 1740.

PRIERE

O JESUS *Prince des Pasteurs et l'Ev. de n.s ames, qui ay.t scellé v.s même de votre sang l'excel.t témoignage que vous aviez rendu a la vérité, avez bien voulu dans ces tems malheureux de la lie des siécles nous susciter en la persōne de votre Serv.* JEAN *Evêq. de Senés, un imitateur de votre zéle, de votre charité, de votre fidélité constante jusqu'à la mort: qui avés rendu sa voix d'autant plus éclatante, que les liens que vous lui avés f.t la grace de porter, n'ont pû retenir en lui votre vérité captive; et qui le faites parler encore si puissam.t après sa mort p.r n.s instruire, nous animer, et n.s consoler: Accordez à votre Eglise des Ministres remplis du même esprit; et donnés leur ainsi qu'à nous, de suivre son exemple avec persévérance, d'estimer plus les opprobres et les ignominies que l'on soufre p.r vous, que tous les trésors du monde; et de demeurer si inviolablem.t attachés à votre vérité, que par elle nous parvenions à la véritable liberté des enfans de* DIEU *que v.s nous avés mérité par votre sang. Vous qui vivez et régnés dans l'Eternité.* AMEN.



le B.H. JEAN SOANEN Eveque de Senez presentant ses chaines a Jesus Christ

Vous avez rompu mes liens, je vous sacrifierai une hostie de loüanges. Ps. 115.

PRIERE

DAIGNEZ, ô mon Dieu, par les mérites des liens que votre St. Captif a portés pendant plus de treize années avec tant d'édification pour la déffence de vos vérités attaquées, rompre les chaînes de nos passions qui nous empêchent d'y demeurer fidèlement attachés, et nous délivrer de la captivité du péché qui fait notre misérable servitude. Donnez a ceux qui à son exemple ont perdu leur liberté pour ne pas manquer à la fidelité qu'ils vous doivent, la même constance, pour suporter toutes leurs peines, l'exil, et la prison avec perseverance jusqu'à la mort; et persuadez nos cœurs que nous ne serons véritablement libres que lors-que votre vérité nous aura délivrés. Par Jesus Christ Notre Sgr.

Ainsi-soit-il.

Ce n'est que par la grace de Jesus Christ que nous sommes a Dieu: grace souveraine: sans laquelle on ne peut jamais confesser Jesus Christ, et avec laquelle on ne le renie jamais. prop. IX.



de la Tunique du
saint Evesque de
Sens

Jean Soanen
oratorien
1647-1740
(Voir art. ds. Les
évêques et archevê-
ques de France 1682-
1801 par le P. Ar-
mand Jean
p. 200)



7964.- SENEZ - Alt. 780 m.
(Alpes de Haute-Provence)
Intérieur de la Cathédrale;
stalles et tapisseries du XVIe siècle

Les Editions MAR - 4, Bd de Cimiez - NICE

*



7965.- SENEZ - Alt. 780 m.
(Alpes de Haute-Provence)
Intérieur de la Cathédrale;
les tapisseries sont du XVIe siècle

Les Editions MAR - 4, Bd de Cimiez - NICE

*



2958 - SENEZ (B.A.) alt. 780 m.
La Cathédrale Romane du XIIIe S.
et son clocher

Les Editions « MAR » 4, Boulevard de Cimiez, Nice
Reproduction interdite - Imprimé en France



CB-40 - SENEZ (B.-A.). Alt. 780 m. - L'Eglise

Les Editions « MAR » 4, Bd de Cimiez - Nice
Fabrication Française - Reproduction interdite

Photo véritable



DA-97 - SENEZ (B.-A.), alt. 780 m
Intérieur de la Cathédrale
Tapisseries de Flandres et Aubusson

Les Editions « MAR », 4, bd de Cimiez - Nice
Photo véritable - Reproduction interdite



2959 - SENEZ (B.A.) alt. 780 m.
Vue générale

Les Editions "MAR", 4, Bd de Cimiez - Nice
Tél. 85 36 25 - 85 36 26 - Reproduction interdite

Jean Soanen　　M. 219

petit médaillon ovale dans encadrement carré et cartouche au bas

autour du cadre :　　3/4 sur sa gauche en évêque, pas de mains

Mre Jean Soanen, évesque de Senez né le 10 janvier 1641

dans le cartouche :

La sagesse l'a engagé dans un rude combat
afin qu'il demeurât victorieux ; elle ne l'a
point abandonné, et elle lui a donné un nom
éternel　(Sagesse X, 12, 13, 14)

Sans nom d'auteur

H 13
L. 7½　　du cliché entier

Marseille = Collection Arbaud, volume 175

Prière (imprimée) avec portrait au Bienh. Jean Soanen

Tableau historique des principaux événements de la vie du Bienheureux Jean Soanen, év. de Senez, brochure de 18 feuillets. A chaque page une gravure représentant un trait de la vie.

M. 219

Soanen

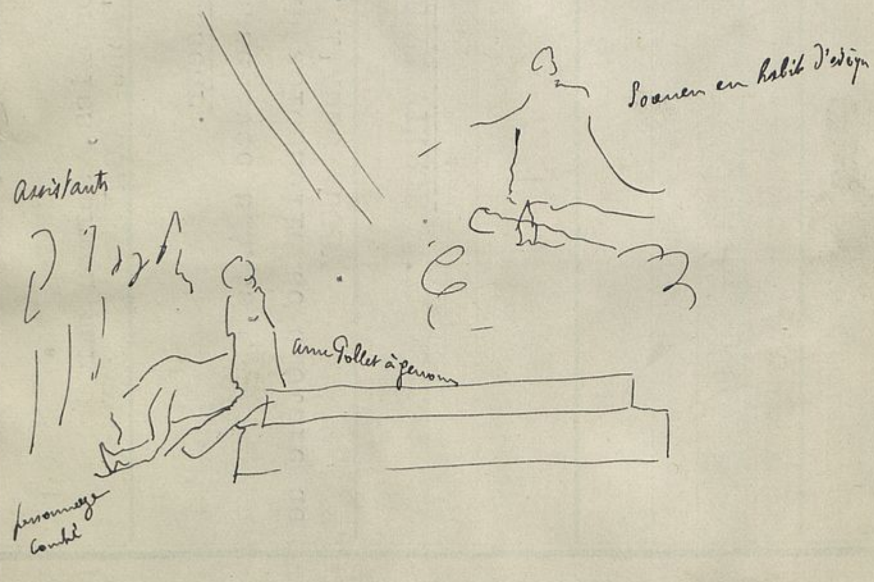
Tableau carré H. 24 1/2 sans nom d'auteur
L. 19

au bas on lit :

Marie Anne Pollet, guérie le 4 mai 1741 par l'intercession du
B.h. Jean Soanen évêque de Senez

Sapientia mendaces ostendit qui maculaverunt eum Sag. X 14

La sagesse a convaincu de mensonge ceux qui l'avaient déshonoré



Le Père Jean Soanen

M.M. 607, 2 Catalogue, N° 877 =

Jean Soanen, de Riom, entré à Paris en 1661, prêtre en 1671, évêque en 1696
mort en 1740

MM. 610 , **page** 93 , **N°** 518
Le Conf. Jean Soanen, laic
Né à Riom, 15 à 16 ans
Fils de Mathieu Soanen, procureur et Gilberte Simon
Humanités et rhétorique seulement
Entré à Paris le 15 , vêtu le 24 Nov 1661
Pension :

6 janvier 1647	Né à Riom fils de Mathieu Soanen, procureur et Gilberte Simon Humanités et rhétorique à Riom, pas de philosophie
15 Novembre 1661	entré à Paris
24 Nov. 1661	vêtu
1661 - 1662 –	Institution de Paris
1662 - 1663 –	
1663 - 1664 –	à Troyes, étudiant en physique
1664 - 1665 –	
1665 - 1666 –	
1666 - 1667 –	
1667 - 1668 –	à Troyes, régent de 3e
1668 - 1669 –	" régent de 2e
1669 - 1670 –	

M. 230 = Examen des Confrères de l'Institution 10 Sept. 1662

Jean Soanen, de Riom, Dioc. de Clermont, 16 ans
entré le 13, vêtu 24 Nov 1661, laic
a fait sa rhétorique seulement. Bon esprit, pieux, promet beaucoup.

1670 - 1671 -

1671 - 1672 -

1672 - 1673 -

1673 - 1674 -

1674 - 1675 -

1675 - 1676 -

1676 - 1677 -

1677 - 1678 -

1678 - 1679 -

1679 - 1680 -

1680 - 1681 -

1681 - 1682 -

1682 - 1683 -

1683 - 1684 -

Jean Soanen

Visites du collège de Troyes

– 13 octobre 1663 – Le Conf. Jean Soanen, étudiant en physique

– juillet 1668 – le Conf. Jean Soannen (sic) du diocèse de Clermont, âgé de 22 ans, entré en la Cong. le 11 Nov 1661, il enseigne la 3e

– 17 aout 1669 – régent en Humanités ou la 2e

Listes des assemblées
1672 Dieppe art
1675 S. Magloire
1678 Vienne
1681 Lyon
1684 Paris
1685 "
1687 "
1690 "
1693 "
Nommé évêque de Senez le 8 sept 1695

Le P. Armand Jean S.J. Les Evêques et archevêques de France depuis 1682 jusqu'à 1801
Paris. Picard 1891 in 8° page 200

" Jean Soanen, oratorien, prédicateur, janséniste.

Né à Riom le 6 janvier 1647, fils d'un procureur au présidial d'Auvergne et d'une nièce du P. Jacques Sirmond, S.J., il fit ses premières études dans sa ville natale, où les Oratoriens avaient un collège, et se rendit de là, en 1661, à l'Institution de l'Oratoire, dont Quesnel était alors directeur.

Après avoir étudié, il enseigna, prêcha même à la Cour, avec une véritable éloquence. Dans ses discours et son enseignement, il combattit le Jansénisme avec une grande vigueur. Nommé évêque de Senez le 8 sept 1695, il prêcha encore la station suivante de l'Avent à la cour.

Sacré le 1 juillet 1696 dans l'église de l'Oratoire à Paris, il prit aussitôt possession de son siège, ce qui ne l'empêcha pas de prêcher avec succès à Aix le carême de 1698, à Toulouse le carême de 1700. C'est lui qui fit le panégyrique de S. Augustin en 1705 devant l'assemblée du clergé, réunie aux Augustins de Paris.

Une rare simplicité dans sa manière de vivre lui permit de multiplier ses aumônes. Il exposa généreusement sa vie pour retirer le S. Sacrement du tabernacle, un jour de grande inondation.

Nouvelle Rev. de l'Hist
de l'Église de France
Janv.-Xbre 1944

Note sur "La collaboration
de Schaney aux Nouvelles
Ecclesiastiques
(Il y est particulièrement
question du P. Buguet
et du P. Reison)

✝

PAROISSE SAINT-EUSTACHE

Date Lundi 19 Juin 14 Heure 15

CONVOI 7 CLASSE N°

Noms Jacques Lemoblée

Age 59 ans + 16 Juin

Demeure 62 rue Tiquetonne

Messe Mardi 7h30 M. Léonnet

Conduite, M à

Assistance

Observations

« Vivit etiamnunc praesul senex in sua dioecesi assiduus. » (Gallia christiana T. III. p. 1264.)

Soanen avait mérité ces éloges jusqu'en 1713 ; il ne les méritait plus en 1723, quand s'imprimait le volume que nous venons de copier fidèlement. La bulle Unigenitus avait paru, était admise dans l'univers catholique et publiée dans un bon nombre de diocèses de France. Circonvenu par d'habiles sectaires, le vieil évêque, non seulement ne publia pas la Bulle, mais il se rangea parmi les appelants, renouvela plusieurs fois son appel, et finit par lancer, le 28 août 1726, une instruction pastorale tout à fait janséniste.

Cité au concile d'Embrun, il eut la hardiesse de s'y présenter en personne, d'employer pour se défendre tantôt les chicanes des plaideurs et les expédients du sophisme, tantôt la médisance ou même la calomnie. Il fut solennellement condamné et déclaré suspens de toute fonction épiscopale, et même sacerdotale ; sentence qui fut approuvée par le Souverain Pontife et que le Roi sanctionna.

Relégué à l'abbaye de la Chaise-Dieu, dans le diocèse de Clermont, Soanen, quoique déjà octogénaire, vécut encore 13 ans, résista aux exhortations de l'évêque diocésain, J.B. Massillon, son ancien confrère de l'Oratoire, ne cessa de recevoir la visite de pèlerins fanatiques ou de lire les écrits de ses partisans.

Mort à la Chaise-Dieu, sans repentir, le 25 X^bre 1740, aet. 94, a. 45.

Notes du P. Drouet « Impromptu de M. Soanen, évêque de Senez. Passant à
« Lambruisch, village de son diocèse, dans le cours de ses visites, lorsqu'il fut arrivé
» à la porte de l'église du lieu, une pièce de bois tomba sur lui et le blessa. Alors,
« levant les yeux, sans s'émouvoir : « Quid fecisti tibi, o vinea mea, dit-il,
« expectabam uvas et fecisti labruscas ! »

M^me Albert Le Roy : Correspondance de Quesnel, Paris, Perrin, 1900, 2 vol in 8

- T. I p 137, lettre de Quesnel à du Vaucel, 2 mars 1690 =

Vous nous apprendrez des nouvelles de votre prédicateur, quand vous écrirez à quelqu'un. (Soanen) J'ai toujours beaucoup estimé son talent et ses autres bonnes qualités, et je ne doute point que Dieu ne donne bénédiction à sa parole dans sa bouche. »

Lettre au P. du Breuil en février 1690 :

« Nous aurons à la Cour pour prédicateur un petit Père de l'Oratoire, nommé Soanen, qui prêche bien. »

T. I. p. 379 Quesnel à du Vaucel, 16 septembre 1695 =

« Je viens de recevoir la liste des évêchés donnés : Senez au P. Soanen, prédicateur de l'Oratoire. C'est « un enfant de Riom en Auvergne, parent du Père Sirmond

T. I. p. 390, Quesnel à du Vaucel, 21 octobre 1695 =

« Le P. Soanen est un petit politique, à qui le désir de faire fortune a fait tourner la tête. J'ai été son meilleur

« ami, et je crois que cela est fait pour toujours. Il m'a écrit plusieurs fois ici - La dernière fois que
« je lui écrivis, ce fut à l'occasion d'une maladie aigue et prompte qui pensa l'emporter. Je lui
« mandai que j'en avais de la joie et que j'avais eu, au contraire, de la douleur d'apprendre qu'il était
« sur la liste des évêchés; que j'espérais que cet accident lui ôterait du cœur toutes ces pensées d'élévation; que
« c'était apparemment la dernière fois que je lui écrirais parce que, s'il devenait une fois évêque, je prenais
« congé par avance de sa petite grandeur. etc. Il ne me répondit point et je lui ai tenu parole. »

En note : Quesnel jugera tout autrement, quelques années plus tard l'admirable caractère de M. de Senez, ce grand martyr du jansénisme, qui trouve de beaux accents indignés, lors des condamnations du P. Quesnel : « L'a-t-on cité ? écrit-il. L'a-t-on voulu ouïr ? C'est un innocent qu'ils veulent lapider et rendre hérétique
« pour avoir voulu dire trop de vérités. »

— T. II. p. 14 à du Vaucel, 28 mars 1698 =
« Je plains le P. Soanen, évêque de Senez qui est entré par la porte de la Cour et par ses complaisances pour le P. de
« la Chaise dans l'épiscopat. Il a prêché à Aix devant le Parlement. On me mande de là qu'il y a édifié par sa modestie
« autant que par ses prédications. Mais, en vérité, un évêque, qui entre dans un diocèse de la nature de celui-là, doit
« y trouver assez de besogne pour n'en devoir pas aller chercher chez ses voisins. S'il était sage, il ferait de deux choses
« l'une, ou de sortir du poste où il est mal entré, ou de renoncer au moins à tout dessein de translation et de se sacrifier
« par les travaux de son ministère. Mais bientôt, si Dieu ne lui fait une grande grâce, l'air se trouvera trop brûlant
« et il en faudra changer. »

page 19 en note :
Nous rencontrons pour la première fois ce nom d'un des plus grands parmi les 4 évêques jansénistes, appelants au futur concile de la Bulle Unigenitus promulguée contre le livre du P. Quesnel.

Colbert de Croissy, frère de M. de Torcy, ministre d'Etat, fut nommé à Montpellier en 1698. Rien ne put entamer sa fermeté. Il lutta durant tout son épiscopat contre les Jésuites, Rome, la Cour ; mais sa grande situation de fortune et de famille, son caractère aimable et plein de naturel, lui évitèrent le dur traitement que subit le pieux Soanen, déposé par le « conciliabule d'Embrun » et relégué à la Chaise-Dieu pendant de longues années.

— T. II. p. 141, Quesnel à M. Brunet, avocat, Bruxelles, 15 juin 1701. (Ce Brunet ira en 1703 à Bruxelles défendre Quesnel arrêté.)
« J'appréhende qu'on ne charge le petit évêque de Senez d'une oraison funèbre et que ce ne soit un sujet de
« tentation pour lui de demander un nouvel évêché. »

— T. II. p. 142 à Brunet, Bruxelles, 26 juin 1701 =
« Le pauvre petit prélat me fait grande compassion. Il faut plus d'un miracle, dans l'ordre tout miraculeux de
« la grâce, pour réparer le vice de l'entrée dans une dignité si sainte. C'est une racine corrompue dont les fruits
« ne peuvent être que mauvais. J'ai 99 fois la pensée d'écrire au petit prélat ; mais j'ai bien peur que le cœur ne
« soit fermé à la volonté. »

— p. 329 en note
L'apparition de la Bulle souleva un immense mouvement de révolte. « Ce monument éternel de la faillibilité du pape », suivant l'expression de d'Aguesseau, mit en émoi tout le clergé de France. Soanen, év. de Senez, appelle ce nouveau décret « une vraie tempête » – « Elle est affreuse et horrible » gémit du Vaucel et Gaston de Noailles, évêque de Châlons, écrit à son frère « La constitution fait ici beaucoup de bruit ; elle y révolte les esprits. » (Bibl. N. ms. 23206) L'évêque de Pamiers dit que « la constitution est mauvaise » Mrs de Mirepoix, de Boulogne et de Montpellier poussent des clameurs. Seuls les 3 consultants du parti molinistes, Tellier, Bissy et le secrétaire d'Etat Voisin, puis Fénelon « l'ange Gabriel de la Bulle » selon le joli mot de Michelet, se déclarent ses champions dès le premier jour.

— p. 333. Quesnel au P. Ruffin, 26 janvier 1714 =
« L'évêque de Senez, le P. Soanen, arriva, le 13, à Paris, à une portière de la diligence de Lyon, où il était incognito.
« Il dit qu'il serait venu à pied, son bâton à la main, s'il n'avait point trouvé d'autre voie. Il est bien résolu de
« défendre la vérité aux dépens de tout. Comme il a le don de la parole, il sera utile à la cause de Dieu. Il ne faut pas
« douter qu'il ne se joigne à M. l'archevêque de Paris. J'aurai bien de la joie qu'il se serve de cette occasion pour réparer
« les défauts de sa vocation et ceux de la dispensation de la parole de Dieu, car je l'aime tendrement et je crois qu'il
« m'aime de même. »

En note. Soanen fut le seul qui parla dans l'assemblée des évêques en faveur de Quesnel. Un évêque marquant sa surprise de lui voir prendre le parti d'un homme abandonné de tout le monde : « C'est le parti d'un innocent que je prends, lui répondit ferme M. de Senez. » (Lettre de Petitpied de Vaudreuil du 12 fév. 1714 – Amersfoort, boîte R.)

— Page 370 – Quesnel à Soanen, évêque de Senez, Amsterdam 1717

« Je ne saurais, mon très cher et honoré Seigneur, vous exprimer la joie que m'a causée votre
« dernière lettre. La tendresse de votre aimable cœur s'y était répandue tout entière et la respectueuse
« tendresse du mien en recevait cette effusion cordiale ; il s'en est fait un mélange de douceur que je sens mieux
« que je ne le puis dire. que ne suis-je plus proche de vous ? J'irais mourir entre vos bras et avec votre
« bénédiction pastorale. Je crois qu'il ira vers vos quartiers deux novices du même ordre que ceux qui
« ont passé, il y a qq. temps au pied de votre château ; je crois qu'ils sont en chemin. Vous aurez, s'il vous plaît,
« charité pour eux, en cas de besoin. On m'a fait une description de votre solitude, qui n'a rien de charmant
« selon l'homme ; mais, moins l'homme y trouve de satisfaction humaine, plus il y en a pour lui selon Dieu.

« Je suis dans une grande ville ; mais j'y suis assez solitaire. Je suis, toute la semaine, enfermé dans un
« petit trou de cabinet, j'en sors le dimanche et les fêtes pour aller à vêpres, tantôt chez un pasteur, tantôt
« chez un autre ; car, pour la messe et les heures canoniales, nous avons une chapelle domestique, où nous
« récitons en commun chaque office à son heure. Nous recevons, deux fois la semaine, des nouvelles de Paris,
« et nous recevons les nouvelles et les nouveautés assez exactement. Elles sont tristes, ces nouvelles ; la
« division augmente et éclate, et nous sommes à la veille de voir un grand scandale dans l'Église de
« Dieu, si lui, qui est la charité et l'unité, ne fait renaître l'amour de l'une et de l'autre dans le cœur
« de ceux qui prêchent la division et le schisme. On croit qu'il y aura bientôt 50 évêques qui suivront cet
« esprit. Les trois <u>avertissements</u> de M. de Soissons (Languet de Gergy) sont de vrais tocsins ; ils ont beaucoup
« d'art et d'<u>artifices</u> ; mais le fond en est très faible. On fait une nouvelle impression des <u>Hexaples</u>, mais fort
« augmentée ; et c'est un ouvrage tout nouveau de 4 ou 5 volumes in 4. Je ne sais ce qui pourrait empêcher
« que les 4 évêques appelants ne l'autorisassent par un témoignage qui serait à la tête. Cet ouvrage sera une pleine
« justification du livre des <u>Réflexions morales</u>. Mais ce dernier, Monseigneur, ne serait-ce pas une chose utile que
« quelques évêques laissent après leur mort une approbation ? Il serait de la justice que ceux qui l'ont condamné,
« et qui en reconnaissent présentement la catholicité, en rendissent qq. témoignage en public, pour effacer la
« flétrissure qu'une condamnation, telle quelle, laisse sur le livre. J'ai ajouté plusieurs réflexions à la marge
« de mon exemplaire in 8° ; je pourrai en faire faire une nouvelle édition, ou on pourrait la faire après ma
« mort, qui arrivera peut-être, selon toutes les apparences, dans ce pays. Je sais que diverses personnes ont parlé
« en plusieurs occasions au prince régent de me laisser revenir ; il répond qu'il n'est pas encore temps, que cela n'est
« pas encore mûr. Je n'ai donné charge à personne d'en parler ; au contraire, j'ai prié mon frère de n'en point
« parler. Il l'a fait une fois à mon insu, ayant quelque accès auprès du prince et il en a eu la réponse que je viens d'avoir
« l'honneur de vous marquer, mon très honoré Seigneur.

M. Petitpied m'écrit qu'il y a de grandes difficultés. Je ne sais d'où elles peuvent naître. Je n'ai jamais reçu
« ni lettre de bannissement ou de relégation. J'ai droit de rentrer dans ma patrie et, si j'avais eu bien envie
« d'y retourner, j'y serais allé sans crainte. Mais je vous dirai sincèrement que j'appréhende plus d'y retourner que de
« demeurer ici ; au moins je n'y voudrais être qu'incognito et en état de n'être point accablé par le ~~mo~~ monde. A 84 ans
« dans 6 ou 7 mois, ce n'est pas la peine de déménager ; il vaut mieux se ~~p~~ préparer au grand déménagement et il
« est plus avantageux de partir d'ici avec la consolation de mourir extorris pro Christo qu'au milieu des amis,
« du monde et des douceurs de la patrie.

« Si on vous a envoyé l'Appel de l'Université de Paris, vous en aurez été bien content, Monseigneur, et vous y
« aurez vu, je crois, avec plaisir comment elle a pris fait et cause pour moi. De plus, la pièce est admirable, bien faite,
« et fait beaucoup d'honneur à cette Université.

« Adieu, mon très cher et très honoré Seigneur, je me colle à votre cœur et je me jette à vos pieds et je baise avec
« un profond respect la main avec laquelle je vous supplie de me donner votre sainte bénédiction. Je vous la demande
« aussi pour notre petite église domestique, qui est pleine d'une tendre vénération pour vous. M. Fouillou, dont
« vous avez pu entendre parler, n'y est pas ; il a passé l'hiver à Utrecht et j'ai passé deux mois de l'automne avec lui. »

Voici un passage de la lettre inédite de Soanen à Quesnel (Amersfoort, boîte E. Soanen II, a.)
« Que Dieu fortifie toujours et votre patience contre les calomnies de ceux qui vous haïssent, et, encore plus, votre
« humilité contre les louanges de ceux qui vous aiment ! Les applaudissements des gens de bien sont une tentation plus
« dangereuse que tous les opprobres des méchants. Il vous défendra contre les uns et les autres parce que sa cause devient
« la vôtre. Ni les flèches lancées contre vous durant le jour, ni les souterrains creusés dans les ténèbres ne pourront
« vous nuire et sa vérité sera votre bouclier. Aimons la jusqu'à la mort. S'il faut périr, périssons pour elle.
« Notre perte à tous sera un gain. »

— page 377 en note =

Colbert de Croissy, évêque de Montpellier, Soanen évêque de Senez, La Broue évêque de Mirepoix, et de Langle évêque de Boulogne avaient donné lecture de leur appel, en Sorbonne, le 5 mars 1717. La Faculté ayant adhéré avec empressement, le régent sévit contre les opposants et Petitpied peut s'écrier avec indignation : « les 4 évêques obligés de sortir de Paris, le syndic exilé, l'école de Sorbonne fermée, les notaires à la Bastille ! quoi donc, le P. Tellier est-il redevenu le chef du conseil de conscience ? Quel mystère y a-t-il dans toute cette conduite ?

(Amersfoort, boîte W.)

— page 435 Quesnel à Soanen, peu de temps avant sa mort.

« Je m'étais attendu à avoir l'honneur de vous écrire, mon très cher et très honoré Seigneur, par un voyageur qui partit de cette ville avant le carême pour aller en vos quartiers ; mais ce bon homme a eu si peu d'instinct qu'il est parti sans nous venir voir, ni demander si je n'avais rien à mander sur la route.

« J'aurais eu l'honneur de vous remercier dès lors de la lettre si obligeante, si tendre, si cordiale, si consolante dont vous m'aviez honoré l'année dernière. Votre bon cœur y était tout entier et j'y ai respiré la bonne odeur de l'amitié que vous m'y conservez toujours et que je suis assuré que vous emporterez avec vous dans le ciel, quand il plaira à Dieu de vous y appeler. Ne trouvez pas mauvais, mon très cher seigneur, si nous le prions que ce ne soit pas encore si tôt. Notre église gallicane a si peu d'évêques qui soient vraiment les amis de l'Époux et qui lui prêtent leur voix pour annoncer les adorables vérités aux peuples, que ceux à qui il a fait cette grâce, doivent souffrir que nous demandions la prolongation de leur exil et de leurs travaux. Votre exil est double, il est vrai, mon très aimable Père et Seigneur, et il y en a beaucoup qui, étant tout de la terre, sentiraient plus vivement l'exil qui les éloigne de la cour que celui qui les tient captifs sur les fleuves de Babylone et dans une terre étrangère, à l'égard du Seigneur. Mais vous louez Dieu de ce qu'il n'a pas permis que vous fussiez exposé aux vents contagieux de la Cour, vents orageux qui sont capables de déraciner et renverser les cèdres du Liban et d'exciter dans les cœurs les tempêtes des passions de l'ambition et de toutes les démarches politiques qui peuvent servir à leurs desseins. Vous les auriez combattues, j'en ai grande confiance ; mais, dans la certitude de notre faiblesse et l'incertitude de la victoire, c'est une grâce singulière que de n'être pas exposé au danger.

« Nous avons un nouvel évêque qui est de la communauté de l'Oratoire (Massillon) et dont le diocèse a grand besoin de sa présence. Je ne vois pas qu'il se presse d'y aller. Il a été reçu de l'Académie française ; je ne sais à quoi cela est bon, soit pour lui, soit pour l'Académie, s'il fait état de résider au milieu de son troupeau, comme il est obligé. De plus, il s'est lié, dit-on, avec l'archevêque de Bordeaux (Bazin de Besons) pour faire un tiers parti entre les appelants et les séparants, plus favorable néanmoins aux premiers qu'aux seconds. Ce sont de nouveaux liens qu'on se fait pour s'attacher à la Cour et pour favoriser de pernicieuses propositions d'accommodements, ou plutôt d'amusements ou de tergiversations. Depuis près de 6 ans qu'on en propose, il paraît bien que Dieu n'y a point donné sa bénédiction, puisque aucun n'a réussi et qu'ils n'ont servi qu'à faire perdre de grands avantages à la vérité et à refroidir le zèle de plusieurs évêques bien disposés. Cette dernière proposition servira de même à faire une pernicieuse diversion pour les politiques qui jugeront qu'un tiers parti n'est pas désagréable à la Cour et qu'il fabrique les inclinations du prince régent à la préférence à celui des appelants. Le prince, qu'on flattera de l'espérance que les deux autres partis s'y pourront réunir, empêchera l'appel de la nation et arrêtera tout ce qu'on pourrait faire de rigoureux contre la Constitution et tout ce qui serait favorable à la cause de Quesnel.

« À propos de ce Père, il paraît ~~que~~, comme on l'écrit de Brabant, une Réponse de lui à quelques accusations de plusieurs évêques contre lui. La première pièce qui compose ses différentes réponses est une lettre à un évêque qu'il ne connaît pas. Quelques uns croient que c'est à l'évêque de Châlons ; il est plus probable que c'est l'évêque de Senez, avec qui ce Père a été autrefois lié dans l'Oratoire. Comme vos amis vous auront envoyé ou vous enverront ce nouvel ouvrage, je ne vous en dirai pas, Monseigneur, davantage.

« Les personnes qui ont vu ce Père à Amsterdam depuis peu, rapportent qu'il se porte encore fort bien, quoiqu'il ait près de 85 ans accomplis. Il y a apparence qu'il laissera là ses os et il paraît s'y attendre. Plusieurs personnes ont fait des efforts auprès du prince régent pour obtenir que son altesse royale consentît à son retour en France ; mais ce prince n'a pas voulu jusqu'à présent y donner les mains. Je ne le tiens pas trop malheureux ; il est en pays de liberté, hors la portée de ses ennemis, éloigné de tous ces chercheurs d'accommodements qui pourraient lui en faire des propositions dont le refus le rendrait plus odieux. »

Marseille = Collection Arbaud =

Mss. in 8 de 177 feuillets : titre de dos : Condamnation de M. de Senez =

Histoire de la Condamnation de M. l'évêque de Senez par les Prélats assemblés à Embrun 1727

Sommaire : Ch. I. Tentatives inutiles pour obtenir de la Cour la permission de tenir des Conciles provinciaux contre les Evêques appelants. Le changement de ministère fait espérer d'y réussir. On attaque d'abord l'évêque de Senez avant d'en venir à M. de Montpellier que l'on avait en vue principalement.

Texte : L'ancien usage de tenir des Conciles provinciaux était comme oublié

Ch XX et dernier finit par une lettre de Mgr Guiqueran de Beaujeu au roi du 8 X. 1727

M. 175 contient :

- Mandement (copie) contenant les règles de la religion dans le danger de la peste, oct. 1720
- Lettre signée du 3 mars 1735, peu importante
- Lettre autographe du 27 janvier 1739 à M. Pacelle, lettre de félicitation assez importante
- lettre d'ordination de sous diacre à un confrère de la Doctrine chrétienne
- Prière (imprimée) avec portrait du Bienheureux Jean Soanen

Vente Montherot, Paris, Mai 1880, N° 96

Histoire de la condamnation de Mgr l'Evêque de Senez par les prélats assemblés à Ambrun en 1727, petit in 4 de 117 ff basane, manuscrit du 17 siècle

Marseille = Collection Arbaud =

Mss. in 8 de 177 feuillets : titre de dos : Condamnation de M. de Senez =

Histoire de la Condamnation de M. l'évêque de Senez par les Prélats assemblés à Embrun 1727

Sommaire : Ch. I. Tentatives inutiles pour obtenir de la Cour la permission de tenir des Conciles provinciaux contre les Evêques appelants. Le changement de ministère fait espérer d'y réussir. On attaque d'abord l'évêque de Senez avant d'en venir à M. de Montpellier que l'on avait en vue principalement.

Texte : L'ancien usage de tenir des Conciles provinciaux était comme oublié

Ch XX et dernier finit par une lettre de Mgr Guiqueran de Beaujeu au roi du 8 X. 1727

M. 175 contient :
- Mandement (copie) contenant les règles de la religion dans le danger de la peste, Oct. 1720
- Lettre signée du 3 mars 1735, peu importante
- Lettre autographe du 27 janvier 1739 à M. Pacelle, lettre de félicitation assez importante
- lettre d'ordination de sous diacre à un confrère de la Doctrine chrétienne
- Prière (imprimée) avec portrait du Bienheureux Jean Soanen

Vente Montherot, Paris, Mai 1880, N° 96

Histoire de la condamnation de Mgr l'Evêque de Senez par les prélats assemblés à Ambrun en 1727, petit in 4 de 117 ff basane, manuscrit du 17 siècle

Jean Soanen

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Orat. t. V. p. 117. (Bibl. Nle fonds fr. 25.685)

Jean Soanen, fils de Mathieu Soanen, procureur et de Gilberte Sirmond, né à Riom, diocèse de Clermont, fut reçu à l'Oratoire le 24 Nov. 1661, âgé de 24 ans, mort à la Chaise-Dieu le 24 Xbre 1740.

Il fut nommé par le roi évêque de Senez, à la sollicitation de Mme la marquise de la Chaise, nièce du R.P. de la Chaise, jésuite, confesseur du roi, qu'il dirigeait et dont il fit le mariage. Outre que les Jésuites, frappés de la réputation que ce grand homme s'était acquise à juste titre par ses sermons, n'étaient pas fâchés de le reléguer dans une province où son éloquence et son grand talent pour la chaire leur porteraient moins d'ombrage.

Jean Soanès, évêque de Senez, était fils de Mathieu Soanen, procureur au présidial de Riom en Auvergne et de Gilberte Sirmond, nièce du savant Jacques Sirmond S.J. Il naquit à Riom le 6 janvier 1647 et fit ses humanités avec succès dans sa patrie sous les Pères de l'Oratoire. Il entra en 1661 dans leur Congrégation à Paris, où il prit le P. Quesnel pour son confesseur. Au sortir de l'Institution, il enseigna les humanités et la rhétorique en plusieurs villes de province et se livra ensuite au ministère de la chaire pour lequel il avait beaucoup de talent. Ayant prêché à Lyon, Orléans, Paris avec applaudissement, il fut souhaité à la Cour. Il y prêcha les carêmes de 1686 et 1688. Qq. temps après il était nommé à l'évêché de Senez où il s'acquit une grande vénération par sa charité envers les pauvres, par la régularité de ses moeurs et par l'austérité de sa vie.

Dans la suite, ayant appelé de la Bulle Unigenitus au futur concile, n'ayant voulu entendre à aucun accommodement à ce sujet, il publia une instruction pastorale où il rendait compte à ses diocésains de la conduite qu'il avait tenue par rapport à cette Bulle. Ce fut à l'occasion de cette instruction pastorale, qui fit grand bruit, que se tint en 1727

Jean Soanen

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Orat. T. V. p. 117. (Bibl. Nle fonds fr. 25.685)

Jean Soanen, fils de Mathieu Soanen, procureur et de Gilberte Sirmond, né à Riom, diocèse de Clermont, fut reçu à l'Oratoire le 24 Nov. 1661, âgé de 24 ans, mort à la Chaise-Dieu le 24 Xbre 1740.

Il fut nommé par le roi évêque de Senez, à la sollicitation de Mme la marquise de la Chaise, nièce du R. P. de la Chaise, jésuite, confesseur du roi, qu'il dirigeait et dont il fit le mariage. Outre que les Jésuites, frappés de la réputation que ce grand homme s'était acquise à juste titre par ses sermons, n'étaient pas fâchés de le reléguer dans une province où son éloquence et son grand talent pour la chaire leur porteraient moins d'ombrage.

Jean Soanès, évêque de Senez, était fils de Mathieu Soanen, procureur au présidial de Riom en Auvergne et de Gilberte Sirmond, nièce du savant Jacques Sirmond S. J. Il naquit à Riom le 6 janvier 1647 et fit ses humanités avec succès dans sa patrie sous les Pères de l'Oratoire. Il entra en 1661 dans leur Congrégation à Paris, où il prit le P. Quesnel pour son confesseur. Au sortir de l'Institution, il enseigna les humanités et la rhétorique en plusieurs villes de province et se livra ensuite au ministère de la chaire pour lequel il avait beaucoup de talent. Ayant prêché à Lyon, Orléans, Paris avec applaudissement, il fut souhaité à la Cour. Il y prêcha les carêmes de 1686 et 1688. Qq. temps après il était nommé à l'évêché de Senez où il s'acquit une grande vénération par sa charité envers les pauvres, par la régularité de ses moeurs et par l'austérité de sa vie.

Dans la suite, ayant appelé de la Bulle Unigenitus au futur concile, n'ayant voulu entendre à aucun accommodement à ce sujet, il publia une instruction pastorale où il rendait compte à ses diocésains de la conduite qu'il avait tenue par rapport à cette Bulle. Ce fut à l'occasion de cette instruction pastorale, qui fit grand bruit, que se tint en 1727

le fameux concile d'Embrun, où M. de Tencin le fit condamner comme ~~téméraire~~,

téméraire, scandaleux .. etc. Il fit suspendre M. de Senez de toute fonction sacerdotale. ~~Après la~~

Après la tenue du concile, M. Soanen fut exilé à la Chaise-Dieu où il mourut le 25 Xbre 1740.

On a de lui des Instructions pastorales, des Mandements, des lettres qui ont été imprimées avec

sa Vie en 6 vol. in 4°.

A. A.

Il prêcha, dans l'assemblée du clergé en 1705, où il était député, le sermon de la Pentecôte et ~~le~~

le panégyrique de St Augustin. Il a même prêché depuis plusieurs avents et carêmes comme

au Parlement d'Aix.

Il était fort assidu dans son diocèse et fort appliqué à ses devoirs, très poli d'ailleurs et très aimable.

Etant à l'Oratoire, il était souvent député du roi aux assemblées de cette congrégation. Le P. de Ste

Ste Marthe se défiait de lui; mais, depuis qu'il fut évêque, il ne s'est jamais démenti.

Soanen

Angerville : *Vie privée de Louis XV*, Londres, Lyton, 1781 4 vol. in 12. — T. I. p. 156. et suivantes.

Croyant n'agir que d'après lui-même, le cardinal Fleury céda trop à l'impulsion des Jésuites, et le cours de son ministère ne fut pas assez long pour calmer des troubles qu'il ne fit qu'exciter et accroître par les persécutions. L'accommodement ménagé par les premiers auprès du cardinal de Noailles, donnant encore une grande consistance au parti des opposants, il fit négocier auprès du prélat, dans l'espoir que ce vieillard ne résisterait pas à tant d'attaques, et tandis que 30 curés de Paris faisaient un mémoire pour l'en détourner, afin de mieux l'ébranler, il voulut le frapper d'un grand exemple ; il engagea le Roi à permettre à l'archevêque d'Embrun d'assembler un concile provincial dans son palais, pour y traiter et discuter des affaires qui intéressaient la religion et les dogmes de la foi. Les évêques de Senez, de Gap, de Bellay, de Fréjus, de Vence, de Sisteron, de Glandève, d'Autun, de Viviers, d'Apt, de Valence, de Grenoble, de Grasse et de Marseille eurent ordre de s'y rendre. Cette assemblée, dont il n'y avait pas eu ~~trace~~ de pareille depuis le concile de Trente, qui n'en était d'ailleurs qu'une faible image, était cependant imposante pour les fidèles simples ; elle les consolait par l'espoir de se voir raffermis dans leur foi ; elle leur rappelait les temps de la primitive église. Hélas ! ces temps étaient bien changés ; des menées sourdes et odieuses avaient provoqué le prétendu concile : elles furent bientôt découvertes, et le firent appeler le brigandage d'Embrun. L'ouverture s'en étant faite, l'abbé d'Hugues, promoteur, y dénonça l'Instruction pastorale de M. de Soanen, évêque de Senez, du 28 août 1726, comme contenant des maximes séditieuses et des erreurs capitales ; comme étant injurieuse à la bulle *Unigenitus*, et comme recommandant la lecture du livre des *Réflexions morales* du Père Quesnel, défendue par cette Bulle et par le corps des évêques. Le prélat accusé eut le courage de reconnaître son ouvrage, de l'avouer, de soutenir que les propositions qu'il contenait, étaient conformes à ses sentiments, de déclarer qu'il ne pouvait pas s'en départir. Cette noble et respectable conduite n'eut pas l'effet qu'elle devait produire ; le concile, que n'inspirait pas le St. Esprit, mais que guidait le gouvernement, rendit une sentence, qui condamnait l'écrit de M. de Senez, conformément à la dénonciation, qui ordonnait que son auteur, sur le refus de le rétracter, serait suspens de tout pouvoir et juridiction épiscopale. Il nomma pour vicaire-général, pendant le dit interdit, l'abbé Saléon, docteur en théologie, auquel il enjoignit d'exiger de tous les curés du diocèse de Senez la signature du formulaire d'Alexandre 7 et de faire publier la constitution *Unigenitus*.

M. de Soanen ne crut pas devoir se soumettre à ce jugement. Il protesta contre et interjeta appel au Pape et au futur concile général ; ce qui le fit reléguer par le roi à l'abbaye de la Chaise-Dieu dans les montagnes d'Auvergne. Ce prélat, plus grand dans son exil que sur son siège épiscopal, montra jusqu'à la fin une fermeté qui le rendit un héros dans son parti et le fit admirer de ceux même qui n'avaient pas sa façon de penser. Il y termina quelques années après sa carrière.

L'affaire n'en resta pas là : douze évêques, à la tête desquels était le cardinal de Noailles, écrivirent une Lettre au roi, où ils se plaignirent du jugement du concile et les avocats de Paris publièrent une consultation conforme. Celle-ci fut bientôt supprimée, comme contenant des propositions opposées à la doctrine de l'Eglise, injurieuses à son autorité et contraires aux lois de l'Etat ; et la meilleure réponse qu'on pût faire à la première, fut la défection du chef, qui ~~fut~~ six mois après, par un mandement, accepta la constitution Unigenitus (11 oct. 1728) condamna le livre des *Réflexions morales* et les 101 propositions qui en avaient été extraites, révoqua son Instruction pastorale du 14 janvier 1719 et tout ce qui avait été publié en son nom de contraire à la présente acceptation.

C'est ainsi que le cardinal de Noailles, jusque-là respectable par sa place, par sa naissance, par son âge, estimable par son mérite, par la droiture de ses intentions, par la pureté de ses mœurs, ternit en un instant le cours de 40 ans de gloire. La comparaison de la conduite de M. de Soanen avec la sienne, ne fit que rendre sa faiblesse plus sensible : il tomba et mourut dans le mépris au bout de six mois. Le chagrin ne contribua pas peu à précipiter sa fin, car le triomphe même que lui décernèrent les constituants, dut lui faire sentir encore plus la honte de sa démarche.

Voir : Blampignon = Correspondance de Massillon p. 260, 261, 264, 273, 276, 278

Bicaïs = Notice de l'Oratoire de France = [Ms. d'Aix, T. II. p. 454
Copie de la Bib. Nle, T. III. p. 303.

Jean Soanen, fils d'un procureur au présidial de Riom et de Gilberte Sirmond, nièce du savant jésuite de ce nom qui fut confesseur de Louis XIII, vint au monde en 1647. Ses parents eurent grand soin de son éducation et lui firent faire ses humanités au collège oratorien de leur ville, où il se distingua par sa modestie, sa piété et ses talents. Lorsqu'il eut fini sa rhétorique, les Jésuites de Billom qui, à cause de son grand oncle, croyaient avoir des droits sur lui, voulurent l'attirer dans leur société ; mais il préféra entrer à l'Oratoire dont il prit l'habit en 1661. Au sortir de son institution faite à Paris sous la conduite du P. Quesnel, qui en était directeur, il alla étudier en philosophie à Troyes et après avoir enseigné avec un succès rare les humanités et la rhétorique dans les collèges de N. D. d. Grâces en Forez, Troyes, Beaune, Dieppe, Riom, on l'envoya étudier en théologie au séminaire de St Magloire. Pendant le séjour qu'il fit dans cette maison, il reçut les saints ordres et fut élevé à la prêtrise. Dès lors il renonça entièrement à l'étude des belles-lettres pour s'appliquer au ministère de la chaire pour lequel il avait beaucoup de talent.

C'est principalement à Vienne, où il avait été envoyé en 1676 avec le P. Coqueri pour jeter les premiers fondements du séminaire que M. de Villars venait de confier à l'Oratoire, qu'il se prépara à cette auguste fonction. C'est là aussi qu'il fit ses premiers essais. Étant passé, trois ans après, de Vienne à Lyon, il parut avec distinction dans l'église de sa Congrégation. Sa réputation engagea les dames de l'abbaye de St Pierre à lui donner en 1681 la station du carême de leur église. L'année suivante, il prêcha à Orléans, d'où s'étant rendu à Paris, il y remplit pendant plusieurs années les premières stations de cette capitale et deux fois celle de N. Dame. Partout où le Père Soanen prêcha, il fut écouté comme un homme rare, qui annonçait la parole de Dieu avec cette force, cette onction et cette majesté qui en font le principal caractère et qu'on trouve avec tant de plaisir dans les discours anciens et modernes des plus célèbres orateurs du christianisme. Aussi était-il un des 4 prédicateurs les plus distingués de l'Oratoire, qu'on appelait communément les 4 évangélistes (Honoré Quiqueran de Beaujeu, Mathieu Hubert, Pompone Guibert, Jean Soanen) Ses succès le firent souhaiter à la Cour, il y prêcha les carêmes de 1686 et 1688 et obtint tous les suffrages. Louis XIV ne l'entendait jamais sans être sensiblement frappé des vérités fortes et pathétiques qu'il lui annonçait. Il l'appelait la trompette du ciel. Il fut surtout frappé d'un sermon qu'il donna contre les spectacles et il ne put s'empêcher de verser des larmes en lisant l'oraison funèbre de Marie Thérèse d'Autriche, son épouse, que cet orateur avait prononcée par son ordre en 1683.

Ce prince qui mit toujours au nombre de ses devoirs celui d'encourager les talents et de récompenser le mérite dans tous les états, n'oublia pas dans la distribution de ses faveurs un homme qui faisait tant d'honneur au ministère

de la chaire par ses vertus et par son éloquence. Le Père Soanen fut donc nommé à l'évêché de Senez au mois de sept. 1695. On lui avait d'abord offert celui de Viviers; mais il le refusa par cette raison que Viviers est situé sur une grande route et que son revenu, le patrimoine des pauvres, se consumerait à représenter. Il préféra l'évêché de Senez peu riche, mais isolé. Le roi, en marquant au Pape les motifs qui l'avaient porté à nommer un tel sujet à cet évêché, lui disait: « La piété exemplaire, sa « profonde doctrine et sa probité jointes à un talent de la prédication qu'il possède éminemment et dont nous avons été souvent « édifiés, ne nous laissent aucun lieu de douter qu'il ne rende ses services à l'Eglise avec beaucoup de zèle et d'application et qu'il « ne remplisse dignement toutes les fonctions épiscopales. »

Cependant, avant que de le voir s'éloigner de la Cour, le monarque fut bien aise de lui entendre encore prêcher l'Avent dans sa chapelle. Le P. Soanen parut en chaire en habit de l'Oratoire, sans rochet ni camail. Le maréchal de la Feuillade, choqué de cet extérieur qu'il regardait comme une affectation, en parla librement au roi; mais Sa Majesté témoigna qu'elle n'en avait que plus d'estime pour le prédicateur à qui sa nouvelle dignité ne faisait pas oublier son premier état. Ayant enfin reçu ses Bulles, il fut sacré dans l'église de sa Congrégation le 1 juillet 1696 par le cardinal de Noailles, assisté des évêques de Vence et de Glandève (M. de Villeneuve-Vence et de Cabanes) et bientôt après il se disposa à se rendre dans son diocèse où il était désiré et attendu avec la plus grande impatience.

Lorsqu'il y fut arrivé, les consuls de Castellane se présentèrent pour l'introduire sous le dais, selon l'usage; mais il refusa constamment cet honneur, en disant que le dais était destiné pour le roi des rois et non pour un faible mortel comme lui. A peine ce nouveau pasteur fut-il connu de son troupeau, que partout on se félicita de le posséder. On admira principalement en lui une grande modestie, beaucoup de désintéressement, un zèle apostolique et une fermeté admirable. Il est vrai que vu les vices et les abus que le relâchement et la superstition avaient laissé introduire dans son diocèse, il ne fallait rien moins qu'un évêque tel que lui pour ramener chacun à son devoir et rétablir l'ordre et la piété dans tous les états. Sitôt que M. Soanen eut connu le mal, il s'occupa sérieusement du remède qu'il fallait y apporter. Pour donner l'exemple il commença par régler sa propre maison, qu'il composa d'un aumônier, d'un homme d'affaires et de 3 personnes pour le servir. Il n'était distingué de ses curés et des autres ecclésiastiques que par la couleur de son habit. Ses meubles étaient simples, ses domestiques morigénés, sa table frugale et toujours assaisonnée par la divine parole. On sentait en entrant dans son palais un air de sainteté, qui le rendait vénérable. Il pensa ensuite à relever la discipline ecclésiastique et fixa à si peu de choses les expéditions qui se faisaient au secrétariat de l'évêché qu'on peut bien dire avec un auteur de sa vie, qu'elles se faisaient gratuitement. Il assemblait son synode tous les ans, le premier mardi après la quinzaine de Pâques, et chaque fois il parlait à ses prêtres avec une éloquence et une onction dignes des premiers évêques. Il indiqua des conférences où il se rendait en personne et fit des visites fréquentes dans ses paroisses sans être à charge à personne. Pasteur vigilant envers son troupeau, il négligea rien pour éloigner les scandales qui auraient

par lui mise et il vint à bout par son zèle et sa fermeté de détruire les abus les plus enracinés. Il est vrai qu'il lui en coûta bien des peines et des chagrins. Sa vie même fut exposée plus d'une fois aux plus grands dangers; mais il en fut amplement dédommagé par la consolation qu'il eut de voir qu'il n'avait pas travaillé en vain.

Plein de charité pour les pauvres, il se regardait comme leur père, leur donnait un libre accès auprès de lui et entrait dans tout le détail de leurs besoins. Son économie le mettait en état de faire beaucoup de charité, quoique son revenu fût très médiocre. Un pauvre s'étant présenté à lui sur le chemin d'Aix et le charitable évêque ne trouvant plus d'argent dans sa bourse, il lui donna sa bague, que son aumônier racheta secrètement. Un riche prélat le plaignant un jour de la modicité de sa fortune : « Sachez, Monseigneur, lui répondit-il, que, quoique mon évêché soit de peu de valeur en comparaison du vôtre, il me reste encore à la fin de l'année plus de la moitié de mon revenu pour les besoins des pauvres. »

Il n'était pas moins attentif aux besoins de ceux qui lui étaient unis dans le sacerdoce. Comme il avait pris des moyens efficaces pour en faire des ministres qui réunissent la piété à la science, il n'omit rien non plus pour leur procurer une honnête aisance; et lorsque, devenus vieux ou infirmes, ils ne pouvaient plus travailler, il leur assurait de quoi vivre si leurs facultés n'étaient pas suffisantes. Autant il était ennemi des pasteurs vicieux et négligents, autant savait-il honorer ceux qui étaient fidèles aux devoirs de leur charge. On l'entendit avec édification dans une paroisse qu'il visitait, dire publiquement à tout le monde assemblé : « Obéissez, mes enfants, au digne curé que le Seigneur vous a donné; il mérite la mitre mieux que moi-même, » paroles pleines d'humilité, qui, en inspirant aux paroissiens un grand respect pour leur pasteur, devenaient une leçon bien efficace contre l'orgueil et l'amour-propre si naturels à l'homme. (Histoire de Castellane)

On lit dans le Gallia christania que, lors de l'inondation de la rivière du Verdon, qui traverse le diocèse de Senez, M. Soanen ne craignit pas d'exposer sa vie en allant retirer le saint sacrement du tabernacle d'une église paroissiale, où il était déjà entré une si grande quantité d'eau qu'aucun prêtre n'avait osé le tenter. Des affaires indispensables l'ayant obligé de se rendre à Paris en 1701, il apprit en chemin que la moitié de son diocèse venait d'être ravagé par la grêle. Pénétré de douleur à cette fâcheuse nouvelle, son premier empressement fut d'aller exposer au roi la misère de son troupeau qui par là se voyait hors d'état d'ensemencer les terres pour l'année suivante. Louis XIV lui demanda s'il n'y avait point d'hôpital dans son diocèse. « Sire, répondit le prélat, il y en a un de 10 lieues de long sur 8 de large. Le roi frappé de cette réponse crut qu'il y avait de l'exagération : « Non, dit M. de Senez, connaissant l'affection de Votre Majesté pour votre peuple, je n'ai garde d'exagérer la misère de mes ouailles. »
Peu de jours après, M. de Pontchartrain, chancelier, dit au prélat que l'on avait proposé au conseil d'accorder une gratification au diocèse de Senez; que M. de Chamillard s'y était opposé, sous prétexte que les coffres du roi étaient épuisés; mais que le roi avait répondu qu'il prendrait 2000 livres sur sa cassette, lesquelles furent remises au prélat qui y joignit autres mille livres. Ces deux sommes envoyées et réparties à propos servirent à ensemencer les terres.

« A son désintéressement, à son zèle, à sa piété, dit le Nouveau dictionnaire historique, M. Soanen joignait la fermeté « de caractère que donne la vertu. La Bulle Unigenitus lui ayant paru un décret monstrueux, il en appela au futur Concile « et publia une instruction pastorale, dans laquelle il s'élevait avec force contre ce décret. Le cardinal de Fleury, voulant faire un « exemple d'un prélat quesneliste, profita de cette occasion pour faire assembler le concile d'Embrun tenu en 1727. Le cardinal de « Tencin y présida. Soanen y fut condamné, suspendu de ses fonctions d'évêque et de prêtre et exilé à la Chaise-Dieu en Auvergne. » La première séance du concile est du 17 août 1727 et la sentence de condamnation du 21 septembre suivant.

Pour ne pas s'écarter des dispositions pacifiques du gouvernement qui, depuis bien des années, n'omet rien pour faire cesser et ensevelir, s'il se peut, dans l'oubli les disputes qui n'ont que trop longtemps agité l'Eglise de France, on ne se permettra ici ni réflexions ni détails sur la façon de penser et les démarches suivies de M. de Senez, non plus que sur la conduite de ses adversaires et de ses juges. Les historiens pour et contre ont assez exercé leur plume sur tout ce qui s'est passé touchant ces fameuses disputes pour que chacun puisse en prendre telle connaissance qu'il jugera bon. On ajoutera néanmoins, sans craindre de blesser la vérité ni la loi du silence que M. Soanen montra dans toutes ses disgrâces beaucoup de résignation et de patience; que, dans le lieu de son exil, il gagna l'estime et l'attachement des religieux de l'abbaye et des personnes qui venaient le visiter de toutes parts, et qu'après y avoir vécu plus de 12 ans, il y mourut dans de grands sentiments de piété le 25 X^bre^ 1740, âgé de 92 ans.

On ne doit point omettre que les liaisons que ce prélat eut, avant sa promotion à l'épiscopat, avec M. de Harlay, archevêque de Paris, le P. de la Chaise, quelques autres jésuites et 3 ou 4 de ses propres confrères, presque tous ennemis déclarés du P. de S^te^ Marthe, supérieur général de l'Oratoire, l'avaient fait passer dans l'esprit de bien des gens pour un politique qui avait su profiter habilement des circonstances pour s'élever au-dessus de son état et parvenir aux dignités de l'Eglise. Mais, mieux informés, ceux qui l'avaient soupçonné ou accusé d'ambition, ont eu lieu de se convaincre qu'en cultivant ainsi des personnes accréditées et en faveur, il n'avait eu d'autre vue que de mieux servir sa congrégation, qui était alors battue de la tempête.

Plein d'estime et de reconnaissance pour le corps dans lequel il avait été formé et avait vécu 34 ans, il ne cessa jamais, après l'avoir quitté, de lui donner des preuves non équivoques du plus parfait attachement. Dès 1696, il se plaignit qu'on ne l'eût pas mis dans la liste des députations, comme si, disait-il, pour être évêque, j'avais renoncé à la qualité de prêtre de l'Oratoire. En 1699, il adressa une lettre à l'assemblée générale où ses sentiments éclatent d'une manière touchante.

« Mes Révérends Pères, quoique ma tendresse et ma vénération pour l'Oratoire soient, dans mon cœur, des sentiments de tous « les jours et des tributs de reconnaissance que je rends à la Congrégation dans chaque moment, je les vois toutefois avec plaisir « se renouveler aux occasions importantes, et tout enseveli que je sois pour mes enfants enseveli dans mon désert, je « me porte en esprit pour ma chère mère dans tous les lieux, dès qu'il s'agit ou de sa gloire ou de ses intérêts. Mais je « ne puis lui prouver mon zèle dans un temps plus agréable pour elle et pour moi que quand je la vois aujourd'hui

" assemblée par ses députés ; parce que, les connaissant presque tous et les honorant tous parfaitement, j'aperçois alors
" d'une manière plus sensible tout ce qu'elle renferme de mérite dans le digne chef qui la gouverne et dans ses membres les plus
" distingués qui la composent. Je découvre alors plus clairement et tout l'honneur que vous recevez d'elle et tout celui qu'elle va
" recevoir de vous en cette assemblée générale. Ce seront sans doute les plus beaux jours de la Congrégation ; les jours de sa faveur
" devant les hommes et de son accroissement devant Dieu ; de sa force, de sa parure et de sa fécondité ; et je devine déjà, à coup
" sûr, tant d'heureux succès fondés sur vos personnes qu'ayant peine à contenir ma joie, peu s'en faut que je ne sorte des
" bornes d'une lettre fraternelle.

" Mais, si le mérite des députés, la plupart mes amis et tous mes frères, me donne tant de consolation, jugez, s'il
" vous plaît, mes Révérends Pères, quelle édification et quelle joie je dois en ressentir, en considérant la matière et la forme,
" le commencement et la fin, l'importance, l'occupation, le fruit d'une assemblée générale. C'est là que se renouvelle la
" sainteté du sacerdoce, l'esprit de sacrifice, l'état de victime qui fait les vrais prêtres. C'est là que le feu du sanctuaire se
" rallume, que la bonne odeur de J.C. se répand ; que l'amour de nos obligations se fortifie et que le zèle du salut des autres
" s'enflamme. C'est là que notre Congrégation va se rendre de plus en plus digne de JC qui l'a choisie ; digne du saint cardinal
" qui l'a établie ; digne des pieux et sages supérieurs qui sont à sa tête ; digne de tant d'excellents ouvriers, dont les uns
" défendent la religion dans les écoles, les autres l'enseignent dans les séminaires, d'autres l'étendent dans les missions,
" d'autres la font tonner et triompher dans les chaires.

" C'est par les assemblées générales que l'Oratoire consomme en même temps mille oeuvres de Dieu dans une seule,
" prescrit des lois sagement concertées et les fait ensuite observer sans contrainte, ordonne une amoureuse obéissance et la
" fait pratiquer sans nécessité, commande en priant, persuade en inspirant le recueillement, le travail, l'esprit ecclésiastique,
" la modestie, la frugalité de la vie cléricale, et fait accomplir tous ces devoirs sans autres voeux que ceux du baptême et de
" l'ordination ; voeux assez redoutables pour faire frémir les plus hardis. C'est là enfin que par une heureuse tradition de
" doctrine saine et de morale pure, l'Oratoire s'unit, s'affermit, se perpétue dans l'amour de la vérité, dans l'exactitude
" de la discipline, dans les règles de la hiérarchie, dans le respect pour la prêtrise, dans le tremblement pour l'épiscopat et tout
" " que l'Eglise a établi, soit de foi pour les dogmes ou de sainteté pour les moeurs en grand dans les Conciles. L'Oratoire
" travaille et doit travailler de plus en plus à le mettre en petit dans ses assemblées.

" Que j'ai donc, mes Révérends Pères, un plaisir bien juste à me figurer tout le bien que vous allez faire dans celle-ci ;
" votre sollicitude pour l'Eglise, votre ferveur pour la Congrégation ! que j'aime à me représenter le vertueux chef
" de votre troupe vous disant comme Moïse : " Que ceux qui sont au Seigneur, se joignent à moi ! " et à voir un choix de
" lévites, de véritables prêtres de JC. assemblés maintenant autour de leur père pour consacrer avec lui à Dieu encore

« plus leurs coeurs que leurs mains ! Que j'ai de raisons, en jetant les yeux du haut de mes montagnes sur l'assemblée,
« sur la Congrégation tout entière, de dire aujourd'hui en moi-même et de voir avouer fraternellement ce que je me
« dis dans le ravissement de ma joie : « Que vos pavillons sont beaux et aimables, armée choisie du Seigneur ! Que vos
« combats m'ont donné d'inquiétudes et vos victoires, de consolations ! J'entre dans vos travaux pour les partager, dans vos
« règlements essentiels pour les observer : heureux, si je pouvais entrer de même dans vos vertus pour les imiter ! Fasse
« le Ciel que mon âme, un jour, puisse mourir de la mort de tant de justes dont l'estime et l'amour ne sortent point
« de mon coeur ! car mon dévouement pour l'Oratoire est si fortement gravé en dedans et si hautement déclaré au dehors,
« que, même en vous écrivant, je me flatte de n'avoir besoin, ni de lettre, ni de protestation, pour vous prouver le
« tendre et respectueux attachement avec lequel je suis en N.S... etc. »

Lors de l'Assemblée tenue en 1702, le même prélat disait dans une autre lettre adressée au P. de la Cour : « Je
« m'adresse à vous, comme à mon aimable ressource : votre caution sera mon mérite. Répondez donc, s'il vous plaît, à la
« Congrégation de mon dévouement cordial et de ma tendresse respectueuse ... assurez-la que son succès fait ma
« consolation ; sa doctrine, mon héritage ; ses peines, mes inquiétudes et toutes ses maximes, mes règles. après lui avoir offert
« mes respects, demandez lui ses prières pour le plus indigne de ses enfants, qui ne demeure hors de ses maisons que par son
« esprit et qui, loin d'elle, vit toujours dans son sein»

Pendant le cours de deux carêmes qu'il prêcha à Aix et à Toulouse depuis qu'il fut évêque, il logea chez ses anciens confrères, dont il suivait les exercices presqu'aussi exactement qu'eux. Il poussait même l'humilité jusqu'à les servir à table, les jours de fêtes solennelles ainsi que le plus digne de la communauté le pratiquait pour lors dans les principales maisons. Telles étaient les dispositions de M. de Senez pour la congrégation. Jusqu'à sa mort, il a toujours été occupé de ses maux; il a partagé ses craintes et ses alarmes, gémissant de ses pertes, consolant ses membres affligés et priant toujours pour elle. Ecrivant à un prêtre de l'Oratoire après le concile d'Embrun, il lui disait : « Dieu m'a éloigné de la Congrégation, quant au séjour.
« Mais mon coeur y est attaché plus que jamais et si le Seigneur m'y avait relégué par lettre de cachet, je la regarderais comme
« une lettre de grâce. »

M. Soanen est auteur d'un grand nombre
d'*Instructions pastorales* qu'il publia sur divers sujets pendant son épiscopat, soit avant, soit après le concile d'Embrun. Ces instructions avec plusieurs mandements, plus sa vie et ses lettres, forment 6 volumes in 4° ou 8 vol in 12. La vie et les lettres occupent 2 volumes

Il parut en 1767, *Des sermons sur différents sujets prêchés devant le roi, par le P. Soanen, prêtre de l'Oratoire*, à Lyon, chez Duplain, 2 vol. in 12. Mais plusieurs doutent qu'ils soient de lui.

« Tout le monde, dit l'éditeur (Préface, p. 8) sait que le P. de la Chaise, ainsi que le P. Bourdaloue se faisaient « un plaisir d'assister aux sermons du P. Soanen et qu'ils disaient de lui qu'au lieu d'aller chercher les phrases, les phrases « venaient le chercher et que sa noble simplicité le mettait au-dessus de tous les orateurs les plus brillants et les plus pompeux. « C'est ce qu'on remarquera dans ses sermons où il n'y a point d'autre art que celui d'intéresser l'esprit et le cœur par des « sujets qu'on n'a pas coutume de traiter et par une attention à relever tout ce qui se rapporte à la religion. Le P. Soanen avait appris « de bonne heure à se remplir de l'Ecriture Ste et des Pères, et c'était là qu'il puisait les beautés dont il avait besoin pour « frapper et pour toucher. Aussi voyons-nous que le célèbre La Bruyère, après avoir dit dans ses Caractères que ce n'est point avoir « assez d'esprit que de plaire au peuple dans un sermon, par un style fleuri, une morale enjouée, des figures réitérées, des traits « brillants et de vives descriptions, parle ainsi du P. Soanen : « Un meilleur esprit néglige ces ornements étrangers, indignes « de servir à l'Evangile ; il prêche simplement, fortement, chrétiennement. »

« Soyez simple, naturel, sobre en antithèses et en comparaisons, écrivait Fénelon à un jeune ecclésiastique qui « avait du talent pour la chaire et ne prenez point d'autre modèle que le P. Bourdaloue dont la beauté ne consiste pas dans « des mots — et le P. Soanen, qui me plaît d'autant mieux qu'il prêche comme chacun croirait pouvoir prêcher. »

Plusieurs écrivains ont parlé fort au long de l'évêque de Senez. Ceux qui voudront connaître sa vie en détail, n'ont qu'à les consulter. Ils seront surtout édifiés, de quelque manière qu'ils pensent de voir tout ce qui est rapporté de son épiscopat dans l'Histoire de Castellane, publiée en 1775 par M. Laurensi, prieur curé de cette ville, auteur qui ne doit être suspect à personne.

Charles Antelmy, évêque de Grasse (1668-1752) se posa hardiment en adversaire de Soanen, qu'il menaça un jour de coups de bâton et des jansénistes en général. Il assista au concile d'Embrun de 1727, dont il fit publier les décrets en mars 1729 et traita fort rigoureusement en février de la même année deux religieuses suspectes, Mlles de Raymondis et de St Dalmas, qui se refusaient à rétracter leurs erreurs. En juillet 1749, il interdit dans son diocèse le livre du P. Pichon
(Balteau Barroux : Dict. de biog. française II col. 1466)

Lettres de Soanen
- En 1699 au P. Bérard, son neveu
- En 1719 au P. Marrot
- en 1717 au P. d'Aunac, de l'Oratoire, âgé de 77 ans, entré à la Trappe
- en 1720 à propos du P. Gautier, mort à Marseille
- en 1728 au P. Surian, nommé évêque de Vence le 21 janvier 1728

Bibliothèque Nationale : Fonds français 23482 (206 Oratoire 2e volume)

C'est la seule pièce oratorienne du volume
C'est une copie ou un brouillon.

Lettre de Mr l'Évêque de Senez à Messieurs Chicoyneau, Rideux, Haguenot, Lazerme, Fitzgerald et Sauvaget, docteurs et professeurs en médecine à Montpellier.

A la Chaise-Dieu, ce 10 juillet 1735.

L'attention que vous avez bien voulu donner, Messieurs, au mémoire qui vous a été présenté à mon insu, me couvre de confusion par les témoignages obligeants dont vous l'accompagnez. Une santé aussi inutile que la mienne méritait peu vos empressements. J'ai de la honte qu'on ait consulté une Faculté aussi illustre que la vôtre pour un homme de 89 ans, à qui il ne reste plus que le tombeau. Les incommodités d'un si grand âge doivent m'être moins sensibles que le poids de mes péchés qui se sont multipliés avec mes années. Si vous daignez, Messieurs, ajouter vos prières pour mon salut à vos sages ordonnances pour ma santé, vous mettrez le comble par une charité si précieuse à une générosité que je n'oublierai jamais.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite reconnaissance et une estime singulière, Messieurs, votre très humble et dévoué serviteur

+ Jean, évêque de Senez
prisonnier de Jésus-Christ.

UNE LETTRE DU P. SOANEN, ÉVÊQUE DE SENEZ

Nommé évêque de Senez (aujourd'hui département des Basses-Alpes) le P. Soanen prédicateur ordinaire du Roi, resta toujours profondément attaché à la congrégation de l'Oratoire à laquelle il appartenait et continua d'en suivre les règles et les usages autant que les circonstances le permettaient. Il témoigna son étonnement de n'avoir pas été convoqué à l'Assemblée générale de 1696 et en 1699, il envoya aux députés la très belle lettre qui

(23) Ibid. p. 80.

suit. Ailleurs, il s'exprime ainsi : « Dieu m'a éloigné de Sa Congrégation quant au séjour, mais mon cœur y est plus attaché que jamais » 17 août 1728, et .

A l'Assemblée générale de l'Oratoire de l'année 1699

A Senez, le 9 Septembre 1699.

Mes Révérends Pères,

Quoique ma tendresse et ma vénération pour l'Oratoire soient dans mon cœur des sentiments de tous les jours et des tributs de reconnaissance que je rends à la Congrégation dans chaque moment ; je les vois toutefois avec plaisir se renouveler aux occasions importantes ; et, tout enseveli que je suis pour mes enfants dans mon désert, je me porte en esprit pour ma chère Mère dans tous les lieux, dès qu'il s'y agit ou de sa gloire ou de ses intérêts.

Mais je ne puis lui prouver mon zèle dans un temps plus agréable pour elle et pour moi, que quand je la vois aujourd'hui assemblée par ses députés ; parce que, les connaissant presque tous, et les honorant tous parfaitement, j'aperçois alors d'une manière plus sensible tout ce qu'elle renferme de mérite, dans le digne Chef qui la gouverne et dans ses membres les plus distingués qui la composent. Je découvre alors plus clairement et tout l'honneur que vous recevez d'elle et tout celui qu'elle va recevoir de vous en cette Assemblée générale. Ce seront sans doute les plus beaux jours de la Congrégation ; les jours de sa faveur devant les hommes et de son accroissement devant Dieu ; le temps de sa force, de sa parure, de sa fécondité ; et je devine déjà, à coup sûr, tant d'heureux succès sur vos personnes, qu'ayant peine à contenir ma joie, peu s'en faut que je ne sorte des bornes d'une lettre fraternelle...

Mais si le mérite des députés, la plupart de mes amis, et tous mes frères, me donne tant de consolation, jugez s'il vous plaît, mes Révérends Pères, quelle édification et quelle joie je dois ressentir, en considérant la matière et la forme ; le commencement et la fin : l'importance, l'occupation, le fruit d'une Assemblée générale. C'est là que se renouvelle la sainteté du sacerdoce, l'esprit de sacrifice, l'état de victime qui fait les vrais prêtres. C'est là que le feu du sanctuaire se rallume, que la bonne odeur de Jésus-Christ se répand, que l'amour de nos obligations se fortifie et que le zèle du salut des autres s'enflamme. C'est là que notre Congrégation va se rendre de plus en plus digne de Jésus-Christ qui l'a choisie ; digne du saint Cardinal qui l'a établie ; digne des pieux et sages Supérieurs qui sont à sa tête ; digne de tant d'excellents ouvriers dont les uns défendent la religion dans les écoles, les autres l'enseignent dans les séminaires, d'autres l'étendent dans les missions, d'autres la font tonner et triompher dans les chaires. C'est par les Assemblées générales que l'Oratoire consomme en même temps mille œuvres de Dieu dans une seule, prescrit des lois sagement concertées et les fait ensuite observer sans contrainte ; ordonne une amoureuse obéissance et la fait pratiquer sans nécessité ; commande en priant ; persuade en inspirant le recueillement, le

travail, l'esprit ecclésiastique, la modestie, la frugalité de la vie cléricale ; et fait accomplir tous ses devoirs sans autres vœux que ceux du baptême et de l'ordination : vœux assez redoutables pour faire frémir les plus hardis. C'est là enfin que, par une heureuse tradition de doctrine saine et de morale pure, l'Oratoire s'unit, s'affermit, se perpétue dans l'amour de la vérité, dans l'exactitude de la discipline, dans les règles de la hiérarchie, dans le respect pour la prêtrise, dans le tremblement pour l'épiscopat ; et tout ce que l'Eglise a établi, soit de foi pour les dogmes ou de sainteté pour les mœurs, en grand dans les conciles, l'Oratoire travaille et doit travailler de plus en plus à le mettre en petit dans ses Assemblées.

Que j'ai donc, mes Pères, un plaisir bien juste à me figurer tout le bien que vous allez faire dans celle-ci ; votre sollicitude pour l'Eglise, votre ferveur pour la Congrégation ! Que j'aime à me représenter le vertueux chef de votre troupeau vous disant comme Moyse : Que ceux qui sont au Seigneur se joignent à moi ; et à voir un choix de lévites, de véritables prêtres de Jésus-Christ assemblés maintenant autour de leur Père, pour consacrer avec lui à Dieu encore plus leurs cœurs que leurs mains ! Que j'ai de raisons, en jetant les yeux du haut de mes montagnes sur l'Assemblée, sur la Congrégation tout entière, de dire aujourd'hui en moi-même et de vous avouer fraternellement ce que je me dis dans le ravissement de ma joie : Que vos pavillons sont beaux et aimables, armée choisie du Seigneur ! Que vos combats m'ont donné d'inquiétudes et vos victoires de consolations ! J'entre dans vos travaux pour les partager, dans vos règlements essentiels pour les observer : heureux si je pouvais entrer de même dans vos vertus pour les imiter ! Fasse le ciel que mon âme un jour puisse mourir de la mort de tant de justes, dont l'estime et l'amour ne sortent point de mon cœur ! Car mon dévouement pour l'Oratoire est si fortement gravé au dedans et si hautement déclaré au dehors que, même en vous écrivant, je me flatte de n'avoir besoin ni de lettre, ni de protestation, pour vous prouver le tendre et respectueux attachement avec lequel je suis en Notre-Seigneur, etc.

La Vie et les lettres de Messire Jean Soanen, évêque de Senez. Cologne 1750, 2 vol. in-4, lett. IV, t. I, p. 4.

Soanen. Lettre du 30 janvier 1734 à M. Jubé

non autogr. — à la fin 3 lignes autogr.

& signature avec la date, le 30 aout 1735.

I Tableau historique des principaux évènements de la vie du Bienheureux Jean Soanen évêque de Senez

" C'est une brochure de 18 feuillets dont chacun contient un trait de la vie de M. de Senez, le tout représenté en autant d'estampes. Au dessous de l'estampe est une antienne et ensuite une prière un peu plus étendue en forme de collecte. Enfin, pour que chaque page soit marquée au coin de l'erreur, on la termine par une des 101 propositions censurées par la Bulle Unigenitus. "

II Mémoire abrégé où l'on montre l'incompétence du concile d'Embrun pour juger M. de Senez, 22 pages in 4°

" On assure dans l'Avertissement qui le précède que ce mémoire fut fait par M. de Senez vers le commencement de Septembre, mais l'auteur des Nouvelles Ecclésiastiques soutient que le mémoire n'est pas de ~~M. de Senez~~.

(Colonia : Livres Jansénistes)

Catalogue de la vente des livres de M. Boulard. 5 vol. in 8, 1828-1833

T. IV Manuscrits, N° 13 : Officium Beati Joannis de Soanen, episcopi Sanitiensis mss. in 4, relié en vert. f. d. s. tr. (vendu 3,95)

T. III, Imprimés, N° 852 Idée de la vie de M. Jean Soanen, év. de Senez et son testament spirituel. Tableau historique des principaux traits de la vie du Bienheureux Jean Soanen, portrait et figures. 2 pièces in 12, broché

– Vie de M. Jean Soanen (par Jean Bte Gautier) Cologne, 1750, in 12 avec une note de Chardon de la Rochette

N. 1494. Vie de Paris par Barteau de la Bruyère et Barthélemy Doyen, édition augmentée par l'abbé Goujet, suivie de l'~~ept~~ épitaphe qui est sur le tombeau de Paris (par Cl. Jardin) portrait. France 1733, in 12

Exemplaire de l'abbé Goujet avec signature et ~~note~~ de sa main

Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses Alpes : Tome 28, année 1940-41 Digne, 33 allée des Fontainiers, pages 7-50 et 181-195.

Abbé L. Ventre : Jean Soanen, évêque janséniste de Senez

Ce n'est que le début d'une longue étude biographique, fruit de plusieurs années de recherches. Trois chapitres seulement en sont donnés dans ces 2 bulletins ; les deux premiers : « avant l'épiscopat », « la nomination et l'entrée à Senez » sont traités en 991 pages ; le 3e est une copieuse description de l'évêché de Senez et des 4 doyennés ruraux qui le composaient. Un quatrième « les visites pastorales » est inachevé et il en sera rendu compte dans la prochaine recension

Emile Ysnard

L. Patouillet, S.J. : Dictionnaire des livres jansénistes, Anvers, 1752. T. I. p. 25 =

Acte d'appel au futur concile par MM. les Evêques de Mirepoix, Senez, Montpellier, Boulogne avec un Recueil de pièces pour justifier cet appel ou qui y ont rapport, 1717. La traduction latine sous ce titre : Instrumentum appellationis... etc per quatuor illustrissimos Galliae episcopos interpositae in comitiis sacrae Facultatis Parisiensis, quae et ipsa appellationi adhaesit. Insulis Flandrorum, 1717.

T. I. p. 31 =

Actes de MM de Senez et de Montpellier, par lesquels, renouvelant leur appel de la Constitution Unigenitus ils portent leurs plaintes au Pape et au concile général du violement de la paix de Clément IX

Cet acte est signé par M. de Senez à Castellane le 15 juin 1727 et par M. de Montpellier en juillet 1727

Il a été signé au concile d'Embrun le 11 septembre par M. de Senez, tant en son nom qu'en celui de M. de Montpellier. Il contient 9 pages in 4. C'est un abrégé des perpétuelles déclamations du Parti contre le Formulaire et au sujet de la paix de Clément IX

T. II, p. 293 =

Instruction pastorale de M. l'évêque de Senez, dans laquelle, à l'occasion des bruits qui circulent de sa mort, il rend son clergé et son peuple dépositaires de ses derniers sentiments sur les contestations qui agitent l'Eglise, en date du 28 août 1726.

Cette instruction a été condamnée le 20 sept. 1727 par le concile provincial d'Embrun "comme téméraire,
" scandaleuse, séditieuse, injurieuse à l'Eglise, aux Evêques et à l'autorité royale ; schismatique, pleine
" d'un esprit hérétique, remplie d'erreurs et fomentant des hérésies, principalement en ce qui y est soutenu contre
" la signature pure et simple du Formulaire d'Alexandre VII, laquelle signature y est qualifiée de vexation ; — en
" ce qui y est faussement et injurieusement avancé contre la Constitution Unigenitus et l'acceptation qui en a
" été faite ; — qu'elle renverse le dogme, la morale, la discipline, la hiérarchie de l'Eglise ; — en ce que la dite
" instruction permet et recommande la lecture du livre condamné des Réflexions morales de Quesnel, comme très
" propres à nourrir la piété des fidèles. "

Le concile défend la lecture de cette instruction pastorale « sous peine d'excommunication encourue par le seul fait et réservée à l'ordinaire.

Il ordonne que le Révérendissime Seigneur de Soanen, évêque de Senez, qui a avoué, adopté et signé la dite Instruction et qui, nonobstant les monitions canoniques à lui faites de rétracter les dits excès, y a opiniâtrement persisté, soit et demeure suspens de tout pouvoir et juridiction épiscopale et de tout exercice de l'ordre, tant épiscopal que sacerdotal jusqu'à ce qu'il ait satisfait par due rétractation. Cette sentence fut signifiée à M. de Senez le 22 sept. Il fut ensuite exilé à l'abbaye de la Chaise-Dieu.

T. II. p. 195 = de 164 pages

Histoire de la condamnation de M. de Senez par les Prélats assemblés à Embrun, in 4. 1728 sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni de ville.

Soanen, prêtre de l'Oratoire, sut si bien déguiser ses mauvais sentiments que Louis XIV le nomma à l'évêché de Senez. Ce prince étant mort en 1715, le prélat cessa aussitôt de dissimuler et ne garda plus de mesures. Il fut un des 4 appelants de la Bulle Unigenitus le 1 mars 1717 et il publia le 28 août 1726 une longue instruction pastorale, plus digne d'un ministre de Genève que d'un évêque de France. Cette pièce était si fanatique qu'elle alarma toute l'Eglise. Les deux puissances concoururent pour en punir par les voies canoniques le téméraire auteur et le concile provincial d'Embrun s'assembla dans ce dessein le 16 août 1727.

Tout s'y passa selon les plus saines règles. M. de Tencin, alors archevêque d'Embrun, y présida et y fit paraître, avec la supériorité des lumières et des talents, tout le zèle et toute la sagesse qu'on a admirés autrefois dans ces grands hommes que l'Histoire nous représente à la tête des anciens conciles. Le coupable y fut cité, y comparut, y fut écouté et son instruction pastorale fut condamnée tout d'une voix par une sentence du 20 septembre, comme téméraire, scandaleuse, séditieuse, injurieuse à l'Eglise, aux Evêques et à l'autorité royale; schismatique, pleine d'un esprit hérétique; remplie d'erreurs et fomentant des hérésies.

Quant à la personne de M. l'évêque de Senez, le concile ordonna qu'il demeurerait suspens de tout pouvoir et juridiction épiscopale et de tout exercice de l'Ordre, tant épiscopal que sacerdotal. Il fut ensuite relégué par une Lettre de cachet à la Chaise-Dieu, où il est mort dans son opiniâtreté et son endurcissement le 25 X. 1740. Il consomma ainsi sa réprobation dans la 94e année de son âge et la 13e de son exil.

Le concile d'Embrun fut approuvé par le S. Siège, par l'Eglise gallicane et par le roi. Cependant c'est ce saint concile qu'on a osé attaquer avec la plus grande violence dans le libelle qui est le sujet de cet article.

Cet ouvrage était resté sans réplique jusqu'en 1739. Mais ayant alors reparu sous le titre de *Mémoire de Mgr l'évêque d'Angoulême sur le concile d'Embrun*, M. l'évêque de Sisteron en publia la *réfutation* qu'il accompagna d'un Mandement du 6 mai 1739. Le tout imprimé à Florence, in 8

L'illustre prélat qui avait si glorieusement terrassé l'auteur des Anecdotes, ne combattit pas avec moins d'avantage l'auteur anonyme de l'*Histoire de la condamnation de M. de Senez*. Il lui prouve que tout est faux dans son ouvrage; faux dans les faits qu'il allègue; faux dans les principes qu'il pose.

Par rapport aux faits dont il charge les pères du concile d'Embrun, M. de Sisteron montre qu'il accuse faux dans les démarches qu'il leur impute; faux dans les discours qu'il leur attribue; faux dans les portraits qu'il en fait.

Par rapport aux principes dont il prétend qu'ils se sont écartés, le prélat prouve qu'il expose faux dans les maximes qu'il établit; faux dans les maximes même qu'il adopte. De sorte que, par cette excellente réfutation, il est démontré que, soit que cet auteur raisonne, soit qu'il raconte, il s'écarte toujours de la vérité.

T. II, p. 295

Instruction pastorale de M. de Senez du 1 août 1727, sur l'autorité infaillible de l'Eglise et sur les caractères de ses jugements dogmatiques.

L'Eglise des Jansénistes est une église sans Pape et presque sans évêques. Selon eux le Peuple est juge de la foi; les premiers pasteurs tiennent de lui leur autorité et l'exercent en son nom. Avec de pareils principes comment pourraient-ils se distinguer des Protestants? C'est cependant ce qu'entreprend M. de Senez. Il emploie à cela la 1e partie qui est très courte et très faible. Pour les 3 autres parties, il les consacre tout entières à attaquer les principes catholiques sur la visibilité de l'Eglise, sur l'autorité du plus grand nombre des premiers Pasteurs unis à leur chef; sur l'Eglise dispersée; sur la soumission due à la Constitution

M. de Senez ne tarda pas à être puni de tant d'excès, puisque, 7 semaines après, il fut jugé et condamné.

Comme la doctrine de cette longue instruction est chère au Parti, on en a fait un *Précis*, qui a été imprimé et dont on arrêta une édition entière à Rouen en mai 1729. Ce même précis se trouve dans une prétendue *Instruction pastorale* que publia celui qui se disait Vicaire général de M. de Senez.

Instruction pastorale de M. le Vicaire général de M. de Senez, dans laquelle il établit l'injustice et la nullité de la sentence prononcée contre lui par Messeigneurs les évêques assemblés à Embrun et prescrit au clergé et au peuple la conduite qu'ils doivent tenir dans les conjonctures présentes.

Ecrit daté du 1 Nov. 1727. L'auteur y exalte la piété, la régularité, la charité, l'austérité de vie de M. de Senez. Il prétend de son autorité privée anéantir tout ce qui a été fait contre ce prélat.

T. II, p. 437 =

Lettre de M. l'évêque de Senez aux religieuses de la Visitation de Castellane, 24 juin 1732.

Le Prélat excite ici de la manière la plus forte et la plus séduisante ces religieuses à persévérer dans le schisme et l'hérésie.

T. III, p. 50 =

Mémoire abrégé où l'on montre l'incompétence du concile d'Embrun pour juger M. de Senès. 1718.

Cet écrit est de 22 pages in 4. On assure dans l'avertissement que ce mémoire fut fait par M de Senès vers le commencement de septembre ; mais l'auteur des Nouvelles ecclésiastiques soutient au contraire qu'il n'est pas l'ouvrage de ce prélat.

T. I, page 238 =

Catéchisme sur l'Eglise pour les temps de troubles suivant les principes expliqués dans l'Instruction pastorale de M. l'évêque de Senez, in 12 de 107 pages. 1731.

Comme ce libelle n'est qu'un extrait de l'instruction de M. de Senez, il est aussi pernicieux que la source où l'auteur a puisé.

La Fare, évêque de Laon, a condamné ce libelle et en a défendu la lecture par mandement du 1 X 1731

T. IV, p. 359 =

Question nouvelle. A-t-on droit d'accuser MM. les avocats du Parlement de Paris d'avoir passé leur pouvoir et d'avoir traité des matières qui ne sont pas de leur compétence dans leur célèbre consultation sur le jugement rendu à Embrun contre M. de Senez, 1728, 15 pages in 4. 1728

Les Nouvelles Eccl. du 20 avril 1728 ont annoncé cet écrit. La réponse à la question qui y est proposée, se trouve dans la Lettre des 31 cardinaux, archevêques et évêques au roi du 4 mai 1728, dans l'arrêt du Conseil du 3 juillet, dans le Bref du Pape du 9 juin ; dans les Mandements de MM. de Soissons (Languet) de Marseille (Belsunce) de Carcassonne (Rochebonne), de Cambrai (St Albin), d'Evreux (Le Normant), de St Papoul (Ségur) de Tours (Rastignac) de Lectoure (de Beaufort)

T. IV, p. 375

Recueil des témoignages de différents diocèses de l'Eglise de France en faveur de la cause de M. l'évêque de Senez 1 août 1728.

C'est une liste des suppôts de M. Soanen, le dénombrement de sa petite armée.

Au reste, tous ces braves qui se sont enrôlés sous ses étendarts, ce sont les diocèses de Troyes et Auxerre, les congrégations de S. Maur, de l'Oratoire et de la Doctrine chrétienne, qui les lui ont fournis

T. II, page 284 =

Instruction pastorale de M. de Montpellier au sujet du jugement rendu à Embrun contre M. de Senès, du 25 janvier 1728.

L'esprit de parti n'inspira jamais de plus violent enthousiasme que celui dont paraît saisi l'auteur de cette Instruction.

– Il profane d'abord (p. 3 et 5) par une application sacrilège les paroles de l'Ecriture pour peindre sous les plus noires couleurs un concile universellement applaudi.

– Il accuse (p. 9) les évêques de presque toutes les nations catholiques, ou d'être les apologistes de propositions monstrueuses et abominables ou de les fomenter par le silence. Calomnie digne d'un protestant.

– Page 14, il a le front d'avancer que les Evêques assemblés à Embrun ont avoué que M. de Montpellier n'a enseigné aucune hérésie. Imposture si grossière qu'elle est inconcevable ; puisque la doctrine de M. de Senès, adoptée par M. de Montpellier, a été condamnée à Embrun.

– Page 19, il met le témoignage de 50 avocats au dessus des suffrages d'un Concile muni de l'autorité la plus respectable. Un témoignage d'avocats sur des points de religion, être donné comme une preuve de la vérité ! et cela dans un ouvrage qui porte le nom d'un évêque ! Quelle honte pour l'épiscopat !

– Les pages 20 et 21 font frémir par le fanatisme, le mensonge et l'outrage qui y règnent. On y appelle nouveauté la

Alors, pourquoi n'avoir pas fait le procès de Colbert ? C'est que Colbert était d'une famille encore puissante à l'époque et que Soanen n'était qu'un pauvre bougre, non noble. Et cependant Soanen en avait moins que Colbert !

la doctrine opposée aux erreurs de Baïus, Jansénius et Quesnel. Les moyens mis en oeuvre par l'Eglise pour procurer l'obéissance due à ses décisions, sont qualifiés de mensonges, intrigues, ruses, violences, etc. On assure que les os des morts prophétisent en faveur des dogmes du Parti; c'est à dire qu'on s'autorise des miracles faux et supposés, qu'une troupe d'imposteurs a attribués à l'intercession du sieur Pâris, mort rebelle à l'Eglise.

— pages 24 et 25. Colbert renverse toutes les règles de supériorité qui constituent la hiérarchie ecclésiastique. Il anéantit la juridiction des conciles provinciaux sur les évêques de leurs provinces. Il excite ses diocésains à la révolte contre tout ce que pourrait statuer ceux qui ont une autorité supérieure à la sienne.

Il compare sa cause à celle de St Athanase et la doctrine enseignée par le corps Pastoral dans la Bulle Unigenitus, il la compare à l'hérésie arienne.

Enfin les excès de cette instruction ne peuvent eux mêmes être mieux comparés qu'aux fougues et aux fureurs de Luther.

— T. II, p. 405 =

Lettre de communion écrite en français et en latin à l'archevêque d'Utrecht, le 31 juillet 1727, souscrite par 33 jansénistes de Nantes, prêtres, clercs, moines de St Maur, etc. Elle est adressée à M. Corneille Jean Barchman, archevêque d'Utrecht, intrus et schismatique, comme l'était son prédécesseur, Stenoven.....

La prétendue église d'Utrecht, dont il est ici question, n'était pas seulement unie avec les Jansénistes de Nantes; elle avait un commerce intime avec Soanen qui, à la prière du P. Quesnel, s'engagea à ordonner et ordonna effectivement en 1718 et 1719 les sujets envoyés d'Utrecht, où il n'y avait point alors d'évêque, ni intrus, ni légitime. Cette ordination est constatée par les registres des ordinations du diocèse de Senez et M. Corneille Jean Barchman, depuis archevêque schismatique d'Utrecht, est un de ceux qui reçurent de ce Prélat en 1719 la tonsure et tous les ordres, jusqu'à la prêtrise inclusivement en 37 jours.

Deux prétendus grands vicaires d'Utrecht donnaient à cet effet les dimissoires. Le premier d'entre eux était M. Van Hussen, nommément excommunié par le Pape; etc. ce qu'il y a encore de singulier, c'est que le prétendu chapitre d'Utrecht, dans les dimissoires des sieurs Barckusius et Verkeul, donna l'Extra tempora, ce qui n'appartient qu'au Pape. Tout irréguliers et informes qu'étaient ces dimissoires, M. de Senez ne laissa pas de les admettre.

Il fit encore qq chose de plus étrange. Dans 3 de ces ordinations, il ne célébra pas la Messe lui-même, mais la fit célébrer par de simples prêtres. C'est ainsi que ce prélat fanatique se mettait sans remords au dessus de toutes les règles. Mais, quand on a perdu la foi, il n'est plus de barrières que l'on ne franchisse aisément.

Cependant, comme c'était pour les Jansénistes d'Utrecht, une chose très incommode de faire traverser toute la France à leurs élèves pour venir chercher dans le fond de la Provence le seul évêque qui voulut leur prêter son ministère, M. Vallet, évêque de Babylone, pour lors retiré à Utrecht, les délivra de cet embarras.

— T. II page 411 =

Lettre de douze évêques au roi contre le concile d'Embrun.

Noailles est à la tête. Cette lettre fut envoyée en original aux mêmes évêques le 19 mars 1728 accompagnée d'une lettre de M. de Maurepas qui leur marque que « Sa Majesté n'a pu qu'improuver la conduite des 12 prélats en ce qu'ils
" préfèrent les plaintes d'un seul évêque accusé, au jugement de 14 ou 15 prélats qui l'ont unanimement condamné et
" que, sans avoir vu les actes du concile, sans avoir consulté les Juges, sans avoir examiné le procès, ils ne craignent
" point de s'élever contre une assemblée canonique, dont ils savent que les décrets ont été approuvés par les 2 puissances. »

Au reste, cette lettre des 12 évêques fut composée par Boursier; c'est ce que nous apprennent les Nouvelles Ecclésiastiques du 31 oct. 1749

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1838, T. IX, p. 200 =

Jean Soanen, prédicateur célèbre, prêtre de l'Oratoire, évêque de Senez, né le 6 janvier 1647 d'un père procureur au présidial de Riom en Auvergne et de Gilberte Sirmond, nièce du savant Jacques Sirmond; mort à la Chaise Dieu en Auvergne le 25 X. 1740. Soanen fut l'un des 4 prédicateurs qui brillèrent de 1686 à 1688 dans la Cong. de l'Oratoire et qu'on appelait les 4 évangélistes

— Instruction pastorale sur l'autorité infaillible de l'Eglise et sur les caractères de ses jugements dogmatiques 1728, in 4

— <u>Instruction pastorale sur la Bulle Unigenitus</u>. Lors de l'apparition de cette Bulle, Soanen, à qui elle déplut, en appela au futur concile et, dans cette Instruction, s'élève avec force contre elle. Le cardinal Fleury fit assembler le Concile d'Embrun tenu en 1727. Le cardinal de Tencin y présida. Soanen y fut condamné, suspendu de ses fonctions d'évêque et exilé à la Chaise-Dieu où il est mort. Les Jansénistes en ont fait un saint. Sa retraite fut très fréquentée ; on le visitait, on lui écrivait de toutes parts. Il signait ordinairement : Jean, évêque de Senez, prisonnier de J.C.

— <u>Instructions pastorales et mandements</u>

— <u>Lettre au sujet d'un écrit intitulé : Vains efforts des mélangistes</u>, 1744, in 4

— <u>Lettres de Soanen, évêque de Senez</u> avec la vie de l'auteur. Cologne (Paris) 1750, 2 vol in 4 ou 8 vol. in 12

— <u>Sermons sur différents sujets prêchés devant le roi</u>. Lyon. Bon. Duplain 1767. 1769

Lyon, libraires associés 1771 2 vol. in 12

Les meilleurs sermons de Soanen sont ceux sur les spectacles, sur l'amour de la patrie, sur l'orgueil, la mort et l'exemple

25497 **Soanen (Jean).** Evêque de Senez, un de ceux qui refusèrent de recevoir la bulle *Unigenitus*. Son *Instruction pastorale*, publiée en 1726 le fit déférer à un concile tenu à Embrum, condamné, il fut exilé à la Chaise-Dieu où il mourut en 1740. L. a. s. à ses très honorées sœurs en Jésus-Christ. En juin 1731, 4 p. in-4. Rarissime. 100 fr.

Superbe lettre, intéressante du commencement à la fin. En voici deux extraits :

C'est donc évidemment une grande grâce pour tant d'illustres vierges de votre St-Ordre, qui en divers lieux sont arrachés à leurs autels, ou dispersées, pour être captives et trouvent des geolières impitoiables chez leurs propres sœurs, par ce qu'une vertu plus régulière devient le seul crime qu'il faut punir. C'est donc un véritable bonheur pour tant de dignes filles de St-Benoît et de St-Bernard, qui ont regardé avec la constance de la Foy, le renversement des plus célèbres temples de la pureté et de la pénitence.

Ayez entre vous et vos sœurs d'Orléans, comme en d'autres lieux, cette jalousie de Dieu dont parle l'apôtre, en vous efforçant pour la grâce de J. C. de les surpasser toutes en zèle, pour sa cause.

Catalogue Saffroy du Pré St Gervais
N° 35

Soanen

a prêché devant L. XIV

3 carêmes 1686
1688
1699

<u>Troyes</u> : Catalogue général. T. II, recueil 2240, page 907, 4 lettres de 1739.
recueil 1066, page 440, 2 lettres autog. de 1733 et son portrait gravé.

— Le Nouvelliste de Lyon publie une chronique judiciaire assez piquante, que je copie textuellement.
28 sept. 1889

— . Le crâne de Soanen. —

Bientôt sera plaidé, devant le tribunal civil de Lyon, un procès très curieux par les souvenirs qu'il rappelle : il s'agit, en effet, du crâne d'un janséniste, nommé Jean Soanen.

Le vie de Soanen — Né à Riom en 1647, Soanen est mort à la Chaise-Dieu en 1740. Il entra en 1661 dans la maison de l'Oratoire, à Paris, eut pour directeur le P. Quesnel, dont il embrassa les principes, et s'adonna d'abord à l'enseignement. S'étant ensuite livré à la prédication, il montra tant d'éloquence qu'il fut chargé de prêcher le Carême à la cour en 1686 et 1688. En 1695, Soanen fut nommé évêque de Senez.

Un peu plus tard, Soanen fit partie des 15 évêques qui protestèrent contre la Bulle Unigenitus et se signala par la vivacité de son opposition. En 1717, il reçut l'ordre de quitter Paris. Il se lia d'abord avec les Jansénistes de Hollande et fit paraître en 1726 une instruction pastorale dans laquelle il rendait compte de sa conduite. C'est à la suite de cette instruction qu'il se vit, non seulement censuré, mais suspendu de ses fonctions sacerdotales et exilé par ordre du roi à l'abbaye de la Chaise-Dieu, où il finit ses jours.

A partir du jour de son exil, il devint l'objet d'une sorte de culte de la part des Jansénistes.

L'histoire du crâne. Le crâne de Soanen se trouva un beau jour la propriété d'un individu qui, pressé d'argent, le vendit à un antiquaire du quartier des Terreaux, le sieur F.....

Ce crâne est-il bien celui de Soanen ? le doute est permis ; mais enfin les pièces justificatives ont du moins une apparence d'authenticité.

Le soi-disant crâne de Soanen resta longtemps exposé dans les vitrines de l'antiquaire, sans qu'un amateur sérieux se présentât. Aussi, F.... commençait-il à se trouver embarrassé de son acquisition, lorsqu'un sieur B...., courtier en bric-à-brac vint lui faire la proposition suivante :

— J'ai une cliente, Madame X.... qui est une janséniste convaincue ; je sais qu'elle possède la mâchoire inférieure de Soanen. Si vous le désirez, je vais prévenir Mme X., et je vous l'amènerai aussitôt chez vous.

— Comment donc ! mais volontiers, répondit l'antiquaire.

Mme X, qui compte au nombre des familles composant à Lyon une véritable communauté janséniste, fut tout heureuse de la trouvaille que B. vint lui apprendre : elle allait enfin pouvoir réunir les débris si longtemps séparés du crâne de Soanen !

Sans désemparer, elle se rendit chez l'antiquaire pour acheter le crâne en question. Ce dernier, prévenu, en demanda naturellement un prix très élevé, mais il le céda finalement moyennant un billet de 1000 francs.

Le procès. L'histoire du crâne de Soanen devrait finir là, et pourtant il n'en est rien : il est écrit qu'il sera encore le sujet de débats orageux.

En effet, le courtier en bric-à-brac, estimé qu'il a rendu un signalé service à l'antiquaire, en lui servant d'intermédiaire auprès de Mme X. Il demande, en conséquence, à cet antiquaire la somme de 500f à titre de courtage ; mais celui-ci ne lui offre que 25 f. De là, procès.

Depuis que le public connait l'acquisition de Mme X, il ne se passe pas de jours, paraît-il, que l'on ne vienne offrir à cette dame des bibelots ayant — soi-disant — appartenu à Soanen.

Arceriana = page 1145 =

Si Soanen, Gaillard, Hubert, Bourdaloue
Regagnaient leurs climats sur les pas de la Broue
(Poésie du Père Cléric, jésuite, dans le Recueil des Jeux floraux de 1698)

Chaudon et Delandine = Dictionnaire historique, Paris, Ménard, 1823, T. XXV. p 59 =

Jean Soanen, évêque de Senez, fils d'un procureur au présidial de Riom et de Gilberte Sirmond, nièce du savant Jacques Sirmond, jésuite; petite nièce d'Antoine Sirmond, autre jésuite qui était le frère de Jean Sirmond, de l'Académie française.
Il naquit à Riom le 6 janvier 1647, entra en 1661 à l'Oratoire, à Paris, où il prit le P. Quesnel pour son confesseur. Au sortir de l'Institution, il enseigna les humanités et la rhétorique dans plusieurs villes de province avec un succès rare. Consacré au ministère de la chaire pour lequel il avait beaucoup de talent, il prêcha à Lyon, à Orléans, à Paris. Il fut désiré à la Cour; il y prêcha les Carêmes de 1686 et 1688 et obtint tous les suffrages. Il était un des 4 prédicateurs les plus distingués de sa Congrégation et on les appelait ordinairement les 4 évangélistes. Fénelon ne proposait d'autres modèles pour l'éloquence de la chaire que Massillon et Soanen. On récompensa ses succès par l'évêché de Viviers; mais il le refusa par la raison que cette ville étant sur une route fréquentée et son revenu modique, le bien des pauvres se consumerait à représenter. Il préféra en 1695 l'évêché de Senez, peu riche, mais isolé. Son économie le mit en état de faire beaucoup de charités. Il donnait à tout le monde: un pauvre s'étant présenté, et le charitable évêque n'ayant pas d'argent dans sa bourse, il lui donna sa bague. La Bulle Unigenitus lui déplut; il en appela au futur Concile et publia une Instruction pastorale dans laquelle il s'élevait avec force contre elle. Le cardinal de Fleury fit assembler le concile d'Embrun, tenu en 1727. Le cardinal de Tencin y présida. Soanen y fut condamné, suspendu de ses fonctions d'évêque et de prêtre et exilé à la Chaise-Dieu en Auvergne, où il mourut le 25 X. 1740. Les Jansénistes en ont fait un saint. Sa retraite fut très fréquentée: on le visitait, on lui écrivait de toutes parts. Il signait ordinairement: Jean, évêque de Senez, prisonnier de J.C. On a de lui:
1 - des Instructions pastorales.
2 - des Mandements.
3 - des Lettres, imprimées avec sa Vie en 2 vol in 4 ou 8 vol in 12 en 1750. Ce recueil aurait pu être élagué; mais ceux qui le faisaient, croyaient tout précieux
On a réimprimé sous son nom, en 1767, 2 vol in 12 de sermons; mais qq-uns doutent qu'ils soient de lui

Hoefer = Nouvelle biographie générale, Paris, Didot, 1865, T. 44, col. 88-89 =
Jean Soanen, prélat français, né le 6 janvier 1647 à Riom, mort à la Chaise-Dieu le 25 Décembre 1740.
Il était fils d'un procureur et d'une nièce du P. Sirmond, savant jésuite.
Il eut pour instituteurs les Pères de l'Oratoire et fut admis dès 1661 à Paris dans leur Congrégation, où il reçut les conseils du P. Quesnel qui en était directeur. Après avoir professé les humanités et la rhétorique dans plusieurs villes de province, il se consacra au ministère de la chaire, pour lequel il avait un véritable talent. Désigné pour prêcher en 1686 et 1688 le carême à la Cour, tous les suffrages lui furent acquis. Fénelon ne proposait point d'autres modèles pour l'éloquence de la chaire que Soanen et Massillon. Député du roi à l'assemblée de sa Congrégation en 1690, il contribua à paralyser l'autorité du P. de Ste Marthe, dont on craignait les tendances jansénistes. Le 6 sept. 1695 il fut nommé évêque de Senez. La simplicité de ses mœurs et son économie lui permirent de faire beaucoup de charités. Comme son petit diocèse n'absorbait pas tout son temps, Soanen, après avoir chaque année tenu un synode et présidé des conférences ecclésiastiques, allait prêcher à Aix, Marseille, Toulouse et Montpellier. La constitution Unigenitus du 8 sept. 1713, lancée par la Cour de Rome contre le premier directeur de sa conscience, le jeta dans une carrière de controverse. L'un des 15 évêques qui, en 1714, refusèrent de recevoir cette bulle, Soanen fut d'abord exilé dans son diocèse. De retour à Paris après la mort du roi, il se joignit à 3 autres de ses collègues pour notifier son appel au futur concile général (5 mars 1717) reçut aussitôt l'ordre de sortir de Paris, renouvela son appel le 10 sept. 1720, souscrivit plusieurs écrits pour soutenir sa démarche et enfin publia le 28 août 1726 une Instruction pastorale, sorte de testament spirituel où il rendait compte de sa conduite dans les affaires de l'Eglise. Un concile s'assembla à Embrun pour le juger (1727)

Son Instruction pastorale y fut condamnée et lui-même fut privé de toute juridiction épiscopale et de toute fonction sacerdotale. Le roi l'exila ensuite à l'Abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne. Les Jansénistes en firent dès lors un saint; des gravures le représentèrent chargé de fers, des prières furent composées en son honneur, des miracles même lui furent attribués et le bon évêque, dont le grand âge avait peut-être alors affaibli les facultés, signait ordinairement : Jean, évêque de Senez, prisonnier de J.C.

On a de lui :

- Sermons sur différents sujets, prêchés devant le roi, Paris, 1701, 3 vol in 12
- des Lettres imprimées avec sa vie, Paris, 1750, 2 vol in 4 ou 8 vol. in 12. La plupart des pièces de ce recueil sont, dit-on, l'œuvre du docteur Boursier et de l'abbé Gouget.

H.F.

Pérennès = Biographie universelle, Paris et Besançon 1848, T. XI, p. 486 =

Il reproduit l'article de Chaudon

Dorsanne = Journal, 2 édition 1756 =

T. II p. 193 = X^bre 1716

Le cardinal de Noailles assembla tous les sieurs le dimanche 20 X^bre 1716. Messieurs de Montpellier et de Senez y parlèrent comme gens qui ne voulaient entendre à aucun accommodement et leurs meilleurs amis furent si scandalisés de leurs discours qu'ils les blâmèrent.

M. de Montpellier pressé d'examiner le corps de doctrine pour le signer, y fit de grandes difficultés et dit qu'il fallait qu'il en examinât encore la doctrine ; qu'après l'avoir examinée, il verrait s'il lui convenait de le signer ; qu'il voulait savoir l'usage que l'on ferait de sa signature et enfin qu'il en voulait signer le bas de toutes les pages.

M. de Senez ne parla guère moins durement. Entre autres, M. le cardinal de Rohan, tenant en main le précis qui avait été signé à la fin de l'assemblée de 1714, lui dit qu'il ne croyait pas qu'il voulût désavouer cette doctrine signée de lui. Senez parut désirer qu'on effaçât sa signature et comme on n'entrait pas dans cette vue, il dit assez haut qu'il y avait à cela des remède, voulant faire entendre qu'il protesterait contre sa signature.

II. p. 225 Février 1717

Mrs de Boulogne, Mirepoix, Montpellier et Senez avaient dressé un appel au futur concile qu'ils voulaient faire signifier et publier. Ils étaient assurés de l'Université de Paris, de plusieurs curés de différents diocèses et se flattaient que les évêques unis au cardinal de Bissy n'agréant jamais l'acceptation forte de M. le cardinal de Noailles, tous les non acceptants seraient obligés de s'unir à eux ; que les entreprises du Pape dont on menaçait tous les jours, feraient prendre le même parti aux Parlements et que, s'ils ne rompaient pas une fois cette première glace, on perdrait le moyen le plus efficace pour anéantir la Constitution

II. p. 233 =

Le lundi 1 mars 1717, après l'assemblée de la Faculté, il parut dans tous les docteurs un grand soulèvement. Les 4 évêques crurent la conjoncture favorable pour faire entrer la Faculté dans leur appel au futur concile général. Ils le signèrent ce jour là même et comme il y avait une assemblée le vendredi suivant, ils prirent la résolution de le porter ce jour là en Faculté. Ils conduisirent leur manœuvre avec tant de secret que personne n'en fut averti que le syndic et ceux qui devaient l'être pour engager les docteurs à adhérer.

Le Vendredi 5 mars, à 9½ du matin, les docteurs étant assemblés, les 4 évêques arrivèrent et demandèrent à entrer. On les reçut avec toutes les marques de respect. Ils se placèrent auprès du Doyen et M. de Mirepoix, comme l'ancien, prit la parole et après avoir rappelé les troubles que la Constitution avait excités, il déclara le parti qu'ils avaient pris d'en interjeter appel au futur concile général, comme le seul remède efficace pour empêcher l'abus que l'on en peut faire et que l'on en a déjà fait. M. de Senez lut ensuite leur acte d'appel.

M. Ravechet, syndic, les remercia de l'honneur qu'ils leur faisaient et leur fit assez connaître qu'il était persuadé comme eux que l'appel était le seul remède aux maux de l'Eglise de France. (Il demanda une délibération)

M. de Senez, qui n'était point de la Faculté, voulut se retirer, mais on l'engagea à rester et chacun dit son avis

Il y avait 110 docteurs. 97 furent d'avis d'adhérer. 12 furent d'avis partagés. M. Vivant, curé de S^t Merry, seul fut opposant

Deux notaires prirent copie de la délibération et l'assemblée finit fort pacifiquement.

II. p. 507 = juillet 1718

Soanen s'était engagé à prêcher à Aix la profession de la fille de M. d'Entrague, conseiller au Parlement d'Aix et

religieuse au couvent de la Visitation de Digne.

L'évêque de Digne, Puget, avait approuvé cet engagement. Cependant, lorsque le temps de la profession approcha, il écrivit aux religieuses qu'il ne voulait point qu'il y eût aucune sorte de discours aux vêtures et aux professions – et à Soanen que, malgré ses engagements et son inclination, il se trouvait obligé de changer sa disposition.

Peu après Mr d'Entragues se plaignit à l'évêque de son procédé. Le prélat répondit qu'il avait été forcé de faire ce qu'il avait fait et qu'il n'avait pu le refuser à l'archevêque d'Embrun, de Genlis, son métropolitain qui le lui avait demandé.

cf. E. Appolis – R.H.E.F. 1944

312 — ...
1822, 1 p. pl. in-4°. Très jolie pièce.

313 — **SOANEN** (Jean), évêque de Senez, célèbre par le rôle qu'il joua dans l'affaire de la Constitution *Unigenitus*, exilé à la Chaise-Dieu et vénéré par les Jansénistes comme un saint.

L. aut. sig. *Jean, évêque de Senez, prisonnier de Jésus-Christ.* (à la supérieure d'un couvent); 19 février 1739, 1 p. 1/2 in-4.

Curieuse épitre sur les persécutions sont il est l'objet. « Les menaces se renouvellent, dit-il, et j'apprends que l'orage devient plus sérieux. Je lève aussi plus fortement mes mains vers le ciel car il n'y a plus

Catalogue Charavay 1868 (vente Michelin et Grün)

rien à attendre des hommes, mais la foi est le bouclier, le casque et la cuirasse de tous ceux qui combattent pour la justice... »

314 — **SOURISE** ...

7'

Mémoires de Maurepas. 1791.
t. 1er, p. 270.

" De Soanen, prêtre de l'Oratoire, depuis évêque de Senez, dépossédé par le conciliabule d'Embrun et exilé en Auvergne.

" Le père Soanen, de l'Oratoire, est fils d'un conseiller à la cour des aides de Clermont. Il est né à Bourges en Auvergne, entre Gannat et Maringues.

" Il réussissait fort bien dans la prédication, mais voyant que son talent ne lui produisait point de quoi satisfaire son ambition, il se forma des liaisons avec M. de Harlay, archevêque de Paris, qu'il avertissait de tout ce qui se passait dans sa congrégation.

" Il fit part à ce prélat, par un mémoire écrit de sa main, de ce qui était arrivé dans l'assemblée générale qui avait été convoquée par le père de Ste-Marthe, alors général de l'Oratoire et tira promesse de lui de ne remettre ce mémoire à personne.

" M. l'archevêque étant informé de tout ce qui s'était passé, en parla au père de la Chaise et à M. de Pontchartrain, contrôleur-général des finances, qui était fort ami des pères de l'Oratoire, et le père Ste-Marthe en eut bientôt avis.

" Il fallait découvrir le traître, et c'est à quoi l'on travailla; on savait que c'était M. l'archevêque de Paris qui avait été informé, et on chercha le moyen d'avoir le mémoire qui lui avait été remis à cet égard.

" On engagea à cet effet un des amis particuliers de l'archevêque, et de mademoiselle de Varennes, et lorsque ce prélat était dans le cabinet où il mettait ses papiers, on lui faisait annoncer des visites des personnes de la première qualité qu'on y faisait venir exprès ou pour des affaires supposées, afin que dans le temps qu'il employait

à les reconduire, on put chercher ces papiers.

"Ce mémoire fut enfin trouvé dans un tiroir, écrit et remis entre les mains du père de Ste. Marthe. D'autres prétendent que le père Soanen avait envoyé ce mémoire par la poste à Monsieur l'archevêque, que ce paquet fut remis à M. l'archevêque de Reims, qui le décacheta et qui remit ce mémoire au père de Ste. Marthe, en tirant parole de lui qu'il ne diroit point qu'il venoit de lui.

"Quoiqu'il en soit, le père de Ste.-Marthe ne l'eut pas plustôt qu'il en reconnut aisément l'écriture; il fut trouver le père Soanen, qui avait été l'un des plus opposés à la signature du formulaire, et lui dit: mon père, nous avons des traîtes dans notre société; ne pourriez-vous point m'aider à les reconnaître? Soanen lui répondit hardiment: Il y a une façon de se mettre à l'abri des traîtes; c'est de ne pas appeler tout le monde à nos assemblées générales, et lui nomma deux ou trois personnes qui pouvaient être suspectes, ayant été d'un avis contraire au plus grand nombre, et il insista particulièrement sur le père Morel, alors supérieur de St. Magloire.

"C'est alors que le père Ste. Marthe lui dit: mon père, nous connaitrons aisément le traître; car Dieu a permis que le mémoire donné à M. l'archevêque tombât entre nos mains. Le père Soanen déconcerté, ne put se refuser de reconnaître son écriture, qui n'était nullement déguisée.

"Après cette conversation, le père Soanen fut chez Monsieur l'archevêque et lui dit: Je suis perdu, Monseigneur, et votre Grandeur a manqué à la parole qu'elle m'avoit donnée; mes confrères et le général sont instruits de ma manœuvre; ils ont le mémoire que j'ai eu l'honneur de vous présenter — Cela n'est pas vrai, répond l'archevêque; car il est dans mon cabinet fermé sous la clef, et je vais vous le faire voir; ayant instruit la cour, j'en ai fait un extrait, sans le produire.

Alors ce prélat qui étoit fort vif, entra dans son cabinet, visita le tiroir où effectivement il l'avoit renfermé, et il fut très-surpris de ne point l'y trouver; il appela ceux de ses gens, les uns après les autres, qui avoient l'entrée du cabinet et surtout le nommé Olivier, qui étoit son valet-de-chambre de confiance, et se laissant aller à des emportemens, il dit à Soanen: C'est mon affaire, mon père, de vous sortir honorablement des pères de l'oratoire; allez passer quelques jours à la campagne, et faites-moi savoir où vous serez, afin que si j'ai besoin de vous, je puisse vous faire avertir.

« M. l'archevêque ne perdit pas de temps; il fut trouver le père la Chaise, lui raconta l'aventure, et l'embarras où se trouvoit le père Soanen, demandant pour lui une abbaye de huit ou dix mille francs de rente. Il fut pareillement chez Monsieur de pontchartrain, à qui il raconta l'évé-nement du mémoire pris dans son tiroir, soupçonnant son valet-de-chambre d'avoir été gagné par le père de Ste. Marthe. Il faut le faire évêque, dit monsieur de pontchartrain, Senez est vacant; cet évêché est dans un pays diabolique; ne vaut que 6.000 liv. de rente; il sera puni et récompensé tout à la fois.

« C'est de cette manière que Mr. Soanen a eu cet évêché, dont il est sorti par sentence du concile tenu à Embrun.

« Le père de Ste Marthe fut exilé par lettre-de-cachet, et ayant promis de donner sa démission, on le fit revenir à paris, et le père de la Tour fut nommé à sa place.

« Si l'autorité ne se fût pas mêlée de ces affaires, ce premier n'aurait pas quitté sa place de général, n'étant pas libre par les constitutions de cette communauté d'abandonner la place que du consentement unanime de tous ceux qui composent l'assemblée.

« Devenu évêque de Senez, monsieur Soanen fit oublier

son affaire en s'attachant aux évêques qui refusaient de reconnaître la bulle Unigenitus. Voici ce qu'il fit de plus extraordinaire ; il sacra les jansénistes de Hollande."

cette vertu en un haut degré exercé tous les jours ses Enfants. Il a fait plusieurs biens à l'Oratoire, et le plus grand sans faire tort aux autres, c'est de vous avoir mis à sa place. Cette belle action était le comble de ses vertus lui avait donné droit de se reposer le reste de ses jours. Mais il était tellement accoutumé à agir, qu'il a succombé sur les premiers essais du repos. La mort du Sauveur, qui opérait en lui à tout moment, l'a enfin consumé.

— Digne fils et successeur du Grand Cardinal de Bérulle, il a expiré presque au pied de l'autel. Prêtre le matin, victime le soir, du même jour; et il ne faut pas s'étonner que pour récompense d'être longtemps mort spirituellement sur la terre avec J. Christ mortel, il soit mort enfin corporellement, le propre jour de Pâques pour aller vivre dans le ciel avec J. Christ ressuscité. Recevez, mon R. et très cher Père cette effusion de mon cœur sur l'Illustre défunt que j'ai servi sans affectation à son insu, durant sa vie et que je loue maintenant sans intérêt après sa mort, en priant pour lui très tendrement et demandant à Dieu en grâce pour moi une fin aussi sainte que la sienne. Si pour l'imiter, vous faites bien tôt votre visite générale et que vous approchiez de mon voisinage sans me donner la consolation de vous voir, je vous ferai excommunier par les voisins et afin d'achever de vous punir, j'irai vous chercher, vous embrasser, et vous renouveler l'attachement tendre avec lequel je suis en N. Seigneur, mon R. Père, votre très humble et très obéissant serviteur. Signé Jean, Evêque de Seez.

Baill. d'Aumont

1756. 22 Juillet

Audience du Bailly a Aumont.

L. 1. p. 35.

Joanen

7^n

lettre autogr. à Sprudana

N. 231

MM 628.

Copie d'une Lettre écrite par Monseigr. l'Evêque de Senez au R. P. général de l'Oratoire sur la 1re première nouvelle de la mort du R. P. de Ste Marthe, son prédécesseur. 7 avril 1697

Mon Révérend Père j'apprends en ce moment la triste nouvelle de la mort du R. P. de Ste Marthe et je viens aussitôt vous témoigner la part que je prends à votre douleur et à celle de la Congrégation. Elle perd un Chef qui l'a longtemps conduite avec beaucoup de piété. Vous perdez un ami qui vous a toujours estimé et moi un Père qui m'a rendu de très grands services pour mon Salut. L'innocence de ses mœurs, la grandeur de ses travaux et la fidélité de sa patience nous doivent rendre sa mémoire précieuse. Il ne s'est jamais contenté de marcher d'un pas ordinaire dans les voies du Seigneur; il a toujours couru. Les plus difficiles emplois qui sont un vrai tourment pour beaucoup d'autres ont été un jeu pour lui. Il a vu les peines de la Congrégation et s'en est consolé; il en a vu quelques prospérités temporelles et les a redoutées; il en a vu sur la fin la gloire chrétienne et en est peut-être mort de joie; son zèle pour la maison de Dieu l'aurait dévoré depuis longtemps, si son amour pour J. Christ ne l'eût soutenu. S'il a éprouvé quelques personnes, c'est qu'il a jugé que l'épreuve leur était nécessaire et nous devons croire que cela ne diminuait rien de sa charité dans le fond de son cœur, puisque Dieu sans

voir complément
au dossier "Iconographie"

Nous, Louis-Pierre Pététot, prêtre, et
JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur et Marie Imm
divines, et de l'union ineffable des deux natu
nous souvenant de ces paroles de l'Apôtre,
aux saints désirs de

Supplions Notre Seigneur JÉSUS-CHRIS
brefs apostoliques, l' déclarons participant de
des Saints Sacrifices, prières et actions de vert
gloire et de service de JÉSUS-CHRIST Notre-Se

En témoignage de quoi nous avons signé
notre Congrégation.

A Paris, le

Fréjus Soanen

Epistola illustr^mi ac reverend^mi
ecclesiae principum

.

Joannis Soanen

.

ad Innoc. XIII

occasione constitutionis unigenitus.

.

s. l.
MDCCXXI in-4°
91 pages

Lettre des mêmes (et aussi de Soanen)
au Roy au sujet de l'arrêt
du Conseil d'Etat du 17 Avril 1722

.

MDCCXXII s. l. in-4° 47 pages

Lettre des mêmes au Roy
par laquelle ils supplient Sa Maj.
de se faire rendre compte de leur
réponse ~~xx~~ Card^l Bissy
. Unigenitus.

MDCCXXIII s.l. in-4°
3 feuillets.

Réponse à l'instruct. pastorale
du card^l Bissy
annexée a la précédente lettre
in-4° 228 pages

Fréjus

Soanen (d'un recueil factice)

Mandement et instruction pastorale de monsgr l'évêque de Senez sur le jubilé de N. S. P. le Pape Innocent XIII avec plusieurs règles de la Pénitence

à Aix Joseph David MDCCXXII

in 4° 22 pages

Instr. pastorale de dans laquelle à l'ocasion des bruits qui se sont répandus de sa mort in-4° s. l. MDCCXXVI

61 pages

Acte que M. l'évêque de Senez a fait signifier le 11 du mois d'Aoust 1727 à M. l'arch. d'Ambrun à l'ocasion du concile in-4° 15 pages

Lettre circulaire de
aux évêq. de France au sujet du
concile d'Embrun
in-4° 6 pages (1727)

Graffe
théol.
485

Soanen

Recueil manuscrit in 4° renfermant plusieurs lettres, mandements, &c de l'évêque de Senez qui ont été imprimés je crois

-

Coll. Arbaud

Lettre de Monseigneur l'evesque de Senez à un chanoine de la cathedrale, son aumonier dattée d'Ambrun le 23 sept 1727.

in 4° p. 1.

Recueil imprimé d'Ambrun

Coll. arbaud

Première lettre de
Monseigneur l'Evesque
de Senez au Roy.
C'est celle dont il est parlé dans les
Nouvelles du 12 septembre 1727
in 4° pp. 34.

Il y a une seconde lettre au Roy
datée d'Ambrun le 10 sept 1727
La première est du 23 Houst (sic)
1727.

Pendant Concile d'Ambrun

Lettre de Monseigneur l'Evesque de Senez aux Religieuses de Castellane in 4° ff 2.

a la Maison Dieu le 10 dec. 1727.

Recueil Concile d'Ambrun

Lettre de Monseigneur l'Evesque de Senez à Messieurs les Avocats du Parlement de Paris

in 4° pp. 2.

a la Chaise Dieu 5 janv. 1728

Recueil D. Aubrun

Soanen

La vie de messire Jean Soanen évêque de Senez à Cologne aux depens de la Compagnie

MDCCL in 12

pp XV - 535 ff ff 5.*

Suivi de la lettre de Soanen à l'arch. d'Embrun au sujet d'une lettre qu'il a fait imprimer dans le Recueil des Pièces à la suite des actes du Concile.

a Avignon MDCCXL in 12

pp 69.

[illegible] G 2441 [illegible]

Soanen

La vie ~~et les lettres~~ ...

G 2441

in-12

~~2 vol in-4°~~

~~D 2614~~

Soanen Jean

Mandement de Monseigneur l'Evêque de Senez contenant les règles de la religion dans le danger de la peste

A Aix chez Joseph David,



Imprimeur du Roy et de Monseigneur l'Evêque de Senez

M.DCC.XXI 40 pages in 18

" Donné à Senez le quinze octobre de l'an mil sept cent vingt

+ Jean évêque de Senez.

Carpentras Recueil sur la peste M. 75.

Soanen

g.

Mans
3365

Soanen

Ouvrage posthume du bienheureux Jean Soanen evesque de Senes avec des Observations &c historiques et critiques sur les Prodiges de nos jours

MDCCXLIV (s. l. ni nom.) in 4°

3 ff. puis:
Lettre du bienh. evesq. confess. et prisonnier de J. C. au sujet des miracles et convulsions et contre la Consultation des XXX et les Ecrits des Systèmes et des vains efforts qui l'appuyent

111 pages
la lettre de Soanen ne tient que 41 pages
le reste est une lettre de l'Editeur, des Avis &.

Ds Suppl^t. ou n^elle

éd. du Chancelier d'Ag. &

l'Orat., cite la lettre à

Soanen, Lallemand p. 167.

—

Soanen

Troyes Mss. Lettres pages 909, 440 et
un portrait

Lille Acte d'appel et recueil de pièces s. l.
ni nom 1717 in 12

id Sermons Lyon Duplain 1767 2 v. in 12

Reims id 1 id libraire associé 2 t. in 12

Graffe Soanen

484

La vie et les lettres de

Messire Jean Soanen

évêque de Senez

2 vol in-4° avec portrait.

à Cologne aux dépens de

la Compagnie.

MDCCL

Tome Premier

VI – 576 – 21 pages

Tome second

779 – 32 pages

(en tout 1632 lettres)

Fréjus

Soanen

Sermons sur différents sujets prêchés devant le Roi par le Père Soanen prêtre de l'Oratoire

2 vol in-12

Lyon Benoit Duplain

MDCCLXIX

Tome Premier

XIV – 528 pages

Tome second

620 pages

même ouvrage même editeur MDCCLXVII

Tome I XII – 528 pages
Tome II 620 pages

(donné en prix au collège oratorien de Toulon : Rigordy étant préfet des études 1767

Fréjus

Soanen

Instruction pastorale de
Mgr l'év. de Senez sur
l'autorité infaillible de
l'Eglise &c
.
à Amsterdam chez
Nicolas Potgieter
MDCC XXVIII
1 vol in-8.
562 pages
2 ff. non numerotés
9 pages

Jean Soanen de Riom (1647-1740)

- ~~La vie et les Lettres de M. Soanen 1750 2 vol in 4 et 8 vol in 12~~
- sermons Lyon 1767 2 vol.
- Instruction pastorale dans laquelle à l'occasion des bruits qui se répandent de sa mort, il rend son Clergé et son peuple dépositaires de ses derniers sentiments sur les contestations qui agitent l'Eglise en date du 28 août 1726.

~~Fénelon Lettres VII 499 (1.14)~~

~~Dict. des Jans. (84)~~

Coll. Arbaud

Recueil XVIIIe s. suite des signatures des oratoriens

Lettre à M. de Senez datée de juillet 1727 signée entre autres par :

J. Antoine de Gemberge de St Amans — De Gennes — J. B. Paul — Mic. Marie Buffin - Denis — L. Huez — (tous de l'Orat. de Troyes) Revallot — Amateur Beaullerot — Cl. Fr. Colliriet — Est. Gaudin — H. Camusat — Ant. Dairné — J. Bernard, de Blandé — Grozellier (tous de Troyes) — Cl. Bargedé — Cl. Johanne Du Portail — Chaillon de Guereny Verneuil — Muey — Serrolle

(Cours de Saumur) — E. de Bercey (de Langres) — Cl. Denis Jourdain, (de Riom) — Nic. Guerin (de Troyes) — Le Acula (de Saumur) — S. de Nogent — Fr. Charles Leroi — Jos. Charloy — Chaseray —

coll. artaud

Recueil XVIII^e s. connaît d'auteurs

Mémoire pour la cause de M. l'Evêque de Senez

in 4° pp 24 - 1.

à partir de la page 14 on trouve le nom d'un grand nombre de prêtres ou de religieux qui se sont à l'év. de Montpellier depuis des années en faveur de la Paix de Clement IX. je relève les suivants :

J. B. N. Fourrier — Couste — Eymart — Rousseau — Du bouchet — Poncet ... curé de Lugny — La belle-Astanières — Geoffret — G. Terrasson

De Vence — Bordes — C. A Fouquet —
R. de Voluire, de Mortagne —
Eronchon — Le Febvre — H. Auphand
— Regnaud — J Morand —
Le Vasfor — Leschenault — Malac
— Garene — Bonnet — Verdier —
Mailly — Sciot — Gautier —
Duttreul — Doublet — Devin
— Bisault — La Flame — Grimaud —
T. A. le Chevalier — Cotte — Devizé —
Marcadier — Raffin — Guerrier —
Duretal — Gondard — Massillon.

Soanen

Relation du miracle arrivé en la personne de Marie Anne Pollet ... guérie le 4 mai de la présente année par l'intercession de ... Jean Soanen de sainte mémoire MDCCXLI in 4° de 26 pp.

Déposé chez Me Touvenot notaire à Paris.

Soanen

Lettre de Monseigneur l'Evêque de Senez à Monseigneur l'archevêque d'Embrun; au sujet d'une Lettre que lui a adressée ce Prelat, en datte du 4 Janvier 1728, et qu'il a fait nouvellement imprimer dans le Recueil des Pièces qu'il a fait mettre à la fin des Actes de son Concile.

A Avignon MDCCXL in 12 de pp 69 (à la fin sont 3 lettres de l'abbé de Tencin écrites en 1718 au Chanoine Rubarbe au sujet de son prieuré de Breslon... La lettre de Soanen est datée de la Chaise-Dieu le 27 nov. 1727

Soanen

Lettre de monseigneur l'Evêque de Senez sur la lecture des nouvelles ecclésiastiques.

in 4° de 2 pages

daté de la chaise Dieu le 9 mars 1739

Il conseille cette lecture aux Soeurs qui l'avaient consulté

Soanen

Lettre de monseigneur l'Evêque de Senez sur les erreurs avancées dans quelques nouveaux écrits MDCCXXXVI in 4°

de 89 pages

signé mais non daté.

à la page 2 (au verso du titre) il y a une lettre de félicitations et d'approbation de l'évêque de Montpellier, Joachim Colbert auquel Soanen avait communiqué son manuscrit. Elle est datée du 4 juin 1736.

Soanen

Lettre de Monseigneur l'Evêque de Senez au sujet de la XIXe lettre theologique du P. La E.***

à la chaise Dieu le 12 mars 1738

in 4° pp ~~28~~ 3.

Soanen

II acte que Monseigneur l'Evêque de Senez a lu au Concile le 18 aout 1727. Par lequel il recuse ses Juges Diccionaire d'Ambrun in 4° pp 19

Il y a encore les actes III, IV, V et VI lus à peu de jours d'intervalle le dernier le 17 sept. 1727

Sonnen

Acte que M. L'évêque de Senez a fait signifier le onze du mois d'aoust ... 1727, à Mgr. l'archevêque d'Ambrun à l'occasion du concile indiqué dans ladite Ville pour le 16 du présent mois d'aoust. in 4° pp. 5

Soanen

Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque de Senez Dans laquelle, à l'occasion des bruits qui se sont repandus de sa mort, il rend son Clergé et son Peuple dépositaires de ses derniers sentiments sur les contestations qui agitent l'Eglise.

MDCCXXVI in 4° pp 61

Donné à Castellane le 28 aout fête de St augustin 1726.

Pièce et aussi dans le Recueil XVIIIe s. sur le Concile d'Embrun

Soanen

Mandement et instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque de Senez au sujet du Jubilé de l'année sainte MDCCXXVII

in 4° pp 28

Histoire de la
condamnation de M. l'évêque
de Senez par les prélats
assemblez à Ambrun en 1727
in 8° manuscrit de 117 feuillets
sur la première page:
A Chartraire de Montigny
Trésorier de France Dijon.
Je ne puis reconnaître si ce manuscrit
est la copie d'un ou plusieurs imprimés
il débute par un chapitre sur la tenue des
Conciles provinciaux et finit par une
lettre de l'évêque de Castres au roi, en
date du 8 décembre 1727. Il semble

que l'ouvrage soit favorable
à Soanen.

Coll. arbaud
a aix

Acte d'appel de messeigneurs les evesques de Senez et de Montpellier, par lequel....
ils portent leurs plaintes à N. S. P. le Pape, et au Concile général, des violemens de la Paix de l'Eglise qui a été conclue en 1668....
Jean Soanen et Charles Joachim Colbert ... ce mois de juillet 1727 in 4° de 10 pp.

recueil : Protestations contre le concile d'Embrun.

Coll. Arbaud

Mandement de Monseigneur l'Evêque de Senez pour la publication de l'acte, par lequel il renouvelle et confirme, ~~aux~~ ... aux Messeigneurs ... les appels par eux interjetés au futur concile de la Constitution Unigenitus et des Lettres Pastoralis officij.

in 4° pp 7.

a Senez le 18 octobre 1720

Recueil Protestations ... d'Embrun.

Col. Arbaud

Instruction pastorale de Monsieur le Vicaire général de Monseigneur l'Evêque de Senez dans laquelle il établit la nullité de la sentence prononcée contre ce prélat
et prescrit au Clergé et au Peuple du diocèse la conduite qu'ils doivent tenir ...

MDCCXXVII in 4° pp 20 f. 1*
signé Delaporte, 1er nov. 1727.

Recueil Protestations ...
d'Embrun

coll. Arbaud

Réponse de Monseigneur l'Evêque de Senez à un religieux de la Congrégation de St Maur qui lui avait demandé 1° si une Communauté pouvait en conscience concourir par un de ses membres, à députer au Chapitre général de 1736 des supérieurs intrus

petite feuille in 12 (?)

signé Jean - a la Chaise-Dieu le 27 avril 1736.

Recueil . Protestations
à Embrun

Coll. Arbaud

Acte de Monsieur de Senez dans lequel il s'explique sur les faussetez et sur les calomnies atroces repandues contre lui dans plusieurs libelles et surtout dans celui qui a pour titre Observations faites par un évêque du Concile d'Ambrun
et dont M. d'Ambrun a envoyé quantités (sic) d'exemplaires à Rome
in 4° pp. 4

y sont compris ces ~~deux~~ Lettres de Mgr l'Ev de Senez à Mr Duperray avocat au Pt de Paris et ~~Lettre~~ de l'Ev. de Bayeux au garde des sceaux
Renvoi Protestations ...
d'Embrun.
(toutes deux datées de 1727)

Coll. Artaud

Lettre circulaire de Monseigneur l'Evesque de Senez aux evesques de France au sujet du Concile d'Ambrun

in 4° pp 8.

a Ambrun ce 27 aoust 1727

Recueil Concile d'Ambrun

Coll. Arnaud

Questions diverses sur le Concile indiqué pour la Province d'Ambrun MDCCXXVII in 4° pp. 24

Est-ce de Soanen ?.

Recueil Concile d'Ambrun

Coll. arlaud

Sentence rendue dans le prétendu concile d'Ambrun contre Jean Soanen ...
in 4° pp 14

est ce de Soanen ?

Recueil concile d'Ambrun

Coll. Artaud

Réponse de Monseigneur
l'Évêque de Senez à la sentence
portée contre lui par le concile
d'Embrun.
in 4° pp. 2

à Embrun ce 21 sept 1727.

Recueil Concile d'Embrun

Coll. Arnaud

Lettre de Monseigneur l'Evêque de Senez à Monseigneur l'Archevêque d'Embrun au sujet d'une lettre que lui a adressé ce Prélat en datte du 4 janvier 1728 et qu'il a fait nouvellement imprimer dans le Recueil de pièces qu'il a fait mettre à la fin des Actes de son Concile.

in 4° pp 55.

De la Chaise Dieu ce 16 sept. 1728

coll. arbaud

Acte d'appel interjeté par Messeigneurs les évêques de Mirepoix, de Senez au futur concile général des lettres de N. S. P. le Pape Clement XI

Pastoralis officii.

in 8° ff. IX

avril 1719.

Recueil Protestations . .

d'Embrun

Soanen

Lettre de Mrs. les Evêques de Senez de Montpellier et de Boulogne, au Roy au sujet de l'arrest du Conseil d'Etat de Sa Majesté du 31 decembre 1720 portant suppression des leurs Mandements du mois de septembre de la même année et de l'acte d'appel qui y est joint.

MDCCXXI in 4° pp. 29

Soanen. Sermons sur différents sujets prêchés devant le Roi
Lyon 1767 2 vol in 12.

5. **Albert** (abbé), *curé de Seyne.* Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun. *s. l.*, 1783. In-8, bas. *Tome I seul d'un ouvrage rarissime* (vendu 90 fr. à la vente de Verna.... 22 »

8920 **SOANEN** (Le P.), prêtre de l'Oratoire. Sermons sur différents sujets prêchés devant le Roi. *Lyon*, 1767, 2 vol. in-12, rel. pl. bas. ant., tr. r. (rel. fatiguée). Titre et pages 1 et 2 arrachées au tome II. 18 fr.

setzt von Fr. Graf Pocci. Münch. 851. CT. 1 50
2762 **Journal historique** du concile d'Embrun. 2 vol. 727. C. 1 20

Paris, le 26 juillet 41

Cher P. R. Rouzies, Voici une
reliques que je vous prie de
remettre au St. Curé, ou aux pères

Le Cardinal Baudrillart

de l'Académie Française

Recteur de l'Université Catholique

Rosaire, où on conserve les souvenirs [illegible]
[illegible] - cette prétendue relique de
l'évêque [illegible], de [illegible]

21, rue d'Assas

Vient de mon arrière grand-père Silvestre
de Sacy, etc et il la conservait :
Dans les évangiles en grec (traduit
de sa main). Contenant tous les
évangiles des dimanches de l'année
Comme ce « saint » fondateur
d'avance par l'Oratoire, je donne
à celui-ci la grande ! relique.
Je l'ai reçu à la mort de
ma grand-mère Ustazade Silvestre
de Sacy, belle-fille de mon
arrière grand-père après la
destruction pas ! + A Bd card.

Autogr. N. 235. Au crayon sur le dos 1er 7bre 1701 de M. l'evesque de Senez au
P. de la Tour Gal de la Congregati de l'Orat. —

3'

Mon très Reverend Pere

C'est toujours avec une joye nouvelle que j'apprends la convocation de nos assemblées générales, et puisque Jesus-Christ se me prend plaisir à être au milieu de ceux qui sont assemblez en son nom, je me fais à plus forte raison un grand honneur de m'y trouver en esprit autant par devoir que par inclination.

Je souhaitois avec ardeur de pouvoir ménager quelques momens, pour préparer un peu à loisir une lettre que je pusse addresser à tous nos Reverends Peres Députez, comme je le fis il y a trois ans ; mais l'accablement où je suis pour les affaires de mon diocèse me rend cette fois la chose impossible, et ne me permet de contenter mon coeur que par des voeux, qui sont quelquefois plus persuasifs, quand ils sont moins meditez.

Ceux que je fais icy pour l'Oratoire seroint éloquens et bien reçus, si vous preniez la peine de les expliquer, si vous me prestez un peu de votre onction, et vous ferez un miracle qui me sera aussy commode qu'avantageux, vous ouvrirez la bouche et je toucheray les coeurs. Aussy bien un peu de varieté dans les affections les plus saintes les rend plus douces, et je doy apprehender de fatiguer à la fin l'assemblée, si je me mettois toujours en possession de luy derober par la lecture de mes lettres, quelques uns de ces instants précieux que vous remplissez si utilement pour elle par vos discours.

C'est pourquoy au lieu d'ecrire aujourd'huy à nos Peres députez, je m'addresse à vous, mon très Reverend Pere, comme à mon aimable resource, et vous prie de suppléer pour moy. Un mot de vous vaudra mieux que tous mes complimens, et votre caution sera mon mérite. Répondez donc s'il vous plaît à la Congregation de mon devouement cordial, et de ma tendresse respectueuse pour elle ; que je l'estime heureuse d'avoir un si digne chef que vous, et vous glorieux d'être à la tête d'un si beau corps ; que son succez fait ma consolation, sa doctrine mon heritage, ses peines mes inquiétudes et ses maximes

toutes ma regle. Apres luy avoir offert mes respects, demandez-luy ses prieres pour le plus indigne de ses enfans qui ne demeure hors de ses maisons que par son esprit, et qui loin d'elle vit toujours dans son sein.

Souffrez que j'adjoute icy les mesmes protestations pour vous en particulier par mille droits de reconnoissance, d'estime, d'amitié et que je vous assure de la tendre vénération avec laquelle je suis toute ma vie

Mon tres Reverend Pere

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

+ Jean evesque de Senez

A Senez ce 1er 7bre 1702.

3 p. in 4°.

Rétractation de Mgr Jean Soanen
Evêque de Senez, mort à la Chaise Dieu le 25.12.1740
p. 143.

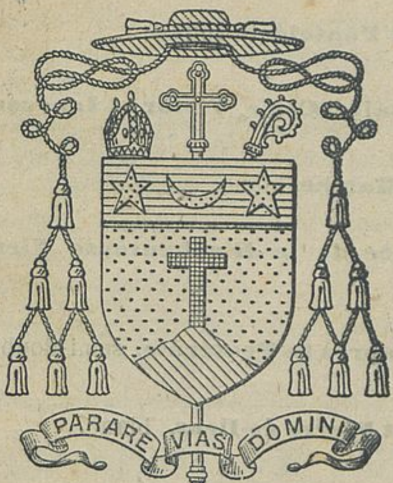
47e Année. — 21 juillet 1927. — N° 14

QUINZAINE RELIGIEUSE

DU

DIOCÈSE DE DIGNE
Riez et Sisteron

Organe des intérêts catholiques et de l'Évêché
publiée sous le patronage de
MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE



Paraissant les 1er et 3e Jeudis

Prix de l'Abonnement : 10 francs par An

Les abonnements peuvent commencer à toute époque de l'année, avec réduction sur le prix des numéros parus.
Le renouvellement s'en fait pour tous le 1er Janvier.

S'adresser :

Pour la Rédaction, l'Administration et les Annonces départementales
à M. le chanoine J. BENIT, *Chancelier de l'Evêché, à Digne.*
C. C. Marseille 144-55.
Pour les annonces extra-départementales,
à la SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ RELIGIEUSE,
16, rue Drouot Paris (9e).

Digne. — Imp. Chaspoul, place de l'Evêché, 20

Paroisse d

ORDRE DES OFFICES

du Dimanche 24 juillet au Samedi 6 août 1927

Dimanche 24. — **VIIe après la Pentecôte**, semi-double, vert.

Lundi 25. — **Saint Jacques le Majeur**, rouge.

Mardi 26. — **Sainte Anne**, blanc.

✠ Mercredi 27. — **Saint Pantaléon**, rouge.

Jeudi 28. — **Saints Nazaire, Celse, Victor et Innocent**, rouge.

Vendredi 29. — **Sainte Marthe**, blanc.

✠ Samedi 30. — **Office de la Bienheureuse Vierge Marie le samedi**, blanc.

Dimanche 31. — **VIIIe après la Pentecôte**, semi-double, vert.

Lundi 1er août. — **Saint Pierre ès-liens**, blanc.

Mardi 2. — **Saint Alphonse de Liguori**, blanc.

✠ Mercredi 3.— **Invention de saint Etienne premier martyr**, rouge.

Jeudi 4. — **Saint Dominique**, blanc.

Vendredi 5. — (1er vendredi du mois). — **Dédicace de sainte Marie des Neiges**, blanc.

Samedi 6.— **Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ**, blanc.

Les jours marqués d'une ✠, il pourra être dit des Messes basses avec l'ornement noir

47e Année. 21 juillet 1927 N° 14.

QUINZAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE DIGNE

RIEZ ET SISTERON

SOMMAIRE.

Communications de l'Evêché. — Retraite ecclésiastique ; Bulletin des Messes célébrées *Ad Intentionem Episcopi* ; Correspondance administrative 165

Chronique diocésaine. — Congrès Eucharistique national de Lyon. — Digne : Cercle diocésain d'études ecclésiastiques ; Journée-Congrès des Patronages de jeunes filles ; Au Pensionnat du Sacré-Cœur : Abjurations, premières communions. — Lurs. — Programme de la fête de la Portioncule le 2 août 1927, à Notre-Dame des Anges.......................... 166

Variétés. — Rétractation de Mgr Jean Soanen, évêque de Senez, mort à la Chaise-Dieu le 25 décembre 1740............... 173

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Retraite Ecclésiastique

La retraite ecclésiastique aura lieu à Digne, du lundi soir 12 septembre au vendredi 16 septembre. Elle sera prêchée par le R P. Auriault, S. J., professeur à l'Institut Catholique de Paris, auteur d'ouvrages remarquables sur la Très Sainte Vierge. Déjà du reste, en 1924, nos prêtres ont eu l'avantage d'entendre la parole éloquente, pleine d'une doctrine si sûre et si profonde, de cet éminent prédicateur.

Les prêtres qui prendront part à la retraite, doivent avertir M. l'Econome du Petit Séminaire, *avant le 31 août*. Ils sont priés d'apporter leur linge d'autel.

Bulletin des Messes célébrées « Ad Intentionem Episcopi »

Prière instante est faite aux prêtres qui n'ont pas encore adressé à l'Evêché le bulletin des Messes célébrées AD INTENTIONEM EPISCOPI durant le 2e *trimestre 1927*, de l'envoyer sans plus de retard.

Nous recommandons de nouveau à tous une grande exactitude pour cet envoi dès le début de chaque trimestre. Dans quelques cantons, M. le Doyen recueille et envoie les bulletins de tous les prêtres du doyenné, c'est un système excellent et économique.

Correspondance administrative

DISPENSE D'UN BAN ACCORDÉE : Sisteron.

DISPENSES DE DEUX BANS ACCORDÉES : Sisteron (2 dispenses), Esclangon, Méailles, Meyronnes, Saint-Ours, Eoulx,

ENVOIS REÇUS : L'Escale, Valensole, Piégut.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Congrès Eucharistique national de Lyon. La grande presse a raconté les splendeurs des manifestations et cérémonies religieuses qui ont eu lieu à Lyon, à l'occasion du Congrès Eucharistique national. Nous n'y reviendrons pas. Disons seulement que Mgr l'Evêque et une douzaine au moins de nos prêtres y assistaient et en ont eu une forte et impérissable impression.

Mgr l'Evêque officiera pontificalement : à Apt, dimanche 24 juillet, à l'occasion des grandes fêtes de sainte Anne : à Embrun, dimanche 31 juillet, à l'occasion des fêtes du deuxième centenaire du célèbre Concile d'Embrun tenu en 1727.

Digne. — Cercle diocésain d'études ecclésiastiques. — *Réunion du 30 juin.* — Sur ce thème : *l'Intituteur et le Prêtre*, un membre du Cercle développe les considérations suivantes : Au service de l'idée laïque l'instituteur met l'influence dont il est redevable à ses grades qui lui confèrent le prestige de la science, à sa fonction pédagogique qui l'investit, auprès des enfants et des familles, d'une autorité morale respectée, à son titre de secrétaire de mairie qui fait de lui le conseiller écouté des municipalités rurales, enfin à sa surface sociale de fonctionnaire largement rétribué par l'Etat et et doté par lui de privilèges importants. Devant ce personnage redoutable, le prêtre qui se refuse à jouer un rôle effacé, n'est pas le soldat désarmé d'une cause vaincue d'avance. Par des moyens toujours efficaces — prière, sacrifice de la messe, exemple d'une vie hautement sacerdotale, catéchismes préparés avec zèle, sermons adaptés avec soin, chants et offices intéressants et bien vivants, patronages, contacts loyalement amicaux, services cordialement rendus — il peut devenir à son tour une force rayonnante et dégager l'idée religieuse en face du foyer de laïcisme — outré parfois jusqu'au socialisme et au communisme — qu'est en 1927, l'école publique officiellement dite neutre.

M. Roux, curé de Gaubert, prend *Mgr de Miollis* à ses débuts de catéchiste dans la campagne d'Aix, le suit dans son exil à Rome pendant la Révolution, le retrouve curé de Brignoles au sortir de l'émigration, rappelle les œuvres de son long et fécond épiscopat à Digne et, après avoir salué d'un hommage d'admiration ses vertus apostoliques et son éminente sainteté, le montre s'ensevelissant avec une humilité touchante, dans la retraite et l'oubli, et mourant à un âge avancé dans une apothéose de vénération populaire. Une telle vie est pour les prêtres une leçon. Ce vieil évêque, dédaigné des

“ puissances de chair ”, sentait le prix de l’apostolat de l’enfance et s’occupait des petits avec diligence parce qu’ils représentent l’avenir ; il ne se bornait pas à conserver, mais n’ayant à son service ni nos œuvres de conquête ni nos moyens modernes de pénétration, il organisait, dirigeait et prêchait des missions qui ramenaient au bercail les brebis errantes et les ouailles perdues ; et sa parole, toute simple et nue, s’imposait aux auditoires, non par les séductions de l’éloquence humaine, mais par l’ascendant d’une vie qu’on savait très pauvre, très austère et secrètement vouée à toutes les générosités de l’aumône et de la charité.

Dans une conférence où son talent de parole s’égale à ses rares dons d’écrivain, M. Albert Lopez brosse une large esquisse de la *Vie juive* à l’ombre du ghetto, des vicissitudes qui, après plusieurs siècles, la laissent, là où elle peut s’isoler, inchangée et intacte dans sa profondeur intime, de l’hostilité universelle qui enveloppe la race israélite en la repliant sur elle-même et en lui maintenant son caractère national, enfin de la religion judaïque, culte sans sacrifice, loi rituelle enracinée dans la Torah, gardée par les prescriptions minutieuses du Talmud, commentée par les rabbins qui sont, non des prêtres, mais les interprêtes subtils d’une lettre étroite et d’une règle immuable. Emancipés par la Révolution, soustraits aux disciplines impérieuses du ghetto et mêlés de plus près à la vie moderne, les Juifs subissent depuis cent ans l’influence du christianisme et se convertissent pour des motifs parfois très humains, mais beaucoup plus souvent avec une sincérité qu’attestent la fermeté de leur conviction et la dignité de leur vie. Il suffit de citer les noms du Bienheureux Libermann, des abbés Ratisbonne, Lémann et Goschler et du P. Hermann pour montrer jusqu’où peut aller l’ardeur de leur foi et l’héroïsme de leurs vertus.

Admirable conférence écoutée avec ferveur, longuement applaudie et dont l'accent chaleureux a remué l'auditoire.

La réunion mensuelle est fixée au *mardi 26*.

ORDRE DU JOUR. — Séance du matin (9 h. et demie) : Les membres du Cercle, aidés par tous les prêtres qui s'intéressent à la diffusion de l'enseignement catholique, prendront connaissance des premiers tracts rédigés par quelques-uns de leurs confrères et, dans une discussion amicale, les mettront au point en vue d'une campagne d'instruction religieuse projetée pour l'automne prochain et encouragée par Monseigneur l'Evêque. Ceci est tellement important qu'il nous paraît superflu de souligner l'intérêt de cette séance et d'y inviter plus explicitement le clergé.

Séance du soir (1 h. et demie) : *Un grand homme d'Eglise au Ve siècle : Fauste de Riez*, par M. Jean Aquarone.

Licencié d'histoire, diplômé des langues vivantes, président de l'*Union intellectuelle de la Jeunesse latine*, M. Jean Aquarone prépare sur Fauste de Riez une thèse de doctorat qui attirera certainement l'attention du public ecclésiastique et des milieux lettrés. Il sera piquant d'entendre un jeune laïque parler avec une science avertie et une sympathie communicative du célèbre évêque dont Paul Allard a dit que “ sa curieuse personnalité ferait l'objet d'une étude singulièrement attachante ” et qui, “ par son autorité personnelle, sinon par son siège, écrit Mgr Duchesne, était le pontife le plus en vue de la Gaule romaine du Ve siècle ”. Donnée à la Saison d'Art alpin de Digne et au Cercle des Amis des Etudiants à Aix, cette conférence y a obtenu le vif succès qui l'attend au Cercle mardi.

— **Journée-Congrès des Patronages de Jeunes Filles.** — Le dimanche 3 juillet a eu lieu à Digne l'annuelle journée des Patronages de Jeunes filles. 350 étaient réunies, conduites par leurs si dévouées directrices. Ce fut un gracieux et joyeux spectacle de les voir défiler quatre à quatre avec leurs bannières, sous un soleil étincellant. A côté de nos jeunes dignoises se trouvaient celles de Manosque, Forcalquier, Sisteron, Oraison, Riez, Reillanne, Mezel, le Brusquet, Marcoux, et d'autres, surtout des environs. Les groupes de Barcelonnette, Castellane, Jausiers, Banon s'étaient excusés de ne pouvoir venir à cause de leur éloignement.

A 11 heures et quart, fut célébrée à la Cathédrale la messe du Congrès. M. l'abbé Gébelin y prit la parole et en termes saisissants montra l'immense importance de nos patronages catholiques dans notre monde paganisé ; il salua avec émotion leurs admirables directrices. Les cantiques, accompagnés par le grand orgue et chantés avec beaucoup d'ensemble par les voix fraîches des Jeunes Filles furent d'un très bel effet.

L'après-midi, sous la direction de MM. Marchand et Gébelin, eurent lieu au Patronage Sainte-Germaine la réunion des directrices et celle des grandes Jeunes Filles des Cercles d'études au nombre de 120. Dans la cour se fit une touchante procession du Très Saint-Sacrement présidée par M. l'archiprêtre Reynaud.

En résumé, journée réconfortante et pleine d'espoirs.

— **Au Pensionnat du Sacré-Cœur. — Abjurations, premières communions.**— Vendredi 15 juillet, dans la chapelle du Pensionnat du Sacré-Cœur, a eu lieu une cérémonie touchante. Devant Mgr l'Evêque, quatre enfants d'une même famille, deux jeunes gens, élèves depuis deux ans du Pensionnat Saint-Joseph des Mées, et deux jeunes filles, élèves du Pen-

sionnat du Sacré-Cœur, ont abjuré la religion grecque schismatique et embrassé la religion catholique. Puis, Sa Grandeur a célébré la messe et les quatre nouveaux catholiques ont fait avec une grande ferveur leur première communion, accompagnés à la Sainte Table par le personnel de l'établissement et un groupe important de parents d'élèves.

Dans le sanctuaire, à côté de Sa Grandeur, se trouvaient M. le vicaire général Jeancler, MM. les chanoines Bénit et Boyer, M. l'abbé Moeder, M. l'abbé Ventre, aumônier du Pensionnat des Mées, et plusieurs élèves du Grand Séminaire.

Après l'Evangile, Sa Grandeur prit la parole, exprima sa joie de voir entrer dans le bercail de l'unique Pasteur, Jésus-Crist, et son vicaire Notre Saint-Père le Pape, quatre nouveaux catholiques, il leur rappela en quelques mots leurs devoirs, et s'adressant à tous, dit les immenses bienfaits que l'âme retire de la sainte communion.

Les chants choisis avec un goût parfait, furent exécutés avec beaucoup d'expression par les élèves du Sacré-Cœur.

Vers la fin de la matinée M. le vicaire général Jeancler célébra la Grand'Messe, à la fin de laquelle fut donné le Salut solennel du Très Saint-Sacrement, qui clôtura cette belle fête.

Lurs. — Programme de la Fête de la Portioncule, le 2 août 1927, à Notre-Dame des Anges. — Les pèlerins pourront se confesser dès l'ouverture de la Chapelle, à 5 heures et demie. A 6 heures, les messes basses commenceront et continueront jusqu'au moment de la Grand'Messe. A toutes les messes basses, on pourra faire la sainte communion et même dans l'intervalle, à la demande des fidèles. A 10 heures, Grand'Messe célébrée par M. l'abbé

Ventre, vicaire aux Mées. Les chants de la Grand'Messe, des Vêpres, les divers morceaux de circonstance de la journée seront exécutés, du haut de la tribune, par les demoiselles choristes de la paroisse de Château-Arnoux. Après l'évangile, sermon par M. l'abbé Allier, curé de Château-Arnoux. Après la Grand'Messe, procession du Très Saint-Sacrement. Au retour de la procession, vénération des Reliques de quelques saints de l'Ordre de saint François ; bénédiction des objets de piété à la chapelle de saint François d'Assise, au pied de la chaire, et réception aux Confréries du scapulaire du Mont-Carmel et de l'Immaculée-Conception. A 2 heures de l'après-midi, récitation du chapelet, avec chants et commentaire des mystères. Récit historique du sanctuaire vénéré de Notre-Dame des Anges.

A 2 heures et demie, vêpres votives solennelles de la Très Sainte Vierge chantées dans la Crypte, devant le Très Saint-Sacrement exposé. Après le *Magnificat*, sermon prêché par M. l'abbé Cler, le populaire missionnaire provençal. — Salut du Très Saint-Sacrement et Cantique d'adieu à Notre-Dame des Anges.

AVIS. — 1° On trouvera, à l'entrée de la chapelle, des cierges à faire brûler devant le *Tableau des Miracles* surmontant l'autel de la Crypte, et une grande variété d'objets de piété, vendus au bénéfice du Sanctuaire de Notre-Dame des Anges.

2° Pendant les messes basses, les choristes des diverses paroisses sont invitées à chanter des cantiques.

3° Pendant les offices, seules les choristes de Château-Arnoux pourront occuper la tribune.

4° Prière à tous les pèlerins d'apporter leur recueil de cantiques et de chants.

5° On trouvera à se rafraîchir sur place.

6° Le matin, à la gare de la Brillanne, à l'arrivée des trains de descente et de montée, dès omnibus seront à la disposition des pèlerins, pour les conduire à la chapelle, et, le soir, les mêmes omnibus les ramèneront à la gare, pour le départ.

Rétractation de Mgr Jean Soanen

Evêque de Senez

Mort à la Chaise-Dieu le 25 décembre 1740

A l'occasion des prochaines fêtes qui auront lieu à Embrun pour commémorer le deuxième centenaire du Concile Provincial qui condamna Mgr Jean Soanen, évêque de Senez, partisan et apôtre des Doctrines Jansénistes, nous sommes heureux de publier sur la Rétractation du fougueux et opiniâtre évêque provençal la relation du Curé de la Chaise-Dieu.

« Cet imprimé, paru à l'époque, c'est-à-dire au milieu du XVIII[e] siècle, dit M. Jaloustre (Bulletin scientifique de l'Auvergne, juillet 1902), est aujourd'hui extrêmement rare, les Jansénistes ayant, comme on le comprend, poursuivi sa destruction avec la plus grande ardeur. Mais un maître de l'érudition, M. Paul Le Blanc, de Brioude, qui possède dans sa magnifique collection tant de précieux trésors, a bien voulu nous communiquer l'exemplaire dont il est détenteur et nous reproduisons cet imprimé d'une façon littérale ».

Avec la gracieuse autorisation de M. l'Archiviste de l'Académie de Clermont-Ferrand dont le Bulletin est l'organe mensuel, nous pouvons aujourd'hui faire bénéficier nos lecteurs de cet écrit si intéressant.

Relation fidelle et édifiante des derniers sentimens de Monseigneur de Soanen Evêque de Senez, au lit de la mort et de sa retractation publique et de son apel au futur Concile.

On reçut hier soir la nouvelle de la mort de Mgr Soanen, évêque de Senez, par les gens que M. Rossignol, intendant de la province, avait envoyez par ordre du Roy, pour se nantir des papiers de cet Evêque, qu'on sçavait être mourant depuis plus d'un mois.

La mort arriva le 25 décembre 1740, après une maladie que le grand âge rendait incurable, sans cependant lui ôter rien de ce grand jugement ni de cette solidité de raison, qui fut toujours son caractère... Ce qu'il nous intéresse le plus de vous apprendre, c'est qu'on a eu la consolation de découvrir dans cet évêque mourant des sentimens bien oposez à ceux qu'il avait constamment montrés jusqu'ici pour les affaires de la religion.

Voici une copie fidelle de ce qu'écrit la-dessus le curé de la Chaise-Dieu, où est mort cet évêque, à M. le Supérieur du Petit Séminaire de Saint-Sulpice de cette ville (Clermont-Ferrand).

Je ne saurais, Monsieur, vous exprimer assez la joie de mon âme ni vous témoigner combien toute notre petite ville vient d'être édifiée par la conversion si peu attendue de M. de Senez. C'est ici, je l'avoue, que j'adore et que je reconnais la hauteur des jugements de Dieu et l'infinité de ses miséricordes sur les âmes les plus égarées. J'étais à dinér, avec M. Piot, mon ami, votre confrère, lorsqu'un domestique de M. de Senez vint me trouver de sa part et me dire que Sa Grandeur me priait instamment de me rendre chez lui, au plustôt, et d'y amener avec moi mon vicaire et quelques autres ecclésiastique de confiance, si je le pouvais. Notre diné fut fini à l'instant, et j'eus même tout à coup je ne sçais quel pressentiment de ce que je vais vous aprendre et de ce qui va vous ravir.

Je me rendis donc vers une heure, suivi de M. Piot et de mon vicaire, dans l'apartement de M. de Senez chez les Pères Bénédictins... Je trouvai, en entrant dans l'antichambre, le Père Prieur avec trois de ses moines qui s'entretenaient avec le médecin et le chirurgien : le domestique qui m'avait apellé m'annonça et me fit entrer dans la

chambre du malade avec M. Piot et mon vicaire et nous y fûmes suivis du Père Prieur et des autres qui étaient avec lui.

M. de Senez qui les aperçut les salua fort poliment par des signes de main et de tête ; mais il leur fit dire par son domestique qu'il les priait de se retirer, parce qu'il avait à nous parler ; il ordonna même à ce domestique de se tenir hors de la porte, et d'empêcher que personne n'entrât que par son ordre, non pas même son aumônier. Dès que ces Révérends Pères furent sortis, M. de Senez demanda à boire de la ptisane qui était tout auprès ; je me pressai de lui en présenter moi-même, sans appeler le laquais, et il me répondit avec sa politesse ordinaire : « Que je suis heureux, M. le Curé, de recevoir dans mes derniers momens de si bons offices de votre main !... Aprochez, Messieurs, je vous prie, et si j'ai eu le malheur de vous scandaliser jusqu'ici par ma révolte ouverte contre la Décision de l'Eglise, que j'aye la consolation de vous édifier par mon sincère retour, par ma soumission et une retractation autentique de tout ce que j'ai fait, dit ou écrit en faveur des sectaires, les sectateurs de Jansenius et de Quesnel son disciple.

Je sens aprocher à la hâte le dernier de mes jours ; mais je bénis la divine Miséricorde qui après une si longue nuit de ténèbres et d'aveuglement, fait enfin luire à mes yeux le beau jour de la Vérité, et tout l'éclat ravissant de son soleil de Justice ; trop heureux mille fois de pouvoir encore expier par ma retractation, et par tout ce qui me reste de sanglots et de larmes, le grand scandale que j'ai causé dans l'Eglise de Jésus-Christ. C'est dans le sein et dans la communion de cette Eglise Sainte que je désire mourir ; et c'est vous, Messieurs, que je conjure de vouloir bien être les dépositaires de mes derniers sentimens et les témoins de mon repentir. »

(*A suivre*).

Le Gérant, J. BÉNIT. Impr. CHASPOUL, Digne.

Paroisse d__________

ORDRE DES OFFICES

du Dimanche 7 août au Samedi 20 août 1927

Dimanche 7. — **IXe après la Pentecôte**, semi-double, vert.

✠ Lundi 8. — **Saint Cyriaque et ses compagnons**, rouge.

Mardi 9. — **Saint Jean-Marie Vianney**, blanc.

Mercredi 10. — **Saint Laurent**, rouge.

✠ Jeudi 11. — **Saint Tiburce et sainte Suzanne**, rouge.

Vendredi 12. — **Sainte Claire**, blanc.

Samedi 13. — **Vigile anticipée de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie** *(sans jeûne ni abstinence)*, violet.

Dimanche 14. — **Xe après la Pentecôte**, semi-double, vert. — *Vêpres de l'Assomption*, blanc.

Lundi 15. — **Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie**, blanc. — *(Quête pour le Denier du Culte)*.

Mardi 16. — **Saint Joachim**, père de la Bienheureuse Vierge Marie, blanc.

Mercredi 17. — **Saint Hyacinthe**, blanc.

✠ Jeudi 18. — **4e jour dans l'Octave de l'Assomption**, blanc.

Vendredi 19. — **Saint Donat**, blanc.

Samedi 20. — **Saint Bernard**, blanc.

Les jours marqués d'une ✠, il pourra être dit des Messes basses avec l'ornement noir

L'AGE CRITIQUE



Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de **l'Age critique** : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites*, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon **9 fr. 75** impôt compris.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

142

MEDICATION ALCALINE

ECONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive

n'employer que le SEL VICHY-ÉTAT

0f35 LE PAQUET POUR 1 LITRE D'EAU

TOUTES PHARMACIES

BIBLIOGRAPHIE

Paroissien noté des Diocèses de France

Livre très pratique que nous recommandons vivement.

356 pages, format rogné 91 × 142

Broché.	5.75	Port	0.50
Relié.	6.50		

S'adresser aux EDITIONS PUBLIROC, 53, rue Thiers, Marseille.

— CHEZ PLON —

Pierre LHANDE

LE CHRIST DANS La BANLIEUE

Enquête sur la vie religieuse dans les milieux ouvriers de la Banlieue de Paris

35e édition **12 francs**

Chez tous les Libraires

Hôtel Maris Stella, Villa Sion réunis
ABADIE, prop., Route de Pau, Lourdes
Chemin direct sur Boulevard, 3 minutes de la Grotte
Prix avantageux aux Prêtres, Pèlerins et Groupes
Confort moderne. — Panorama splendide — Auto à la gare

LOURDES Mme Marceline LOUIS
— Maison recommandée —
27, Boulevard de la Grotte. — Journée complète 23 et 25 francs
Arrangements pour prêtres et chefs de groupe
Arrêt facultatif du Tram-Gare-Boulevard

— DORURE — D'ORFÈVRERIE D'ÉGLISES 11, Pl. du Palais, AVIGNON **LIMONGI** SUR DEMANDE se rend à domicile sans engagement.

Machines à tricoter françaises " La Laborieuse " Rondes, Rectilignes, toutes jauges. Laines, Cotons, Fils. Prix du gros. Ech. Catal. Apprentissage gratuits. « LA LABORIEUSE », 22, rue Colbert, Marseille.

Ne vous “ rongez pas les sangs ”

Très mauvais de se faire de la bile. A prendre toutes choses trop à cœur, on en arrive à dramatiser le moindre incident. Cela trouble finalement le bon équilibre physique. Et l'expression populaire qui dit que l'on se « ronge les sangs » est vraie, car, effectivement, les préoccupations, les inquiétudes sont des causes de surmenage moral et le surmenage est une cause d'altération, d'appauvrissement du sang, d'anémie, d'épuisement nerveux. Armez-vous donc, pour supporter les secousses de la vie, d'un robuste optimisme. Question de santé, direz-vous. C'est exact. Eh bien ! pour vous maintenir en bonne santé, pour vous conserver un sang riche, pur, nutritif, qui nourrira généreusement tout votre organisme, n'oubliez pas, à la première impression de surmenage, de prendre quelques boîtes de Pilules Pink. Vous serez surpris de la sensation de vitalité, de bien-être qui vous en restera. Les Pilules Pink sont un « remontant » idéal, d'une incomparable efficacité. Voyez ce qu'en dit Mlle Marcelle Seigneuret :

« Depuis deux mois, j'étais très anémique, très affaiblie — nous déclare Mlle Seigneuret, qui habite 5, place Victorien-Sardou, à Lyon (Rhône). Je souffrais de points de côté, de maux de tête, de névralgies et j'avais sans cesse des tintements dans les oreilles. Les Pilules Pink m'ont fait le plus grand bien. La cure que j'en ai faite m'a complètement rétablie. »

Les Pilules Pink sont un remède d'une exceptionnelle efficacité contre toutes les affections consécutives à l'appauvrissement du sang et à l'affaiblissement du système nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 5 fr. 25 la boîte, 29 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

La Constipation empoisonne le sang

La SCAVULINE guérit la constipation

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle, s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

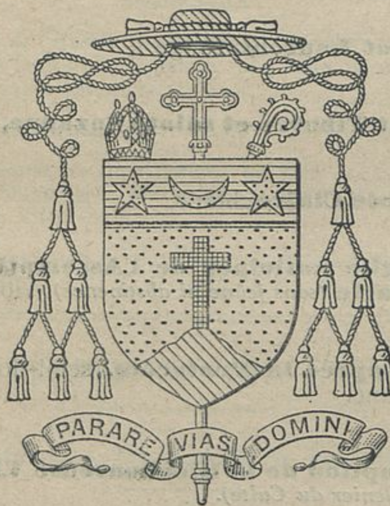
On trouve la *Scavuline* dans toutes les pharmacies et au dépôt. Pharmacie *BARRET*, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte.

Rétractation de Mgr J. Soanen Ev de Senez
+ le 25-12-1740. (II) p 185

47e Année. — 4 août 1927. — N° 15

QUINZAINE RELIGIEUSE
du
DIOCÈSE DE DIGNE
Riez et Sisteron

Organe des intérêts catholiques et de l'Évêché
publiée sous le patronage de
MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE



Paraissant les 1er et 3e Jeudis

Prix de l'Abonnement : 10 francs par An

Les abonnements peuvent commencer à toute époque de l'année, avec réduction sur le prix des numéros parus.
Le renouvellement s'en fait pour tous le 1er Janvier.

S'adresser :

Pour la Rédaction, l'Administration et les Annonces départementales
à M. le chanoine J. BENIT, *Chancelier de l'Evêché, à Digne.*
C. C. Marseille 144-55.

Pour les annonces extra-départementales,
à la SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ RELIGIEUSE,
16, rue Drouot Paris (9e).

DIGNE. — Imp. CHASPOUL, place de l'Evêché, 20

Paroisse d ____________

ORDRE DES OFFICES

du Dimanche 7 août au Samedi 20 août 1927

Dimanche 7. — **IXe après la Pentecôte,** semi-double, vert.

✠ Lundi 8. — **Saint Cyriaque et ses compagnons,** rouge.

Mardi 9. — **Saint Jean-Marie Vianney,** blanc.

Mercredi 10. — **Saint Laurent,** rouge.

✠ Jeudi 11. — **Saint Tiburce et sainte Suzanne,** rouge.

Vendredi 12. — **Sainte Claire,** blanc.

Samedi 13. — **Vigile anticipée de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie** *(sans jeûne ni abstinence)*, violet.

Dimanche 14. — **Xe après la Pentecôte,** semi-double, vert. — *Vêpres de l'Assomption*, blanc.

Lundi 15. — **Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie,** blanc. — *(Quête pour le Denier du Culte).*

Mardi 16. — **Saint Joachim**, père de la Bienheureuse Vierge Marie, blanc.

Mercredi 17. — **Saint Hyacinthe,** blanc.

✠ Jeudi 18. — **4e jour dans l'Octave de l'Assomption,** blanc.

Vendredi 19. — **Saint Donat,** blanc.

Samedi 20. — **Saint Bernard,** blanc.

Les jours marqués d'une ✠, il pourra être dit des Messes basses avec l'ornement noir

47e Année. 4 août 1927 N° 15.

QUINZAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE DIGNE

RIEZ ET SISTERON

SOMMAIRE.

Communications de l'Evêché. — Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Décès dans le Clergé. — Feuille des actes de catholicité. — Correspondance administrative........................ 177

Tracts d'Instruction Religieuse............................ 179

Chronique diocésaine. — Distributions de prix. — Succès aux examens. — Nécrologie : Mme Marie Lèbre, née Collomb ; M. Georges de Villeneuve........................ 182

Variétés. — Rétractation de Mgr Jean Soanen, évêque de Senez, mort à la Chaise-Dieu le 25 décembre 1740 (suite).......... 185

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Pélerinage Diocésain à Lourdes

Il y a lieu d'espérer que nous aurons un beau pèlerinage qui ne le cèdera, ni pour le nombre, ni pour la piété et les grâces obtenues, aux précédents pèlerinages. Cependant, il est regrettable que, suivant l'habitude, beaucoup de ceux qui sont décidés déjà, attendent le dernier moment pour s'inscrire. Les Compagnies exigent d'être informées, quinze jours avant le départ, du nombre exact des billets. Il sera impossible d'admettre encore le dernier jour des pèlerins non inscrits, comme on l'a fait d'autres fois. Le train spécial n'est mis en marche que pour une somme égale à 400 billets de troisième à partir de Digne. Monseigneur compte sur le zèle de MM. les curés pour parler du Pèlerinage, des grâces qu'il procure, de la nécessité de s'inscrire au plus tôt, *avant le 15 août.* L'argent serait rendu à ceux qu'un

évènement imprévu empêcherait de partir. Il faut songer aussi aux malades. Nous avons eu, au dernier pèlerinage, un beau miracle. Cette année encore, nous conduirons à Lourdes des malades qui veulent être guéris par la Sainte Vierge. Il en est de pauvres : sera-t-il dit que la souscription ouverte n'aura pas produit de quoi payer leur voyage ? Quelles grâces, l'aumône ainsi faite peut obtenir de la part de la Bonne Mère !

Directeur : M. le chanoine Blanc, à N.-D. de Provence, Forcalquier. Chèques postaux 49-26, Marseille.

Décès dans le Clergé

Mgr l'Evêque de Digne a la douleur de vous annoncer la mort de M. l'abbé Louis **Béridon**, ancien curé de la Palud de Castellane, en retraite à Castellane, y décédé le 2 août 1927, à l'âge de 77 ans, membre de l'Association de prières pour le soulagement des prêtres défunts.

Les prêtres faisant partie de cette même Association voudront bien célébrer une messe, le plus tôt possible, pour le repos de l'âme de ce très regretté et vénéré confrère.

Feuilles des actes de catholicité

Le Secrétariat de l'Evêché n'a pas encore reçu les feuilles des actes de catholicité pour 1926 des paroisses dont les noms suivent. MM. les curés, chargés du service de ces paroisses, sont priés instamment de faire, le plus tôt possible, l'envoi des susdites feuiles: les Dourbes, Blégiers, Chanolles, Chavailles, Mirabeau, Fours-Saint-Laurent, Saint-Louis, Villars d'Abas, le Châtelard, Ubaye, Tournoux, Larche, Maison-Méane, Meyronnes, Certamussat, Saint-Ours, Demandolx, Soleilhas, Chaumie, Clignon, Villars-Heyssier, Ondres, Chasse, Aurent, le Poil, Majastres, Albiosc, Sainte-Croix, Esparron-de-Verdon, Saint-Laurent, Montagnac, Montpezat, Quinson, Espinouse, Trévans, Levens, Mane, le Contadour, Revest-des-Brousses, Lardiers, la Baume, Mison, la Silve, Château-

fort, Melve, Nibles, Sigoyer, Thèze, Valernes, Vaumeilh, Aubignosc, Salignac, Sourribes.

Les feuilles et couvertures des actes de catholicité étant distribuées pendant la retraite pastorale, MM. les curés qui désireraient des feuilles *supplémentaires* sont priés de le faire savoir à l'Evêché, en envoyant, *avant le 15 août*, la feuille spéciale qui se trouve à la fin de l'*Ordo*.

Correspondance administrative

DISPENSES D'UN BAN ACCORDÉES : Valensole, Bevons, Bras-d'Asse.

DISPENSE DE DEUX BANS ACCORDÉE : Bas-Montsalier.

Tracts d'Instruction Religieuse

Les membres du Cercle d'Etudes Sacerdotal et plusieurs autres confrères que l'éloignement de leur paroisse rend presque étrangers à nos réunions mais que tourmentent les mêmes préoccupations pastorales, se sont demandés s'il n'était pas de leur devoir d'adresser périodiquement des tracts d'instruction religieuse aux hommes et aux jeunes gens qui ne passent plus à l'église.

Il est certain que c'est à eux surtout que Notre Seigneur nous a envoyés — *ad oves quæ perierunt* — que *nous leur devons l'évangélisation*, et *par le moyen* qui nous permet de la leur faire parvenir.

Il est malheureusement évident aussi que la plupart d'entre nous n'ont actuellement aucun moyen de donner aux hommes qui désertent nos églises cette instruction religieuse nécessaire et l'exhortation discrète désirable ; nos prédications ne sont pas entendues, notre bulletin paroissial, à cause même de son caractère un peu pieux, ne s'adresse pas à leur mentalité et n'est pas lu, notre jour-

pages : nous en profiterons pour faire connaître ces articles à nos confrères. Désormais, nous publierons un tract dans chaque numéro de *la Quinzaine*. Nous prions nos vénérés confrères de vouloir bien examiner les premiers tracts qui vont paraître et de nous indiquer, au moment de la retraite pastorale, combien d'exemplaires de chaque tract ils désirent pour les distribuer dans leur paroisse.

L'envoi de ces tracts sera fait régulièrement tous les quinze jours à partir du premier octobre prochain.

Le prix sera de 2 fr. le cent, plus les frais d'envoi.

Que Dieu et la Bonne Mère daignent bénir cette tentative d'apostolat.

Le Cercle d'Etudes sacerdotal.

Voici le premier de ces tracts :

UN PARI

Mon cher ami, prenez un sac, remplissez-le de poussière et videz-le dans un tonneau ; puis agitez, remuez vivement et longtemps, et versez : en sortira-t-il des montres, des faucheuses, des bœufs, des écureuils, des poiriers ?

— Non.

— C'est que le hasard ne produit rien de vivant ni de savamment organisé.

Sur la route de Lille à Tournay, un enfant s'arrête pour considérer un casseur de pierres :

— Petiot, lui dit l'homme, as-tu fait ta prière ?

— Non, msieu ; je n'en fais jamais.

— Et pourquoi tu ne pries pas le Bon Dieu ?

— Papa m'a dit qu'il n'y en a pas de Bon Dieu.

— Ah ! il t'a dit ça ton père ! Et ramassant un caillou, il le remet à l'enfant : « Tiens, porte ça à ton père et dis lui d'en créer un comme ça avant de se mêler de blaguer le Bon Dieu. »

Il est certain que les pierres ne se font pas toutes seules, et les montres non plus.

Jean Macé, le fondateur de la Ligue de l'enseignement expose dans l'un de ses ouvrages l'étonnante perfection

ual ne contient pas assez d'articles d'enseignement chrétien.

Il nous faudrait une feuille d'instruction religieuse qui s'adressât uniquement à eux, qui parvînt à inoculer les connaissances religieuses nécessaires à ceux qui en ont le dégoût, aux hommes qui, occupés exclusivement d'affaires, de culture et de négoce, ne veulent pas entendre parler de religion.

Cette feuille contiendrait un petit article de 40 à 70 lignes, rédigé avec esprit, vivant, bien clair, capable de faire réfléchir et de produire, aidé de la grâce, la conviction dans tout esprit droit.

Article exposant *une* preuve d'*une* vérité enseignée par le catéchisme (Dieu : existence, attributs ; Religion : nature, nécessité ; l'âme : existence, immortalité ; Jésus-Christ : Dieu, Rédempteur ; son œuvre : Eglise, Baptême, Pénitence, etc.) ;

Article court, simple, sans phrase inutile, incapable d'ennuyer.

Article alléchant, intéressant, apte à piquer la curiosité, à frapper l'imagination et même à toucher le cœur.

Il faudrait que cet article fût imprimé sur papier très convenable, en caractères bien lisibles, et adressé tous les quinze jours à chaque homme de nos paroisses.

Le Cercle d'études sacerdotal a examiné tous les tracts édités par les librairies catholiques (Lethielleux, tracts de Mgr Gibier, en partie épuisés ; Bonne Presse, Paillard, éditions Spes, Librairie St-Charles, à Lille). Mais la cherté de ces feuilles, leur manque d'adaptation, la longueur de leur texte nous ont contraint à entreprendre la rédaction de tracts nouveaux, courts, simples, clairs, adaptés à la mentalité de nos populations rurales. Monseigneur l'Evêque a daigné encourager vivement notre détermination.

La Quinzaine Religieuse nous offre gracieusement ses

des organes du corps humain, de l'estomac, des poumons, du cœur, des artères, des veines, « des vaisseaux capillaires qui portent le sang à toutes les parties du corps, si petits qu'auprès d'eux les fins cheveux blonds sont de gros cables », et il en conclut que *Dieu seul a pu faire des organes si parfaits.* « Notre corps, dit-il, est un miracle en permanence ; Dieu l'habite ; j'en reviendrais là à chaque ligne si je voulais approfondir chacune des merveilles de notre corps. Le Bon Dieu que votre maman vous fait prier chaque soir, n'est pas loin de vous... sa voix parle à votre cœur, et, ce qu'elle dit, il faut l'écouter ». Cette parole de Dieu est la nourriture de votre âme, « de cette autre partie de votre être, celle qui est la principale et qui vous fait monter à Dieu » votre Créateur. (Histoire d'une bouchée de pain).

Le savant suédois, Linné, auteur d'une des plus belles classifications du règne végétal, conclut de même : « Le Dieu éternel qui sait tout et qui peut tout, je l'ai vu en passant et mon âme en a été frappée de stupeur. J'ai lu quelques-unes de ses empreintes dans les œuvres de la création ; et, même dans les plus petites, quelle sagesse, quelle insondable perfection ! » Les animaux, les végétaux, les astres mus dans l'espace par le premier Moteur, « tous les êtres que Dieu a produits sont les témoins de sa puissance ; leur beauté manifeste sa sagesse ; leur utilité fait connaître sa bonté ». (Le Système de la nature).

Voilà un fait, voilà la vérité : une horloge prouve un horloger, un palais prouve l'existence d'un architecte ; le monde, avec la merveilleuse adaptation de toutes ses parties, démontre l'existence d'une Intelligence suprême qui l'a créé et organisé et que nous appelons Dieu.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Distributions de prix. — Ces séances, si intéressantes, surtout pour les élèves, ont commencé au Petit Séminaire, lundi soir, 11 juillet. La distribution s'est faite dans l'intimité, sous la présidence de M. le Supérieur, qui a donné à ses élèves, avant leur départ, d'excellents conseils pour leurs vacances.

Mercredi soir, 13 juillet, c'était au tour des enfants de la Maîtrise. La distribution s'est faite aussi dans l'intime, sous la présidence de MM. les chanoines Bénit et Portal, directeur et supérieur de l'établissement, qui, l'un et l'autre, en quelques mots, ont adressé aux enfants les félicitations qu'ils méritaient, les conseils qui leur convenaient. Plusieurs parents assistaient à la réunion.

Enfin, samedi 10 juillet, les élèves du pensionnat du Sacré-Cœur avaient leur distribution de prix. Mgr l'Evêque présidait la séance, entouré de plusieurs prêtres, notamment de M. le vicaire général Jeancler. Un grand nombre de parents se pressaient dans la salle.

Au début de la séance, un élève lut une adresse à Mgr l'Evêque, remplie de sentiments de vénération et de filiale soumission. Mme la Directrice commença ensuite la lecture du palmarès, qui fut, à plusieurs reprises, agréablement interrompue par des saynètes, interprêtées avec beaucoup de naturel, et des morceaux de musique sur pianos et harmonium, dont l'exécution témoignait de la science musicale des jeunes artistes.

Mgr l'Evêque, à la fin de la séance, fit l'éloge si mérité de l'éducation chrétienne donné dans l'établissement. La tenue parfaite des élèves montrait bien le fruit de cette éducation.

La place nous manque, et nous le regrettons vivement, pour citer les élèves de ces trois établissements, les plus souvent nommés par leurs prix et leurs accessits. Plusieurs eurent un nombre impressionnant de nominations. A tous, nos offrons nos vives félicitations.

Puissent les parents comprendre de plus en plus le bienfait de l'éducation chrétienne, que rien ne peut remplacer, et envoyer de plus en plus nombreux leurs enfants dans nos Pensionnats !

Succès aux examens. — MM. Henri Lunet, de Digne, et Gérard Kilcoyne, de Liverpool, élèves du

Grand Séminaire de Digne, viennent de passer avec succès la seconde partie du baccalauréat (Philosophie).

M. Henri Reybaud, d'Angles, élève du Petit Séminaire, a été admissible à la 1re partie du baccalauréat, (latin-grec).

Mlle Charlotte Lambert, de Volonne, élève du Pensionnat du Sacré-Cœur, a passé avec succès le brevet élémentaire.

A tous ces jeunes lauréats et à leurs maîtres. nos vives félicitations.

Nécrologie. — Mme Marie Lèbre, née Collomb. — Le 29 juillet dernier, après quelques jours seulement de maladie, décédait pieusement à Rioclar, oû elle avait été institutrice durant 24 ans et où elle avait pris sa retraite en 1913, Madame Marie Lèbre, née Collomb, sœur aînée de M. le chanoine Louis Collomp, supérieur du Grand Séminaire et de M. l'abbé Désiré Collomb, aumônier de la Sainte Enfance.

Nous offrons à toute la famille de M. le chanoine Collomb nos bien vives et respectueuses condoléances et recommandons aux prières de nos chers lecteurs l'âme de Madame Marie Lèbre, qui laisse à Rioclar d'unanimes regrets.

— **M. Georges de Villeneuve.** — M. Georges-Edouard de Villeneuve, de Nice, qui devait venir à Digne, le jeudi 2 juin, pour donner une conférence sur le scoutisme, en fut empêché. Le mal qui le retint chez lui n'inquiéta pas tout d'abord, mais, hélas ! il prit vite une tournure si grave que quelques jours après M. Georges de Villeneuve succombait.

La nouvelle de cette mort inopinée a jeté un voile de profonde tristesse chez nos Scouts de Digne, qui aimaient beaucoup M. de Villeneuve.

Le très regretté défunt, en effet, d'une intelligence remarquable qui lui permit de sortir de Saint-Cyr avec un des premiers numéros, avait renoncé à la carrière militaire pour se donner de toute son âme ardente et belle aux œuvres chrétiennes. Commissaire scout de la Côte d'Azur, il visitait les groupes scouts des Alpes Maritimes et des Basses-Alpes. Il se plaisait à venir voir aussi souvent que possible nos vaillants scouts dignois qui de leur côté l'affectionnaient beaucoup.

Poète à ses heures, M. de Villeneuve a composé des pièces de vers d'une inspiration et d'un souffle très élevés.

La conférence qu'il devait nous donner et qu'a lue M. l'abbé Hugues, est sans doute sa dernière œuvre. Elle est remarquable par sa précision, son élévation, son éloquence.

Fils unique, il meurt à 27 ans, c'est bien le cas de dire : *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.* Oui, en peu d'années, il a déjà donné sa mesure, une mesure abondante de bonnes œuvres, qui lui vaut certainement une magnifique récompense éternelle.

Nos lecteurs auront dans leurs prières un souvenir sympathique et profond ponr cette âme d'élite qui a fait boucoup de bien parmi nous.

Rétractation de Mgr Jean Soanen

Evêque de Senez

Mort à la Chaise-Dieu le 25 décembre 1740

(*Suite*).

Relation fidelle et édifiante des derniers sentimens de Monseigneur de Soanen Evêque de Senez, au lit de la mort et de sa rétractation publique et de son apel au futur Concile.

Que pensez vous, Monsieur, de mon étonnement et de ma surprise à un discours pareil à celui de l'Evêque de

Senez ; je sentais presque tous mes sens interdits et tout ce que je pouvais faire, c'était de bénir intérieurement le Seigneur et d'admirer ce grand chef d'œuvre de sa miséricorde. M. de Senez continuait de parler lorsqu'une faiblesse le prit, ce qui nous obligea d'apeller le médecin et le chirurgien que le Père Prieur n'abandonnait point... On donna au malade des cordiaux dont il usait et qui étaient presque son unique aliment ; à peine fut-il revenu de cette faiblesse, qu'il pria de nouveau tous ceux qui étaient entrez, de sortir et de le laisser seul avec nous.

Je vous avoue, Monsieur, que moi, M. Piot et mon vicaire étions si frapez que nous n'osions ouvrir la bouche pour répondre à ce Vénérable Prélat : les larmes qui coulaient de ses yeux et des nôtres furent pour quelques momens toute notre conversation. Mais enfin il reprit la parole et s'adressant à moi : « M. le Curé, me dit-il, refuserez vous de m'entendre à confesse, et de m'accorder la grande grâce de l'absolution ? Quelque misérable pécheur que je sois, quelque raport que j'aye eu jusqu'ici avec Saul, le persécuteur de l'Eglise et des saints, n'aurez vous pas la charité d'être pour moi un nouvel Ananie ? Vous me voyez frapé comme lui sur le chemin de Damas ; mais la lumière céleste me luit et les écailles de mes yeux sont enfin tombées, comme les siennes, mais je voudrais de tout mon cœur avoir le tems de travailler et de souffrir autant que lui pour les intérêts de la vérité, que j'ai travaillé et souffert pour les intérêts du mensonge. »

— « Cela suffit, Monseigneur, lui répondis-je à l'instant. Les marques que vous me donnez de votre douleur sont si peu équivoques, que je vous en crois sur votre parole. Je regarde et vous devez regarder comme moi, votre rétractation et votre sentiment aux vrais sentiments de la Catholicité, comme un de ces grands prodiges que se réservait le Seigneur pour confondre l'opiniâtreté des sectaires, pour dessiller les yeux à ceux que vos écrits et votre exemple avaient engagez dans les routes si écartées de la vérité et affermir de plus en plus dans la foi de l'Eglise les véritables fidèles. »

— Ah ! M. le Curé, me répliqua-t-il, plusieurs vies et aussi longues que celle dont Dieu m'a favorisé jusqu'à ce moment, suffiraient-elles pour dédommager cette Eglise

des maux que je lui ai faits par mon entêtement ? Profitons donc, je vous prie, des moments précieux que la Divine Miséricorde me laisse. Hélas ! à quel excès d'aveuglement ne me suis-je pas livré de moi-même, malgré les connaissances que j'avais tâché d'acquérir par le plus pénible travail, et surtout malgré les lumières dont Dieu avait bien voulu gratuitement éclairer mon esprit ?... Après avoir enseigné dans les chaires chrétiennes les vérités les plus ortodoxes ; après avoir été honoré, malgré l'obscurité de ma naissance et mon indignité personnelle, du titre et du caractère d'Evêque, c'est-à-dire, d'intrépide défenseur de la Vérité... j'ai eu la faiblesse de me laisser surprendre par l'esprit de mensonge et sa séduction m'a fait criminellement embrasser un sistême diabolique qui n'est connu que de ceux qui l'embrassent sous le serment du plus inviolable secret et qui a pour but, dans le vrai, la ruine de la bonne Catholicité..... Un parti factieux, qui sous prétexte de maintenir les droits incontestables et incontestés de l'Etat et des libertés de l'Eglise de France, ne conspire rien moins que d'anéantir l'Eglise Romaine, comme si Jésus-Christ ne nous avait pas assuré que les portes de l'Enfer ne sçauraient prévaloir contre elle... Voilà mon crime, ô mon Dieu ! Mais parce que je sçai et que je crois fermement que vous êtes mort pour les pécheurs, comme pour les plus justes, j'espère avec une grande confiance que vous me pardonnerez ce grand crime.......

Voilà, Messieurs, continua-t-il, en se retournant vers nous, voilà ce qui m'a malheureusement engagé, non seulement à autoriser, mais à défendre opiniâtrement par mes paroles et par mes écrits... des prestiges, des faux miracles, des convulsions, des frénesies, ou plutôt un vrai fanatisme, ouvrage monstrueux de Satan et dont la seule raison et la bonne foi auraient dû me faire rougir ».

Il était alors plus de quatre heures, et je compris qu'il n'y avait point du tout de tems à perdre. Je fis écarter M. Piot et mon vicaire et je reçus la confession de M. de Senez. Avant que je lui donnasse l'absolution, il me dit de faire aprocher ces deux ecclésiastiques ; lorsqu'ils furent près de son lit il voulut se lever sur son séant et se découvrir la tête, mais nous l'en empêchâmes. Alors tenant les mains jointes et les yeux tout baignéz de larmes : « Soyez témoins, Messieurs, et aprenez, je vous en conjure, à toute

l'Eglise que Dieu m'a fait la grâce de sortir de mon aveuglement, et que, fidèle à cette grâce, je rétracte, non seulement l'apel que j'avais fait au futur Concile de la Bulle *Unigenitus*, mais encore ce que j'ai jamais fait, dit ou écrit en faveur des réfractaires à cette décision de l'Eglise. J'en demande ici humblement pardon à Dieu, à notre Saint Père le Pape, au Roy, à tous mes confrères, à toute l'Eglise Catholique, et en particulier à tous les fidèles du diocèse de Senez ».

Les forces diminuaient et je me crus obligé de l'interrompre pour lui dire de se tranquiliser et d'espérer en Dieu avec une ferme confiance, après une démarche aussi heroïque que celle dont il voulait que nous fussions les témoins.

— « Non, non, M. le Curé, reprit le malade, ce que je fais à présent, n'est que pour vous rassurer vous même sur le grand bienfait de l'absolution que je vous demande, car lorsque vous me ferez la grâce de m'apporter le saint Viatique je me réserve de dire, en présence de toute la Communauté des Bénédictins et devant tous les autres assistants tout ce que je viens de déclarer devant ces deux Messieurs.» « Ce n'est pas d'aujourd'hui, continua-t-il, que je me suis déterminé, par la grâce de Dieu à faire cette retractation. Il y a bien du tems que j'y pense et que j'y travaille... Tenez, me dit-il, ouvrez ce cabinet et m'approchez, je vous prie, cette cassette que vous y verrez. » Je la lui présentai et la tenant de ses deuxmains, il la baisa plusieurs fois...

«Voilà, nous dit-il, un dépôt que je vous confie, pour être remis après ma mort entre les mains de M. le Cardinal Ministre. Il est bien tems que je donne à Son Eminence un éclatant témoignage de mon estime et de ma confiance, j'ai toujours eu pour lui une extrême vénération et je l'en aurais depuis longtemps convaincu, si la cabale séditieuse dont j'étais l'esclave, ne m'en avait empêché... Finissons, je vous prie, et réconciliez-moi au plus tôt avec mon Dieu. »

(*A suivre*).

Le Gérant, J. BÉNIT. Impr. CHASPOUL, Digne.

BIBLIOGRAPHIE

NOTRE-DAME DE PROVENCE, bulletin marial et guide de lectures. Le numéro 0 fr. 30 ; un an, 3 francs ; étranger, 5 francs. — Direction : Notre-Dame de Provence, à Forcalquier (Basses-Alpes). — L'Œuvre de Notre-Dame de Provence a été bénie et encouragée par les Souverains Pontifes.

Sommaire du numéro de juillet 1927.

Nouvelle Vie de la Sainte Vierge (suite) : La fleur de la Galilée. — Nouvelles de l'Œuvre. — La douleur de l'Alsace. — Apologétique : Nitou et les miracles de Lourdes. — A travers les livres nouveaux.

ÉPILEPSIE! Dans l'état actuel de la Science, les **DRAGÉES GÉLINEAU** sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'**ÉPILEPSIE** et de la **NEURASTHÉNIE.**
Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris [illegible]. R.C. Seine 203.822

LOURDES Mme MARCELINE LOUIS
— Maison recommandée —
27, Boulevard de la Grotte. — Journée complète 23 et 25 francs
Arrangements pour prêtres et chefs de groupe
Arrêt facultatif du Tram-Gare-Boulevard

Hôtel Maris Stella, Villa Sion réunis
ABADIE, prop., Route de Pau, Lourdes
Chemin direct sur Boulevard, 3 minutes de la Grotte
Prix avantageux aux Prêtres, Pèlerins et Groupes
Confort moderne. — Panorama splendide — Auto à la gare

Machines à tricoter françaises " La Laborieuse " Rondes, Rectilignes, toutes jauges. Laines, Cotons, Fils. Prix du gros. Ech. Catal. Apprentissage gratuits. « **LA LABORIEUSE** », 22, rue Colbert, Marseille.

LOURDES PENSION DE FAMILLE **Madame Veuve FLAMINI**
6, Passage de la Fontaine, 6, à cinq minutes de la Grotte.
Cuisine soignée. — Prix modérés.

LOURDES A NOTRE-DAME D'ISSOUDUN
Pension de famille très confortable
Propreté irréprochable. — Prix modérés.
Mme SALLE, avenue du Cinéma Moderne
Demander l'arrêt du Tramway au Cinéma Moderne
R. C. Lourdes 326.

— DORURE —
D'ORFÈVRERIE D'ÉGLISES
11, Pl. du Palais, AVIGNON

LIMONGI

SUR DEMANDE
se rend à domicile
sans engagement.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

Dans votre intérêt, exigez le nom DESCHIENS, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C.Seine 207.204

MALADES du FOIE

Tous les 2 ou 3 jours, AVANT LE REPAS DU SOIR

un GRAIN de VALS

assure le fonctionnement du foie
et de la vésicule biliaire

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à d'autre traitement.

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** réussit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** si elle veut éviter les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon 9 fr. 75 impôt compris

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

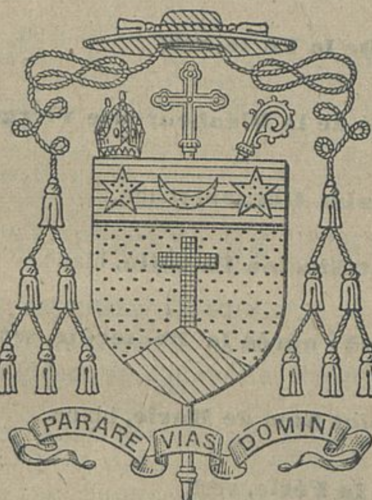
141

J. Soanen de Senez IV. p 211.

47e Année. — 1er septembre 1927. — N° 17

QUINZAINE RELIGIEUSE
du
DIOCÈSE DE DIGNE
Riez et Sisteron

Organe des intérêts catholiques et de l'Évêché
publiée sous le patronage de
MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE



Paraissant les 1er et 3e Jeudis

Prix de l'Abonnement : 10 francs par An

Les abonnements peuvent commencer à toute époque de l'année, avec réduction sur le prix des numéros parus.
Le renouvellement s'en fait pour tous le 1er Janvier.

S'adresser :
Pour la Rédaction, l'Administration et les Annonces départementales
à M. le chanoine J. BENIT, *Chancelier de l'Evêché, à Digne.*
C. C. Marseille 144-55.
Pour les annonces extra-départementales,
à la SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ RELIGIEUSE,
16, rue Drouot Paris (9e).

Digne. — Imp. Chaspoul, place de l'Evêché, 20

Paroisse d________

ORDRE DES OFFICES

du Dimanche 4 septembre au Samedi 17 septembre 1927

Dimanche 4. — **XIIIe après la Pentecôte**, semi-double, vert.

✠ Lundi 5. — **Saint Laurent Justinien**, blanc.

✠ Mardi 6. — **De la Férie**, vert.

✠ Mercredi 7. — **De la Férie**, vert.

Jeudi 8. — **Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie**, blanc.

✠ Vendredi 9. — **Saint Gorgon**, rouge.

Samedi 10. — **Saint Nicolas Tolentin**, blanc.

Dimanche 11. — **XIVe après la Pentecôte**, semi-double, vert.

Lundi 12. — **Le saint Nom de Marie**, blanc.

✠ Mardi 13. — **De la Férie**, vert.

Mercredi 14. — **Exaltation de la sainte Croix**, rouge.

Jeudi 15. — **Les sept Douleurs de la Bienheureuse Vierge Marie**, blanc.

✠ Vendredi 16. — **Saint Corneille et saint Cyprien**, rouge.

Samedi 17. — **Les saints stigmates de saint François**, blanc.

Les jours marqués d'une ✠, il pourra être dit des Messes basses avec l'ornement noir

47e Année. 1er septembre 1927. N° 17.

QUINZAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE DE DIGNE
RIEZ ET SISTERON

SOMMAIRE.

Communications de l'Evêché. — Congrès de Jeunesse catholique à Manosque, dimanche 25 septembre ; La fête universelle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 3 octobre ; Le diocèse à Lourdes ; Retraite ecclésiastique ; Correspondance administrative 201
Que je suis petit, vu de l'étoile polaire 204
Chronique diocésaine. — Digne : Cercle diocésain d'études ecclésiastiques. — Forcalquier : Pèlerinage d'hommes à Notre-Dame de Provence. — Nécrologie : M. l'abbé Joseph Peyron. Recommandations 206
Variétés. — Rétractation de Mgr Jean Soanen, évêque de Senez, mort à la Chaise-Dieu le 25 décembre 1740 (suite) 211

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Congrès de Jeunesse Catholique à Manosque
Dimanche 25 septembre
sous la Présidence de Mgr Jorcin, Evêque de Digne

C'est une grande joie pour nous de pouvoir vous annoncer qu'un *Congrès de Jeunesse Catholique* se tiendra à Manosque, le dimanche 25 septembre prochain.

Dès aujourd'hui, nous nous faisons un devoir de vous y inviter de la façon la plus pressante.

Le programme, qui est publié ci-dessous, vous montrera l'intérêt de cette journée et les résultats que l'on peut en espérer.

Venez au Congrès ! Si vous avez l'avantage de faire partie d'un groupement organisé, sûrement votre groupement en sortira plus vivant, plus entraîné.

Venez au Congrès ! Si, dans votre village, vous souffrez de l'isolement qui déprime, au contact de nombreux camarades vibrants de courage et de confiance, vous sentirez bien vite votre cœur battre à l'unisson du leur.

Jeunes gens, jeunes hommes, vous tous qu'embellissent et qu'animent la bonne volonté et les généreuses intentions, ces grandes forces de toute âme véritablement chrétienne, voici une occasion belle entre toutes de vous

montrer tels que vous êtes. Hésiterez-vous à en profiter ? Non ! Fiers et résolus, vous viendrez nombreux au *Congrès de Manosque.*

Manosque est, comme vous le savez, une de nos villes bas-alpines des plus agréables et des plus accueillantes. Les trains, soit de montée, soit de descente, faciliteront votre assistance à toutes les séances de cette journée, qui, nous en sommes certains, comptera parmi vos meilleures. Votre séjour pourra s'y prolonger, le 25 septembre, de 8 heures du matin jusqu'à 6 h. 1/2 et 7 h. du soir.

Monseigneur l'Evêque de Digne, qui voudra bien présider notre *Congrès de Manosque*, sera heureux de vous apporter ses félicitations et ses encouragements.

Donc, dès maintenant, que chacun de vous se dise ; *Oui, j'en serai* !

H. JEANCLER,
Vicaire Général.

N. RICHAUD,
Directeur des Œuvres.

Programme du Congrés

A 7 heures. — Messe de Communion à l'Eglise Saint-Sauveur.

A 9 heures. — Séance d'études : *La situation dans le diocèse*, rapport de M. BUFFET-DELMAS, avocat à Forcalquier. Discussion ; *La Jeunesse Catholique et son programme de réalisations sociales*, rapport par un membre du Comité régional. Discussion.

A 11 heures. — Messe à Saint-Sauveur, Chants populaires, Allocution par M. l'abbé EMONET, aumônier régional.

A midi. — Banquet, (prix 12 francs). Les groupes désireux d'apporter leur déjeuner, trouveront un local à leur disposition.

A 2 heures. — *Séance solennelle ;* Allocution de M. Jean PRADON, président régional ; Conférence de M. Nicolas CACCAVALE : *L'Eglise n'est pas une puissance de réaction* ; Discours de M. Henri RIPERT, ancien président ; Présentations des vœux ; Conclusions par Mgr l'Evêque.

A 5 heures. — Salut solennel à l'Eglise St-Sauveur.

Pour les adhésions et renseignements, s'adresser à M. l'abbé BARRET, vicaire à Manosque.

La fête universelle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 3 octobre

Un décret de la S. Cong. des Rites, en date du 13 juillet, étend à l'Eglise universelle la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 1er août publient le propre de de l'office et le décret suivant signé du cardinal Vico :

Urbis et Orbis

Depuis que le siège apostolique, dans son autorité suprême, a décrété, en 1923, d'accorder les honneurs de la béatification à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, vierge, une grande dévotion envers cette bienheureuse vierge s'est manifestée partout : des bienfaits et des miracles sans nombre la fécondent comme une pluie de roses et lui donnent chaque jours de magnifiques accroissements.

Aussi de très nombreux évêques et même les cardinaux de la sainte Eglise romaine ont-ils déclaré souhaiter vivement que l'Autorité Suprême accorde à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus les honneurs du culte, par l'office et la messe dans tout l'univers catholique ; cette demande fut très agréable au Souverain Pontife, le pape Pie XI.

L'office et la messe, composés d'après les règles du droit et en application du décret du 20 février 1926, furent soigneusement revus par l'Eminentissime cardinal Préfet de la S. Cong. des Rites, et le R. Père promoteur général de la foi ; ils furent ensuite présentés au Saint-Père au jour marqué ci-après, en même temps qu'une supplique demandant l'extension de la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, vierge, à l'Eglise universelle. Sa Sainteté daigna approuver totalement l'office et la messe et elle ordonna que l'un et l'autre clergé, dans l'Eglise universelle, célèbrerait chaque année, le 3 octobre, sous le rite double mineur, la fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ; en observant du reste les rubriques, nonobstant toutes choses contraires.

Le Diocèse à Lourdes

Mercredi 31 août, à midi et demie, nos pèlerins, sous la conduite de Mgr l'Evêque et de M. le chanoine Blanc, ont quitté Digne pour se rendre à Lourdes, en chantant des cantiques, en manifestant une sainte joie. Ils sont plus de cinq cents au pied de la Vierge

Immaculée. Les prières de tous ceux qui n'ont pu avoir le bonheur de se joindre à eux, s'uniront à celles qu'ils adressent avec ferveur à la Reine du ciel et de la terre.

Retraite ecclésiastique

Nous rappelons que la retraite ecclésiastique s'ouvrira le *lundi 12 septembre*. Les prêtres qui ont l'intention d'y prendre part, et qui n'ont pas encore averti M. l'Econome du Petit Séminaire, sont priés de l'aviser tout de suite.

Correspondance administrative

DISPENSES D'UN BAN ACCORDÉES : Montlaux, Saint-Michel, Montfort, Montagnac.

DISPENSES DE DEUX BANS ACCORDÉES : Saint-Michel, Riez (2 dispenses), Sisteron, Saint-Sauveur de Manosque, Barcelonnette, la Motte, Saint-Ours, Mison.

ENVOIS REÇUS : Barrême, Moriez.

Que je suis petit, vu de l'étoile polaire !

Les spécialistes affirment que le corps de l'homme incinéré peut tenir dans un décimètre cube, un litre. Un mètre cube en contiendrait mille ; un décamètre cube, un million ; un hectomètre cube, un milliard, presque toute l'humanité actuellement vivante ; la moitié d'un kilomètre cube, 500 milliards d'hommes, c'est-à-dire presque toute l'humanité passée présente et future.

Et qu'est-ce qu'un demi kilomètre cube à côté des Alpes, à côté de la terre qui a 13,000 kilomètres de diamètre, à côté du soleil qui est 1,300,000 fois plus grand que la terre, à côté de l'Aldébaran du Taureau qui est gros comme 880 soleils, ou de l'étoile Antarès du Scorpion qui est 88,000 fois plus grande que le soleil, à côté des 80 ou 100 millions d'étoiles ! !...

Qu'il est grand le Créateur de tous ces mondes, et que sa puissance est infinie !

Voulez-vous juger de l'espace qui s'étend devant vous ? La longeur de la France est de mille kilomètres. Juxtaposons par la pensée 13 fois cette longueur, et nous avons le diamètre de la terre. Il suffit d'ajouter bout à bout 30 de

ces boules pour atteindre la lune (384,000 kilomètres). Multipliez par 400 cette distance de la terre à la lune et vous avez la distance de la terre au soleil : environ 150 millions de kilomètres.

Un express marchant à 100 kilomètres à l'heure, aurait atteint la lune en 160 jours, le soleil en 170 ans, Neptune, la planète de notre système solaire la plus éloignée, en 5,000 ans, et pour parvenir à l'Alpha du Centaure, l'étoile la plus rapprochée de nous, il devrait rouler 45 trillions d'années.

C'est un voyage de trop longue durée ; employons un moyen de locomotion plus rapide. Prenons pour auto un rayon de lumière : il fait 300,000 kilomètres à la seconde ! En une seconde et un tiers nous arrivons à la lune ; en 8 minutes et 18 secondes, nous sommes au soleil ; en 4 heures 10 minutes, nous atteignons Neptune ; en 4 ans et 4 mois nous touchons à l'Alpha du Centaure (31,200 milliards de kilomètres) ; en 46 ans et quelques mois, à l'étoile polaire (440,000 milliards de kilomètres) ; en 3,000 ans, l'étoile visible à l'œil nu la plus éloignée ; en cent mille ans, nous arrivons au Carré de Pégase ; et il faudrait plusieurs millions d'années à la vitesse de 300,000 kilomètres à la seconde, pour arriver aux dernières nébuleuses aperçues par les énormes télescopes américains. Voilà ce qu'ont enseigné Laplace, Leverrier, Herschell, Faye, Moreux (1), et ce que redisent tous les professeurs d'astronomie.

Que vos œuvres sont grandes, ô mon Dieu !

Et tous ces astres : étoiles, planètes, satellites, comètes, sont en mouvement. En général, ils vont de droite à gauche, mais quelques satellites vont de gauche à droite, et les comètes voyagent d'une planète à l'autre. Tous marchent à la vitesse de plus de mille kilomètres à la minute, avec un ensemble admirable, se faisant mutuellement contrepoids, ne se rencontrant jamais.

Quelle puissance et quelle science possède le grand Créateur pour monter cet immense mécanisme d'une si parfaite précision !

(1) Moreux, *Où sommes-nous ?* ; Lucien Chassaigne, dans *le Journal* ; *Eléments de cosmographie*, par F. I. C... Les chiffres des divers auteurs ne sont pas toujours bien concordants.

« Béni soyez-vous, ô Dieu de nos pères ! A vous, la grandeur, la force, la magnificence, l'éternité et la gloire, car tout ce qui existe sur la terre et dans les cieux vous appartient. A vous le règne et toute souveraineté ; c'est dans votre main qu'est tout pouvoir. Votre parole a suffi pour créer les astres, et tous les hommes sont devant vous comme un pur néant : nous célèbrerons à jamais votre nom glorieux. »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Digne. — Cercle diocésain d'études ecclésiastiques. — *Réunion du 26 juillet.* — A la séance du matin, des tracts d'*Instruction religieuse populaire*, rédigés par M. le chanoine Allibert et d'autres membres du Cercle sont mis au point au cours d'une amicale discussion. Quelques-uns de ces tracts ont été publiés dans la *Quinzaine religieuse.* Nous demandons à nos vénérés confrères de nous faire connaître les réflexions, et, s'il y a lieu, les critiques et les corrections que la lecture de ces textes leur suggère et qui leur paraîtront propres à en adapter la rédaction de plus près à la mentalité bas-alpine. Pendant la retraite ecclésiastique, M. le chanoine Allibert se tiendra à la disposition du clergé soit pour recevoir ses observations, soit pour enregistrer les commandes des prêtres désireux de porter à leurs « paroissiens du dehors » la lumière et le réconfort de la vérité religieuse.

Avec une science que rehaussent un talent littéraire distingué, une bonne grâce aimable et beaucoup de modestie, M. Jean Aquarone, président de l'Union intellectuelle de la jeunesse latine, montre dans *Fauste de Riez* une personnalité ecclésiastique que son génie, sa sainteté et l'importance de son rôle historique égalent aux plus grands évêques gallo-romains du V^e siècle : Saint Eucher, Saint Hilaire d'Arles, Sidoine Apollinaire.

Orné de tous les dons : vertus éminentes, maîtrise de l'esprit, puissance de la parole, génie politique, aptitude aux spéculations subtiles de la pensée, Fauste n'évita pas l'erreur, et le souvenir de ses défaillances doctrinales a peut-être contribué à la formation de l'antique légende d'où sont issus le *Faust* de Marlowe et celui de Gœthe. Mais sa bonne foi ne fait pas question et nous pouvons admirer avec sécurité l'arbitre des controverses théologiques de son temps, l'orateur dont l'éloquence impérieuse subjuguait les auditoires fidèles, l'évêque qui s'émouvait de pitié secourable devant les souffrances de son troupeau et le saint que le diocèse de Riez honora d'un culte séculaire. De cette admiration sympathique, M. Jean Aquarone n'exclut pas l'homme d'action qui, pour retarder la fin de la Gaule romaine menacée dans ses dernières positions par les Wisigoths ariens, se compromit courageusement dans une résistance à la fois politique et religieuse dont la punition fut un cruel et long exil.

La réunion mensuelle est fixée au *lundi 12 septembre*, jour de l'ouverture de la retraite pastorale.

ORDRE DU JOUR. — Séance du matin (10 heures) : *La France est-elle un pays Catholique ?* par M. l'abbé Schall, docteur en théologie et en philosophie, prêtre alsacien.

Séance du soir (1 h. et demie) : *Les élections de 1928 et la question religieuse*, par M. Paul Mélizan.

M. l'abbé Schall posera au Cercle une question qui, paraît-il, angoisse une partie du clergé d'Alsace. Quant à M. Paul Mélizan, il a fait preuve contre Sébastien Faure et devant les auditoires anticléricaux et socialistes les plus avancés d'un si rare et remarquable talent de dialecticien et d'orateur, que le nommer suffira pour grouper autour de lui, non seulement les membres du Cercle, mais la majorité des prêtres présents à la retraite

ecclésiastique. Nous attirons l'attention du clergé sur le sujet choisi par le conférencier : *les Elections de 1928 et la question religieuse.* Il n'y en a pas de plus actuel ni de plus propre à intéresser des prêtres soucieux de l'avenir religieux de leur pays.

AVIS.— On est prié d'arriver exactement à *10 heures* et à *1 heure et demie.* Les jeunes prêtres ne sont invités que dans la mesure où ils auront satisfait aux obligations de l'examen annuel.

Pèlerinage d'hommes à Notre-Dame de Provence. — Le dimanche 21 août, sous les auspices de la Fédération Nationale Catholique, a eu lieu un pèlerinage d'hommes de la région de Forcalquier à Notre-Dame de Provence. Plusieurs ont communié à la messe de 7 heures. A la messe de 10 h. 1/2, la chapelle était pleine d'hommes, les dames n'étant point admises. C'était superbe de voir l'attitude recueillie de tous ces braves pèlerins, et l'entrain avec lequel ils ont chanté les cantiques populaires : *Je suis chrétien, Nous voulons Dieu,* etc. M. le chanoine Blanc leur a adressé une allocution de circonstance. A midi, la plupart ont déjeûné avec leurs provisions dans les bosquets. A deux heures, conférence très goûtée de M. Francou, président des Œuvres catholiques de Salon. Les auditeurs étaient plus nombreux encore, des retardataires arrivant pour la conférence des paroisses voisines. M. Francou s'est montré apôtre dans tout le sens du mot. Un Salut solennel a clôturé cette belle journée.

Nécrologie. — M. l'abbé Joseph Peyron. — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, le nouveau deuil qui frappe le clergé diocésain par la mort de M. l'abbé Joseph Peyron.

Ce vénéré prêtre était né à Villars-Colmars le 1er janvier 1850 d'une famille très chrétienne qui a donné à

l'Eglise quatre prêtres : M. l'abbé Joseph Peyron ; le R. P. Peyron, jésuite, décédé l'année dernière ; leurs deux neveux, MM. les curés de St-André et d'Angles.

Promu au sacerdoce le 29 juin 1873, il fut successivement : curé de Villevieille (1873), de Soleilhas (1880), vicaire à Sisteron (1892), curé-doyen du Lauzet (1903). En 1906, à cause de la faiblesse de sa vue, il se retira du saint ministère, avec le titre de doyen honoraire et se fixa d'abord à Forcalquier (1906), puis à Aix-en-Provence (1912), à Saint-André-les-Alpes (1922). Depuis l'année dernière, il habitait la Crau d'Hyères, où il est décédé le 13 août, à l'âge de 77 ans.

M. l'abbé Peyron était un bon prêtre dans toute l'acception du mot, pieux, charitable, dévoué, d'une grande dignité de vie. Quand il dut abandonner le ministère paroissial, il eut à cœur de rendre service aux paroisses où il vécut successivement. Il fut généreux autant qu'il le put pour les œuvres diocésaines. Sa mort a été sainte comme sa vie.

Les funérailles de M. l'abbé Peyron ont eu lieu à la Crau d'Hyères, le 15 août, avec un grand concours de la population qui l'estimait beaucoup. Toutes les œuvres paroissiales y participaient avec cinq draps d'honneur. Malgré les cérémonies de ce jour, huit prêtres y assistaient : M. le Supérieur et M. l'Econome du Grand Séminaire de la Castille, M. le chanoine Michel, supérieur de Sainte-Marie ds la Pauline, MM. Plésent et Pary, un professeur de la Navarre, M. le chapelain de la Roquette, M. l'abbé Audemard, curé de la Crau, présidait la cérémonie.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs ce prêtre vénéré ; nous offrons nos respectueuses condoléances à M^{lle} Eulalie Peyron, sa sœur, à MM. les abbés Peyron, ses neveux et à toute leur famille.

Recommandations. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Eugène Jorcin, l'oncle vénéré de S. G. Mgr l'Evêque, excellent chrétien, décédé à Lanslebourg, le 29 août, à l'âge de 82 ans.

M. le capitaine Zdebel, gendre de feu M. le sénateur Soustre, décédé à Digne le 26 juillet, après une très longue et très douloureuse maladie qui a duré une vingtaine d'années et qu'il a endurée avec une admirable et très chrétienne résignation.

M. Grac, instituteur en retraite, père de M. le curé de Norante, décédé à Braux le 12 août, à l'âge de 88 ans, après avoir élevé, dans le respect et l'amour de la religion, une belle famille de neuf enfants.

Mme Savin, sœur de M. l'abbé Firmin Bœuf. A ses obsèques qui ont été célébrées à Digne le 19 août une vingtaine de prêtres étaient présents, témoignant leur vive sympathie pour leur confrère si éprouvé.

M. Eugène Brun, frère de M. le doyen Prosper Brun, curé de Notre-Dame de Manosque, décédé le 19 août à Pierrevert, dans sa 63e année.

Né à Digne le 10 mars 1865, M. Eugène Brun fut de bonne heure confié à son oncle, M. l'abbé Nevière, supérieur de la Maîtrise, puis supérieur du Petit Séminaire avec le titre de chanoine. A une si intelligente école, l'enfant puisa, avec l'amour de la religion, celui du beau et du bien. Eugène Brun devint dans le monde un excellent père de famille. Viticulteur modèle, il n'abandonna point cependant la littérature qui fut la passion de sa vie, et la peinture en laquelle il trouvait un délassement dans son travail.

Chrétien pratiquant, il marcha toujours le front haut, sans ostentation comme sans crainte. Pendant sa longue maladie, il eut le bonheur de communier plusieurs fois ; sentant sa fin prochaine, il demanda lui-même à son excellent curé de lui administrer les derniers sacrements, voulant, disait-il, les recevoir avec toute sa connaissance. Il les reçut en effet avec une grande piété, donnant ainsi aux siens et à ses nombreux amis un grand exemple de soumission à la volonté divine. Toute sa famille l'entourait quand il rendit sa belle âme à Dieu. A ses obsèques assistait une foule compacte ; à la population de Pierrevert s'étaient jointes de nombreuses personnes de Manosque, notamment les membres du clergé de la ville, les religieuses garde-malades, celles de l'Hôpital, les maîtresses de l'école libre.

Que Sa Grandeur Mgr l'Evêque veuille bien agréer nos respectueuses condoléances. Nous les offrons aussi à M. le doyen Brun, MM. les abbés Bœuf et Grac, à leurs familles, et à celle du regretté capitaine Zdebel.

Rétractation de Mgr Jean Soanen

Evêque de Senez

Mort à la Chaise-Dieu le 25 décembre 1740

(*Suite*).

Relation fidelle et édifiante des derniers sentimens de Monseigneur de Soanen Evêque de Senez, au lit de la mort et de sa rétractation publique et de son apel au futur Concile.

A ces paroles, M. Piot et mon vicaire s'écartèrent du lit et se mirent à genoux dans un coin de la chambre. A peine j'eus achevé de lui donner l'absolution et de réciter avec lui quelques prières, que nous entendîmes grater à la porte.

Deux Messieurs étrangers, plus séculiers qu'ecclésiastiques par leurs vêtements se présentèrent demandant à parler à Mgr l'Evêque. C'était, à ce que j'ai apris depuis, deux chanoines, bons capellans, l'un d'Auxerre, l'autre de Troyes, qui font dans ces provinces les collectes des Frères unis pour la bourse commune, et qui, sçachant M. de Senez si malade, étaient venus en poste, sans doute, pour recevoir sa dernière bénédiction.

Un domestique les annonça et comme je vis qu'ils entraient sans attendre la réponse de cet Evêque je crus qu'il convenait que je m'éloignasse de son lit pour laisser aprocher ces deux étrangers. Dès que le malade les aperçut, il les salua et leur tendit la main, sans cependant les connaître, mais après avoir ouï quelques paroles de compliment que lui faisait le premier : « Ah ! Monsieur, lui dit-il, vous avez donc le malheur d'être dans d'aussi mauvais sentimens que ceux que je viens de retracter tout à l'heure ! Je vous plains, mes chers Messieurs ! Je vous plains, je me déplore moi-même et je bénis le Seigneur de vous avoir amenez jusqu'ici pour être les temoins de mon repentir et de ma reconciliation avec l'Eglise Catholique, dont je m'étais séparé intérieurement par mon apel au futur Concile, d'une Bulle dogmatique, qui condamne des propositions aussi condamnables que celles du Père Quesnel ! J'ai vécu trop longtemps et je

me glorifiais de vivre extérieurement dans le sein de cette Epouse de J.-C. seule maîtresse de vérité, mais j'y vivais trompé par votre cabale, comme un loup dans une bergerie, comme un meurtrier de mon propre troupeau, comme un faux catholique, mille fois plus nuisible et plus dangereux qu'un vrai hérétique connu... Je me meurs, Messieurs, je me meurs, et à Dieu ne plaise que j'abuse plus longtemps de la Grande Grâce qu'il m'a faite enfin, en me faisant sentir toute l'horreur de mon entêtement et de ma révolte. Profitez de mon exemple, je vous en conjure. Voyez ici de vos yeux, non pas ce prétendu prisonnier de Jésus-Christ, titre orgueilleux et sacrilège que l'aveuglement de ma passion m'avait fait prendre, autant pour flatter mon amour-propre que pour m'assurer des hommages d'une secte qui me reconnaissait pour un coryphée mais un... »

Nos deux étrangers n'eurent pas la constance d'en entendre davantage et jetant vers moi des regards furieux, ils sortirent sans répondre un seul mot à M. de Senez. Je me raprochai alors de son lit et je lui demandai s'il désirait recevoir le saint Viatique. *(A suivre).*

La BEAUTÉ du TEINT

s'obtient par le fonctionnement normal de l'appareil digestif

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

un GRAIN de VALS

Laxatif dépuratif

Représentant visitant régulièrement clientèle Etablissements Rel.gieux, Collèges, est demandé par *Société Cotonnière et Linière du Nord,* 14, rue Roquépine, Paris. Fixe et commissions.

— DORURE — D'ORFÈVRERIE D'ÉGLISES 11, Pl. du Palais, AVIGNON

LIMONGI

SUR DEMANDE se rend à domicile sans engagement.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE CONSOMPTION, CHLOROSE SURMENAGE, CONVALESCENCES Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

Dans votre intérêt, exigez le nom DESCHIENS, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C.Seine 207.204

CONSEIL AUX DAMES

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la



Exiger ce portrait

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.**

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la santé en employant la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.**

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon 9 fr. 75 impôt compris.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge. 140

Machines à tricoter françaises " La Laborieuse " Rondes, Rectilignes, toutes jauges. Laines, Cotons, Fils. Prix du gros. Ech. Catal. Apprentissage gratuits. « LA LABORIEUSE », 22, rue Colbert, Marseille.

Le Gérant, J. BÉNIT. Impr. CHASPOUL, Digne.

Œuvre Pontificale de SAINT-PIERRE Apôtre

pour le Soutien des Séminaires indigènes en pays de MISSIONS

SA NECESSITE. — Nos 8.000 Missionnaires ne peuvent pas être à la fois les curés de leurs treize millions de chrétiens convertis, et les apôtres des mille millions de païens qui restent à convertir. Il faut qu'ils se fassent aider par des prêtres recrutés au sein même de leurs chrétientés. « **C'est une question de vie ou de mort pour les Missions.** » (Mgr. de Guebriant.)

SON OPPORTUNITE. — « L'Europe elle-même, d'où partent la plupart des Missionnaires, manque aujourd'hui de prêtres... De là la nécessité de donner aux Missions des prêtres indigènes qui suffisent à diriger les chrétientés du pays. » (Pie XI, *Encyclique Rerum Ecclesiae*, du 28 février 1926.)

SA FACILITE. — Les vocations ne manquent pas au sein des chrétientés ferventes et déjà anciennes organisées par nos Missionnaires. A l'heure actuelle, l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre soutient plus de 2.000 grands séminaristes et près de 8.000 petits séminaristes dans près de 300 séminaires. Dès maintenant, l'Œuvre est en état de donner 200 prêtres par an aux Missions. « **Je doublerais le nombre de mes séminaristes si j'avais du riz pour les nourrir.** » (Mgr. Eloy, Vicaire Apostolique du Tonkin.)

SON ORGANISATION. — L'Œuvre fonctionne de deux manières :

1° Par la constitution de *dizaines paroissiales*, destinées à l'établissement et à l'entretien des séminaires en pays païens. Cotisation annuelle : un franc. Par un versement unique de 50 francs, on devient Membre à vie d'une dizaine paroissiale. Chaque dizaine paroissiale reçoit le service de la revue de l'Œuvre.

2° **Par l'adoption de Séminaristes,** dont le nom, la photographie et les notes annuelles peuvent être communiqués aux Bienfaiteurs s'engageant à verser au minimum 6 francs par an.

La pension étant de 1.200 francs, les Bienfaiteurs du même Séminariste sont groupés en *dix Rameaux* (de 120 francs), constituant le **Rosier Missionnaire de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus,** protectrice spéciale de l'Œuvre des Adoptions. (*Bref* de S. S. Pie XI, en date du 29 juillet 1925.)

Dans toutes vos Paroisses
organisez l'Œuvre Pontificale de Saint-Pierre Apôtre.
Faites adopter un Séminariste indigène
dont vous recevrez la photographie

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Directeur diocésain ou à Mgr. OLICHON, Directeur national
19, Boulevard Bourdon. — PARIS (IV).

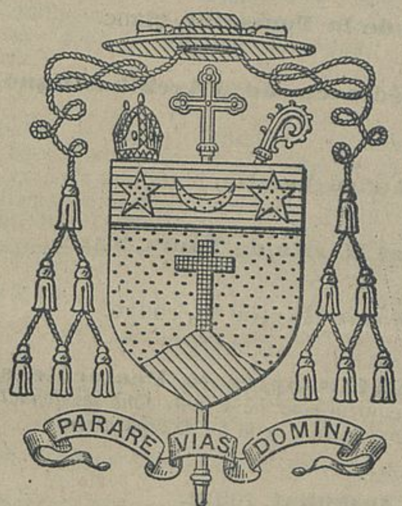
Chèques postaux : Paris 55-84

+ de J. Loanen (IV) n 295

47e Année. — 3 novembre 1927. — N° 21

QUINZAINE RELIGIEUSE
du
DIOCÈSE DE DIGNE
Riez et Sisteron

Organe des intérêts catholiques et de l'Évêché
publiée sous le patronage de
MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE



Paraissant les 1er et 3e Jeudis

Prix de l'Abonnement : 10 francs par An

Les abonnements peuvent commencer à toute époque de l'année, avec réduction sur le prix des numéros parus.
Le renouvellement s'en fait pour tous le 1er Janvier.

S'adresser :

Pour la Rédaction, l'Administration et les Annonces départementales
à M. le chanoine J. BENIT, *Chancelier de l'Evêché, à Digne.*
C. C. Marseille 144-55.

Pour les annonces extra-départementales,
à la SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ RELIGIEUSE,
16, rue Drouot Paris (9e).

Digne. — Imp. Chaspoul, place de l'Evêché, 20

Paroisse d

ORDRE DES OFFICES

du Dimanche 6 novembre au Samedi 19 novembre 1927

Dimanche 6. — **XXIIe après la Pentecôte**, semi-double, vert. — *Dans les églises consacrées.* à l'exception de la Cathédrale, **Anniversaire de la Dédicace de l'église,** double de 1re classe avec octave, blanc.

✠ Lundi 7. — **De l'Octave de la Toussaint,** blanc. — *Dans les églises consacrées,* **Messe du XXIIe dimanche après la Pentecôte,** vert.

Mardi 8. — **Octave de la Toussaint,** blanc.

Mercredi 9. — **Dédicace de l'Archibasilique du très saint Sauveur,** blanc.

Jeudi 10. — **Saint André Avellin,** blanc.

Vendredi 11. — **Saint Martin de Tours**, blanc.

✠ Samedi 12. — **Saint Martin Ier**, rouge.

Dimanche 13. — **XXIIIe après la Pentecôte,** semi-double, vert. — *Messe solennelle de* Requiem *pour les défunts dont les fondations de Messes ont été prises par l'Etat en application de la loi de séparation.*

Lundi 14. — **Saint Josaphat**, rouge.

Mardi 15. — **Sainte Gertrude,** blanc.

Mercredi 16. — **Saint Eucher,** blanc.

Jeudi 17. — **Saint Grégoire le Thaumaturge**, blanc.

Vendredi 18. — **Dédicace des Basiliques de saint Pierre et de saint Paul,** blanc.

Samedi 19. — **Sainte Elisabeth,** blanc.

Les jours marqués d'une ✠, il pourra être dit des Messes basses avec l'ornement noir

47e Année. 3 novembre 1927. N° 21.

QUINZAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE DIGNE

RIEZ ET SISTERON

SOMMAIRE.

Communications de l'Evêché. — Nominations ecclésiastiques ; Dispense de l'abstinence ; Avis ; Correspondance administrative 249
Indulgence plénière pour la récitation du chapelet devant le Saint-Sacrement.......... 251
3e Congrès National de Recrutement Sacerdotal.......... 251
Lui ! Qui est-il ?.......... 253
Chronique diocésaine. — Digne : Ordination ; Pensionnat du Sacré-Cœur ; Succès aux examens ; « L'Agonie de Jérusalem ». — Un exemple à suivre. — Recommandations....... 254
Variétés. — Rétractation de Mgr Jean Soanen, évêque de Senez, mort à la Chaise-Dieu le 25 décembre 1740 (suite et fin)..... 256

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations Ecclésiastiques

Par décision de Mgr l'Evêque, sont nommés :

Chanoines honoraires :

MM. Victor **Pellissier,** curé-doyen de Seyne ;
Henri **Autric**, curé-doyen des Mées ;
Noë **Richaud,** curé-doyen de Volonne et Directeur diocésain des Œuvres ;
Jean **Denier**, directeur titulaire de l'Institution secondaire de l'Immaculée-Conception ;

Doyens honoraires :

MM. Julien **Durand**, curé de Beauvezer ;
Léon **Bellon,** curé de St-Pons-de-Barcelonnette ;
Edouard **Bouffier,** curé de Céreste ;
Augustin **Blanc,** curé de la Mure ;
Léon **Maurel,** curé de Lurs et chapelain de Notre-Dame des Anges ;
Gustave **Colet,** professeur au collège d'Annot ;

Curé du Laverq, sur sa demande, M. Jacques **Caire**, directeur de l'école libre de Barcelonnette ;

Curé de Montclar, avec le service de Saint-Pierre, M. Esprit **André**, curé des Sérennes ;

Curé de Volx, M. Frédéric **Davignon**, curé d'Allons ;

Curé des Sérennes, avec le service de Fouillouse et de Maurin, M. Alexis **Maurel**, prêtre de la dernière ordination ;

Vicaire à Sisteron, M. Jean **Savornin**, professeur à la Maîtrise. MM. les Vicaires de Sisteron sont chargés du service des paroisses de Vaumeilh, Thèze et Sigoyer ;

Vicaire à Valensole, M. Henri **Conil**, préfet d'études au Petit Séminaire ;

Professeur au Collège d'Annot, M. Adrien **Giraud**, vicaire à Quinson.

Dispense de l'abstinence

Le 11 novembre, fête nationale de l'Armistice, tombant cette année un vendredi, le Souverain Pontife, par rescrit de la Sacrée Congrégation du Concile, du 22 octobre 1927, accorde, pour toute la France, la dispense de l'abstinence ce jour-là.

Les fidèles qui useront de cette dispense voudront bien, en compensation, faire quelque bonne œuvre, de préférence une aumône aux pauvres ou une offrande en faveur des Séminaires.

Avis

MM. les Curés dont le presbytère n'appartient pas à la commune mais est la propriété particulière d'un prêtre ou d'une autre personne sont priés d'en informer *au plus tôt* l'Evêché.

Manquent encore les Bulletins de Messes du troisième trimestre 1927 de : MM. Ailhaud, curé-doyen de la Motte ; Arioste, curé-doyen de Banon ; Bernard, curé-doyen de

Valensole ; Fournier, curé de Saint-Julien d'Asse ; Gilly, curé de Clamensane ; Grac, curé de Sausses ; Grac, curé de Norante ; Juglar, curé du Revest-des-Brousses ; Léautaud, curé de Selonnet ; Pons, curé d'Enchastrayes ; Vidal, curé de Fontienne.

Correspondance administrative

Dispenses d'un ban accordées : La Favière, Sausses, Saint-Sauveur de Manosque, L'Hospitalet, Lurs.

Dispenses de deux bans accordées : Barras, Riez (2 dispenses), Forcalquier (2 dispenses), Saint-Pierre de Montclar, Revest-des-Brousses.

Pouvoirs accordés : Riez.

Envoi reçu : Reynier.

Indulgence plénière pour la récitation du chapelet devant le Saint-Sacrement

Les *Acta Apostolicæ Sedis* d'octobre publient le bref pontifical accordant aux conditions ordinaires de confession et de communion, *une indulgence plénière à toute personne qui récitera un chapelet devant le Saint-Sacrement* exposé ou conservé dans le tabernacle et autant de fois qu'elle le récitera.

3e Congrès National de Recrutement Sacerdotal

les 16, 17 et 18 novembre 1927 à Rouen

sous le Haut Patronage de LL. EE. les Cardinaux de France
sous la Présidence de S. G. Mgr A. de la Villerabel, Archevêque de Rouen

Catholiques !

Il faut des Prêtres !

Il en faut de plus en plus !

Pour maintenir en vos âmes la foi chrétienne,
Pour apporter le salut aux âmes ignorantes !

Vous devez tous vous intéresser à ce Congrès
Dont le but est d'intensifier la prière en faveur des vocations.
Dont le but est de faire connaître les moyens les plus efficaces pour favoriser l'éveil des vocations.

Venez au Congrès !

Aidez les organisateurs du Congrès !

Demandez votre carte de congressiste ; envoyez votre offrande (dont vous-même fixerez le montant) au Secrétariat du Congrès : à l'archevêché de Rouen. (Chèque postal : Rouen 104.44, M. Bertin, 2, rue des Bonnetiers).

Faites connaître le Congrès !

Lui ! Qui est-il ?

Son nom, tu le connais : il s'appelle Jésus. Son image, sur la croix, domine l'autel de ton église, et tu la rencontres même sur le chemin que tu suis quand tu vas à ton travail. Tu l'as regardée, et Lui te tendait ses deux bras, et dans ton âme angoissée peut-être s'est posée cette question : « Mais qui est-il donc ? »

Qui est-il ? Ah ! homme, mon frère, rappelle les souvenirs de ta jeunesse. N'est-ce pas à Lui que, tout jeune, tu as été consacré par le baptême ? N'est-ce pas son nom que tu murmurais sur les genoux de ta mère en joignant tes petites mains innocentes et en levant vers Lui tes yeux limpides ?

N'est-ce pas Lui encore que, vers tes douze ans, au jour de ta première communion, tu recevais dans ton cœur ? Et le soir de ce beau jour, t'en souviens-tu, tu promettais d'être à Lui pour toujours !

Mais tu l'as oublié ; et, devant cette croix, ton intelligence avide de vérité demande : *qui est-il ?*

Rassure-toi. Ses contemporains aussi se posèrent la question. Ils l'ont interrogé lui-même : « qui es-tu ? »

Et il a répondu en faisant ce que Dieu seul peut faire : **des miracles.**

Miracles de sa naissance. Il nait dans une étable, et voilà que les anges font entendre de célestes concerts sur les collines voisines où veillaient les bergers. Une étoile appelle et conduit les savants et les rois à son berceau.

Miracles de sa vie publique. Partout où il passe, il guérit les malades, rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, et ressuscite les morts en disant un seul mot : « Je le veux, sois guéri », ou « Jeune homme, lève-toi » !

Voici un fait entre mille : au village de Béthanie, Lazare est mort. Depuis quatre jours il est dans son tombeau. Jésus arrive et demande à le voir. « Il sent déjà mauvais », objecte la sœur de Lazare.

— N'importe !

— Seigneur, venez donc et voyez.

— Enlevez la pierre du tombeau, dit Jésus.

On enleva la pierre. Puis d'une voix forte, le Maître dit : « Lazare, sors du tombeau » ! Et soudain le mort se leva, les pieds et les mains liés de bandelettes. Jésus dit alors : « Déliez-le et laissez-le aller ». Et le mort marcha. C'est le même Lazare qui devint plus tard évêque de Marseille.

Miracles de sa mort. A la mort de Jésus sur la Croix, « depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième, des ténèbres couvrirent le monde entier et la terre trembla. Des tombeaux s'ouvrirent, plusieurs morts ressuscitèrent et apparurent à beaucoup de personnes. Le capitaine et les soldats de garde près de Jésus, témoins de tous ces événements, s'écrièrent : *Vraiment cet homme était le Fils de Dieu* ». (Evangile de S. Mathieu).

Miracle de sa résurrection. Mort, le corps de Jésus-Christ fut enveloppé de cent livres d'aromates, déposé dans un tombeau et gardé nuit et jour par les juifs. Le dimanche suivant, dès l'aurore, la terre tremble et Jésus sort de sa tombe plein de vie. Il apparait successivement à S. Pierre, aux saintes femmes, aux deux disciples d'Emmaüs, deux fois aux apôtres réunis, une autre fois sur une colline de Galilée à plus de cinq cents de ses disciples, puis à cent vingt d'entre eux sur le mont des Oliviers.

« Le récit de ces miracles a été écrit afin que vous croyiez que **Jésus est le Christ, le Fils de Dieu** ». (Evangile de S. Jean).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Digne. — Ordination. — Dimanche 30 octobre, dans la chapelle du Grand Séminaire, S. G. Mgr l'Evêque a conféré : l'ordre sacré du sous-diaconat à MM. Jules Damien, de Certamussat et André Martin, de la Javie ; les ordres mineurs d'exorciste et acolyte à M. Auguste Teissier, de Saint-Pons de Barcelonnette ; la tonsure à M. Henri Esmenjaud, du Lauzet.

— **Pensionnat du Sacré-Cœur.** — La retraite du début de l'année scolaire a été prêchée, du 19 au 23 octobre, au Pensionnat du Sacré-Cœur, par M. le chanoine G. Blanc, supérieur des Missionnaires de Notre-Dame de Provence. Les instructions très pratiques du docte et expérimenté prédicateur ont été entendues avec beaucoup d'intérêt et de fruit par le jeune auditoire. Mgr l'Evêque a célébré, dimanche 23, la messe de clôture, assisté par M. le vicaire général Jeancler et M. le chanoine Boyer, aumônier de la maison. Sa Grandeur a vu ensuite les élèves dans la salle de réunion, constatant avec plaisir que leur nombre se maintient au moins au chiffre des années précédentes. Ce nombre satisfaisant s'accroîtrait d'nne manière considérable si tous les parents chrétiens appréciaient, comme ils le devraient, l'éducation donnée dans nos établissements.

— **Succès aux examens**. — M^{lles} Simone Bonafoux, de Maure, Marie-Louise Raynaud, de la Palud-de-Castellane, Renée Vincent, de Reillanne, élèves du Pensionnat du Sacré-Cœur, ont passé avec succès le brevet élémentaire.

Nos félicitations aux lauréates et à leurs maîtresses.

— « **L'Agonie de Jérusalem** ». — Ce beau film a été donné à Digne, au Royal Cinéma, les 19 et 20 octobre, par les soins des Scouts dignois. Trois

séances ont réuni chacune un public considérable. Sa Grandeur Mgr l'Evêque a assisté à la séance du jeudi 20 après dîner.

Un exemple à suivre. — C'est celui que donne depuis près de quinze ans qu'elle est privée de pasteur, la petite paroisse de la Baume-de-Castellane. M. le vicaire de Castellane chargé du service de quatre ou cinq localités environnantes, ne peut que très rarement venir dire la messe à la Baume. Les habitants y suppléent, autant qu'ils le peuvent, avec une persévérance digne de tous les éloges. Tous les dimanches et fêtes, à 11 heures, après une triple sonnerie, le Rosaire est pieusement récité à l'église. Les jours ouvriers, à l'entrée de la nuit, toutes les jeunes filles et presque toutes les femmes se réunissent pour la prière en commun ; il faut excepter seulement les deux ou trois mois qui correspondent aux grands grands travaux de la campagne. Cela dure depuis treize ans, grâce au dévouement d'une jeune fille, dont nous taisons le nom par discrétion. Inutile de dire que l'église est entretenue dans l'état de décence nécessaire. A une époque où tant de paroisses sont privées de pasteur, cet exemple de piété et de persévérance nous a paru digne d'être signalé.

Recommandations. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Hippolyte Léautier, ancien chef de bureau à la Préfecture de Digne, pieusement décédé le 3 octobre à Barcelonnette, où il était en villégiature. Le vénéré défunt était âgé de 71 ans. Avec Mme Léautier, il avait élevé une nombreuse famille dans des sentiments très chrétiens.

M. Henri Roche, employé à la gare P.-L.-M. de Digne, emporté le 15 octobre, à 26 ans, en pleine jeunesse et tandis qu'il avait toujours joui d'une magnifique santé, par une maladie foudroyante de cinq jours. Ancien élève du Petit Séminaire, M. Henri Roche avait conservé de très bons sentiments chrétiens. Il faisait partie des cheminots catholiques. Originaire des Mées, où réside toujours

sa famille, il avait épousé, en avril dernier, Mlle Rose Martin, fille de M. Félix Martin, commerçant à Digne, lui-même ancien élève du Petit Séminaire. Sa grande bonté de cœur, son extrême serviabilité le rendaient sympathique à tous ceux qui le connaissaient. Aussi quoique vivant à Digne depuis peu de temps, il y comptait déjà de très nombreux amis et à ses obsèques, qui ont eu lieu dimanche soir, 16 octobre, la foule était compacte ; on y remarquait un groupe important de la jeunesse des Mées.

M. Félicien Pécoul, facteur à Digne, y décédé le 24 octobre, à l'âge de 47 ans, après une longue maladie supportée avec un très grand courage, puisé dans sa foi chrétienne, qui s'est montrée très vive et profonde jusqu'au dernier moment. Ses obsèques ont eu lieu mardi 25 avec un nombreux concours d'amis. M. le receveur principal des P. T. T. a rappelé sur la tombe du regretté défunt ses précieuses qualités et exprimé les regrets de l'administration.

Mme Virginie Ailhaud, épouse Jauffred, pieusement décédée au Plan de Gaubert, excellente chrétienne, sœur du R. P. Emile Ailhaud, supérieur général de la Société de Saint Pierre-ès-liens.

Nous offrons nos respectueuses condoléances au R. P. Ailhaud, aux familles Léautier, Roche, Martin, Pécoul et Ailhaud.

Rétractation de Mgr Jean Soanen

Evêque de Senez

Mort à la Chaise-Dieu le 25 décembre 1740

(*Suite et fin*).

Relation fidelle et édifiante des derniers sentimens de Monseigneur de Soanen Evêque de Senez, au lit de la mort et de sa rétractation publique et de son apel au futur Concile.

Alors, comme s'il avait repris de nouvelles forces, il se leva de lui-même sur son séant, la tête découverte, et tenant le crucifix des deux mains : « Messieurs, dit-il, d'une voix qu'il n'avait pas eue de longtems, me voici au lit de ma mort et sur le point de rendre compte au souverain Juge, non seulement de mon âme, mais encore de toutes celles que j'ai eu le malheur de séduire par mon exemple et par mes écrits. Dieu qui ne veut pas la mort mais la conversion du pécheur, m'a fait la grâce de dissiper enfin

mes ténèbres et de m'inspirer le courage de réparer, autant que je le puis, dans l'état où vous me voyez, le grand scandale que j'ai donné à tous les fidèles.

» Je déclare donc ici, en présence du Corps adorable de Jésus-Christ, mon Sauveur, et devant tous ceux qui se trouvent présens, je déclare, dis-je, et proteste que je meurs dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, uni de sentimens et de communion avec son Chef visible et avec tous ses membres, et que pour cela, je rétracte ici publiquement l'Apel que j'eus le malheur d'interjeter au futur Concile de la Bulle *Unigenitus*, priant le Seigneur de me pardonner, par son infinie miséricorde, toutes les démarches que j'ai faites en faveur d'une cabale séditieuse, ennemie de l'Eglise et de la vérité.... Plût à Dieu, continua-t-il, que ma voix, de cette obscure retraite et de ce lit de ma mort, pût retentir dans toutes les parties du monde, pour faire entendre mes derniers sentimens et la vive douleur de mon âme. Mais j'ai remis à M. le curé un dépôt qui fera bientôt ce que je ne puis faire à présent, dans le peu de tems qui me reste ».

Un torrent de larmes coulait de ses yeux. En finissant ces paroles, il me remit le Crucifix après l'avoir baisé plusieurs fois, avec une tendresse et une piété, qui seule pourrait bien s'exprimer elle-même : « Que vous êtes bon, ô mon Dieu ! disait-il d'une voix plus basse... Que vous êtes plein de miséricorde de vouloir après tous les égarements de ma vie, vous donner encore à moi, à la mort, comme un gage d'une éternité glorieuse, dont je me suis rendu si indigne ! Mais votre miséricorde, ô Dieu saint, surpasse infiniment toutes mes misères ; mais c'est pour mon salut que vous avez versé tout votre sang sur la Croix. Venez donc, ô Dieu de mon âme, ô Dieu de mon cœur : c'est vous que je désire ! C'est vous seul que je veux pour mon seul héritage ! »

Des sentiments si pieux et des expressions si touchantes dans la bouche de ce vénérable mourant étaient pour toute l'assemblée un spectacle de religion si frapant que nous étions tous comme immobiles autour de son lit, et je ne sortis de mon ravissement que parce que je m'aperçus que son zèle pour notre édification diminuait beaucoup ses forces.

Tout le monde se mit à genoux et après avoir fait les prières ordinaires, je lui demandai ce qu'il est de coutume de demander à un malade dans ces conjonctures. Il répondit à tout avec une fermeté et une présence d'esprit étonnantes. Il récita ensuite le symbole des apôtres et après quelques nouveaux actes de Foi, de Contrition et d'Amour, il reçut de mes mains le Saint-Viatique. Tout le monde se retira, parce qu'il me témoigna vouloir être seul, pour mieux s'entretenir avec Dieu et le remercier des grandes faveurs qu'il venait de faire à son âme. Il n'y eut que le médecin et deux domestiques qui restèrent dans la chambre où pas un moine ne parut pendant toute cette longue cérémonie.

Voilà, mon cher Monsieur, l'état où je viens de laisser M. de Senez. Je me hâte de profiter de la commodité de M. l'abbé Piot, qui veut absolument partir demain pour Clermont. Lui-même a été le témoin et l'admirateur de tout ce que je vous marque dans cette lettre. Mais j'ai cru qu'un détail circonstancié, quoiqu'un peu long, n'avait rien de trop, pour vous apprendre une nouvelle aussi intéressante à toute l'Eglise et si propre à confondre les ennemis de la catholicité, qui abusaient si insolemment de l'autorité de M. de Senez en l'abusant lui-même par leurs captieuses et damnables maximes....

Bénissons à jamais le Seigneur d'un si merveilleux changement, qui ne peut être l'effet que de la Droite du Très-Haut, et prions avec ferveur la divine Miséricorde de faire la même grâce à ceux qui l'ont suivi ou qu'il avait engagé dans de mauvais sentimens. Je ne manquerai pas de vous marquer très exactement tou ce qui se passera ici au sujet de ce vénérable mourant. Priez Dieu pour lui et pour moi...

A la Chaise-Dieu, le 25 décembre 1740.

Un volume *Pars autumnalis* du Bréviaire in-18, édition Mame 1921, reliure ferme chagrin noir, avec propre du diocèse de Digne, ayant dû être égaré dans la semaine du 2 au 9 octobre, a été trouvé, en gare de Dijon, dans une voiture de 3e classe réformée depuis plusieurs jours.

Le prêtre qui a perdu ce volume peut le réclamer au Secrétariat de l'Evêché.

BIBLIOGRAPHIE

NOTRE-DAME DE PROVENCE, bulletin marial et guide de lectures. Le numéro 0 fr. 30 ; un an, 3 francs ; étranger, 5 francs. — Direction : Notre-Dame de Provence, à Forcalquier (Basses-Alpes). — L'Œuvre de Notre-Dame de Provence a été bénie et encouragée par les Souverains Pontifes.

Sommaire du numéro d'octobre 1927.

Nouvelle Vie de la Sainte Vierge (suite) : Les noces de Cana. — Nouvelles de l'Œuvre. — *Cantico di roumieu.* — Apologétique : Nitou entre un chapelet et un révolver. — A travers les livres nouveaux.

— DORURE — D'ORFÈVRERIE D'ÉGLISES 11, Pl. du Palais, AVIGNON **LIMONGI** SUR DEMANDE se rend à domicile sans engagement.

Machines à tricoter françaises " La Laborieuse " Rondes, Rectilignes, toutes jauges. Laines, Cotons, Fils. Prix du gros. Ech. Catal. Apprentissage gratuits. « LA LABORIEUSE », 22, rue Colbert, Marseille.

PETIT PAROISSIEN des ENFANTS du Chanoine LEGENDRE (avec plain-chant de Valfray-Digne). S'adr à M. Martelet, Imprimeur-éditeur, 3, avenue de la Gare, Troyes (Aube)

Prêtres, vous pouvez lire

les meilleurs livres nouveaux, les principales revues, *en les recevant chez vous.* — Envoyez votre carte de visite (15 centimes d'affranchissement) à cette adresse : **Revues circulantes**, à *Tarbes* (Hautes-Pyrénées).

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

Dans votre intérêt, exigez le nom DESCHIENS, *refusez les imitations.*
DESCHIENS, 9, Rue Paul-Baudry, PARIS R.C.Seine 207.204

CONSEIL AUX DAMES

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la



Exiger ce portrait

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la santé en employant la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon **9 fr. 75** impôt compris.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge. 140

ARTHRITIQUES

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

un GRAIN de VALS

LAXATIF DÉPURATIF
régularise les fonctions digestives

Revue financière. — Paris, le 28 octobre 1927. — A la veille de quatre jours de chômage, suivis de la liquidation de fin de mois, le marché est moins actif, la spéculation procédant à quelques dégagements de positions, tandis que la clientèle évite d'acheter avant les reports. Néanmoins, le marché du comptant reste bien disposé. Nos rentes sont soutenues, tandis que les fonds turcs et serbes se montrent plus fermes.

Les banques sont calmes, la Paris 2,135, l'Union Parisienne 1,235, le Lyonnais 2.520, la Société Générale 1.133, la Société Marseillaise 734, Crédit Foncier, 2,675.

Parmi les valeurs étrangères, mentionnons la grande fermeté du Suez à 15.900, du Foncier Egyptien à 4.710, de la Central Mining à 2.440, du Rio à 5.305. La de Beers est mieux orientée aux environs de 1.800 ainsi que la plupart des mines d'or et des caoutchoutières. Aux valeurs de pétrole, le Crédit général des pétroles se montre assez ferme à 2.400, Malapolska 736, Royal 36.100, Eagle lourd à 110, Shell 560, Concordia 235.

Aux affaires diverses, les Exploitations Minières en Tunisie après être revenues à 1.400 sur des prises de bénéfices se relèvent à 1.570. Les actions des anciens établissements J. B. Bigotte se négocient activement à 157 francs., L'entreprise qui date d'avant 1900 a été mise en société anonyme en 1923 avec un capital de 1.750.000 porté à 2.000.000 en 1926 (20.000 actions de 100 fr.). La Société qui s'occupe d'entreprise de charpente et de menuiserie est une des plus importantes de la région du Nord et possède plusieurs usines dont la principale est à Tourcoing en bordure du canal. En 1927 elle a entrepris une nouvelle branche d'activité, articles tous brevetés et très appréciés par les industriels. Les bilans de la Société montrent une situation saine et florissante avec, en ce qui concerne les immeubles et le matériel, une évaluation inférieure à la valeur réelle. La liste des commandes enregistrées du 1er février au 30 septembre 1927 pour la branche « Charpentes et menuiseries » s'élève à 4.674.500 francs. La Société paie régulièrement des dividendes depuis sa création et l'Assemblée générale réunie le 30 juillet 1927 a voté 8 % pour l'exercice 1926. Ce coupon n'a pas encore été détaché. Cette action nous apparaît comme un bon titre de portefeuille ayant une valeur intrinsèque supérieure aux cours cotés, donnant des dividendes réguliers et capables de plus value.

Les valeurs de soie se sont tassées à la suite de prises de bénéfices mais étant donné la prospérité industrielle de ce compartiment il y a lieu de s'attendre à une reprise des cours le mois prochain. Tubize 846, Tubize française 710, la Soie artificielle 7.000, la Viscose française 13.300, la Viscose suisse 9.426.

Ferme tendance des Sucreries d'Egypte à 1.232.

GOUTTES LIVONIENNES

TROUETTE-PERRET

contre ***RHUMES, TOUX, BRONCHITES***

Etablissements **TROUETTE** et **Cie**

15, rue des Immeubles Industriels, 15, PARIS.

R. C. Seine 54.002

Le Gérant, J. BÉNIT. Impr. Chaspoul, Digne.

Problème de saison

Il est reconnu que l'absence ou l'insuffisance de soleil prédispose l'organisme à contracter des maladies épidémiques.

C'est pourquoi, en hiver, l'organisme est plus particulièrement exposé aux épidémies, surtout après un été aussi maussade que celui dont nous avons été affligés.

Il faut donc remédier à l'absence de soleil et de chaleur par un afflux de sang plus riche, plus généreux, qui entretiendra la vigueur du corps et permettra d'écarter les menaces de la maladie. C'est pourquoi les personnes délicates, ainsi que les enfants en période de croissance, doivent faire maintenant une cure de Pilules Pink. Rien ne vaut certainement les Pilules Pink pour reconstituer la richesse du sang, entretenir la résistance du système nerveux, stimuler l'organisme et soutenir les forces. Les exemples de la puissante efficacité de ce remède abondent. En voici un récent :

« J'avais attrapé un chaud et froid — écrit M. François Guérin, cultivateur à Marcay, par Chinon (Indre-et-Loire) et j'étais resté très affaibli. A la quatrième boîte de Pilules Pink, je me suis déjà senti plus vigoureux, plus résistant, j'avais bien meilleur appétit. Ma cure achevée, ma santé était redevenue parfaite. Je peux dire que les Pilules Pink m'ont guéri. »

Les Pilules Pink sont un médicament d'une exceptionnelle efficacité contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 5 fr. 25 la boîte, 29 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

La Constipation empoisonne le sang

La SCAVULINE guérit la constipation

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle, s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la *Scavuline* dans toutes les pharmacies et au dépôt. Pharmacie *BARRET*, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte.

Mr Laurent, professeur, a été aiguillé vers vous par le P. Cognet car ce Mr Laurent fait des recherches sur le collège oratorien de Riom. Pourriez vous lui téléphoner à

KELlermann, 28-48.

Vient Vendredi 15h

Reviendra en Septembre
(sera professeur à Massillon l'an prochain).

CH. 66

SERVICE DES POSTES

CENTRE DE CHÈQUES POSTAUX

DE PARIS

FRANCHISE DE PORT

PARIS .C- 14 815 56

PENSEE ET CULTURE
Villa Béthanie
MONTSOULT S&O

Paris 7 mai
62

Mon Révérend Père

Vous avez eu l'amabilité de me recevoir il y a deux ans et de faciliter mes recherches sur le Collège Oratorien de Riom -

En ce moment je travaille sur Jean Soanen -

Auriez-vous des documents intéressants dans vos archives - concernant au moins la période oratorienne et la prédication avant la nomination à l'évêché de Senez ?

En tout cas, pourriez-vous m'indiquer des ouvrages utiles (en dehors de sa "Vie" écrite au 18e s. que je possède déjà) ou les Cotes des Manuscrits des archives Nationales ?

Mr l'abbé Coguet m'a parlé des études d'un certain abbé Ventre sur lequel je n'ai rien trouvé à la Nationale (ai-je bien compris le nom ?)

Je pourrais me rendre à Montsoult un jeudi après-midi.

En vous remerciant je vous prie de croire Mon Révérend Père à mes sentiments les plus respectueux.

Marcel Laurent

professeur de Lettres à Ste Croix
de Neuilly.

33 rue Terres au Curé Paris 13
Teleph : Gob - 82-18

Catherine Tellier
4 Rue Louis Codet
Paris VII

Paris le 15 Février

Mon Père,

Sur les conseils de Mademoiselle Ferté je me permets de faire appel à votre bienveillante obligeance.

Préparant, sous la direction de M. V. L. Tapié, un mémoire de maîtrise sur un oratorien des XVII^e et XVIII^e siècles, l'évêque de Senez Jean Soanen, je n'ai pu trouver jusqu'à présent, de documents ni sur les sermons qu'il a prononcés

ni sur ses rapports avec le P. Quesnel.

Peut-être vous serait-il possible de me donner à ce sujet des indications susceptibles d'orienter mes recherches ? Elles me seraient très précieuses et me permettraient de mener à bien un travail qui m'interresse particulièrement.

Veuillez être assez bon pour excuser ma requête et agréer, mon Père, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux

Tellier

P.S. Veuillez m'excuser également de joindre une enveloppe à mon adresse afin de supprimer un détail fastidieux.

SCANEN